

JUIN 2020

RAPPORT DE RECHERCHE

N° 39

Prendre, occuper et quitter le statut d'indépendant en Wallonie
Analyse des trajectoires professionnelles d'indépendants et
réflexion sur leurs déterminants sociaux

RÉSUMÉ

Cette recherche s'intéresse aux indépendants en Wallonie, et en particulier aux débuts et fins d'activités. L'objectif est de documenter les transitions de et vers le statut d'indépendant : que deviennent les indépendants qui arrêtent leur activité ? que faisaient les nouveaux indépendants avant de lancer leur activité ? que deviennent les indépendants qui débutent ? et ce qu'ils deviennent est-il lié à leur activité passée ?

Les données utilisées étant antérieures à la crise du Covid-19, elles ne permettent pas de généraliser la question des transitions à la période particulière que nous vivons actuellement.

Les principaux résultats illustrent à la fois une diversité et un déterminisme social. La diversité tient au fait qu'il y a une grande variation dans les trajectoires des indépendants qui se reflète notamment dans les métiers exercés et les degrés de réussite de l'entreprise. Cette diversité renvoie à un déterminisme social : les personnes qui proviennent de situations socio-économiques moins favorables (demandeurs d'emploi,

salariés précaires) sont celles dont l'activité indépendante est la plus précaire, que ce soit du point de vue de la pérennité de l'entreprise que des revenus qu'elle apporte. Ainsi, les demandeurs d'emploi qui débutent comme indépendants et qui y restent quelques années sont à peu près aussi nombreux que les salariés précaires et les demandeurs d'emploi qui se lancent et sont contraints d'abandonner plus ou moins rapidement. A l'opposé, les anciens salariés à temps plein qui renoncent à leur activité indépendante sont très peu nombreux. Cette polarité se retrouve aussi dans la réussite financière de l'entreprise : parmi ceux qui se maintiennent dans l'activité indépendante, les anciens demandeurs d'emploi gagnent en moyenne moins de la moitié du revenu des anciens salariés à temps plein. Ces résultats tendent à relativiser l'impact de l'autocréation d'emploi sur la réduction du chômage. Non seulement la part des anciens demandeurs d'emploi est relativement faible dans l'ensemble des nouveaux indépendants, mais leurs activités ne sont pas souvent très pérennes ni rémunératrices.

COLOPHON

Auteur : **François Ghesquière** (IWEPS)

Édition : **Evelyne Istace** (IWEPS)

Editeur responsable: **Sébastien Brunet** (IWEPS)

Création graphique : **Deligraph**
<http://deligraph.com>

Dépôt légal : D/2020/10158/11

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales,
moyennant mention de la source.

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la
prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

Fax : 081 46 84 12

<http://www.iweps.be>

info@iweps.be

Remerciements

Nous remercions les divers relecteurs de l'IWEPS de ce document pour leurs conseils avisés. Nous remercions également la BCSS et en particulier Chris Brijs d'avoir pu accéder aux données nécessaires à cette recherche.



Table des matières

REMERCIEMENTS	3
1 INTRODUCTION.....	5
2 ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES.....	10
2.1. PRINCIPES DE LA CLASSIFICATION HIÉRARCHIQUE DE TRAJECTOIRES	10
2.2. CHOIX MÉTHODOLOGIQUES	12
3 ANALYSE DE TRAJECTOIRES D'INDÉPENDANTS.....	15
3.1. LE DEVENIR DES INDÉPENDANTS QUI ARRÊTENT LEUR ACTIVITÉ	15
3.1.1. <i>Le tableau des transitions.....</i>	15
3.1.2. <i>Les types de trajectoires en devenir.....</i>	16
3.2. L'ORIGINE DES INDÉPENDANTS QUI DÉBUTENT LEUR ACTIVITÉ.....	23
3.2.1. <i>Le tableau des transitions.....</i>	23
3.2.2. <i>Les types de trajectoires d'origine des nouveaux indépendants.....</i>	25
3.2.3. <i>Caractéristiques des types d'origine selon d'autres variables.....</i>	31
3.2.3.1. Croisement type de trajectoire et forme juridique.....	31
3.2.3.2. Croisement type de trajectoire et sexe	32
3.2.3.3. Croisement type de trajectoire et position dans le ménage.....	33
3.2.3.4. Croisement type de trajectoire et statut dans le ménage par sexe.....	34
3.2.3.5. Croisement type de trajectoire et revenus équivalents du ménage	35
3.2.3.6. La question de la branche : quelle catégorisation ?	36
3.2.3.7. Quelle activité pour quelle trajectoire ?	37
3.3. L'ORIGINE ET LE DEVENIR DES NOUVEAUX INDÉPENDANTS.....	41
3.3.1. <i>Les types de trajectoires d'origine et de devenir des nouveaux indépendants.....</i>	41
3.3.2. <i>Caractéristiques des types d'origine et de devenir selon d'autres variables.....</i>	49
3.3.2.1. Type de trajectoire selon les revenus	52
3.3.2.2. L'activité exercée selon la trajectoire	54
4 CONCLUSION	57
5 RÉFÉRENCES	60

1 Introduction

L'intérêt de l'IWEPS pour étudier les indépendants trouve sa source dans des travaux menés précédemment sur ce type spécifique de travailleurs, notamment dans le chapitre 4 du Rapport sur l'Économie Wallonne 2017¹. Dans ce chapitre la situation des indépendants était étudiée, à travers entre autres leur importance (numérique) sur le marché du travail wallon et la distribution de leurs revenus. Une des questions sous-jacentes à ces analyses était la connotation (positive ou négative) que peut prendre le statut d'indépendant. Certains voient l'indépendant de manière positive, comme un créateur de richesse et d'emploi(s)². Dans cette optique, c'est souvent la figure de l'entrepreneur qui est associée au travailleur indépendant. D'autres³, au contraire, ont une vision un peu plus négative. Ainsi, avec les notions d'ubérisation ou de fin du salariat, l'indépendant est plutôt vu comme un travailleur au statut moins enviable que celui de salarié, parce que bénéficiant d'une protection sociale moindre. Dans cette optique, c'est plutôt l'image d'un faux indépendant mais vrai travailleur précaire qui vient à l'esprit. Si les analyses publiées dans le Rapport sur l'Économie Wallonne 2017 ne permettaient pas de trancher définitivement les débats, elles montraient plusieurs éléments instructifs, notamment que la population des indépendants est fortement polarisée du point de vue des revenus.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il nous semble nécessaire de rappeler quelques éléments de statistique descriptive sur les indépendants.

D'abord, la part d'indépendants dans l'emploi en Wallonie est relativement stable. Sur la base des chiffres de l'INASTI⁴, on estime qu'il y avait 177 483 indépendants actifs à titre principal en Wallonie. Le graphique ci-dessous, issu de données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale, montre que la part des indépendants à titre principal dans la population active occupée en Wallonie se situe autour de 14% au cours des quinze dernières années.⁵ On est donc loin d'une situation où l'activité indépendante serait le mode dominant de fonctionnement du marché du travail. On observe, par

¹ Ghesquière F., Vanden Dooren L. & Vander Stricht V, « L'emploi indépendant en Wallonie : Comparaison internationale, évolution et distribution des revenus », *Rapport sur l'économie wallonne 2017*, IWEPS, pp. 149-186.

² C'est généralement, et logiquement, la position des associations représentant les indépendants, qui voient de manière positive l'entrepreneuriat. Par exemple, dans son Mémoire pour les élections de 2019, le Syndicat neutre des indépendants écrivait (p.37) « la société doit devenir plus entrepreneuriale. <https://www.sninet.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Memorandum%20FR.pdf>

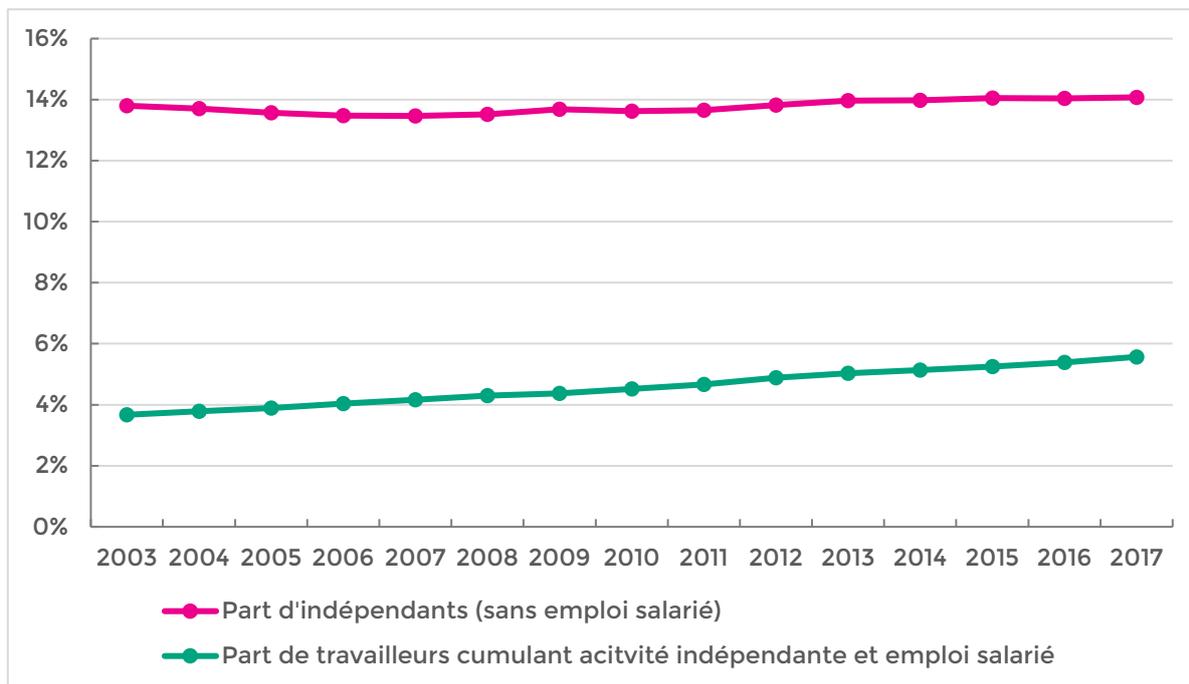
³ C'est généralement la position des syndicats de travailleurs salariés. C'est ce genre de position qui sous-tend la démarche de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC) d'affilier des travailleurs indépendants à travers son service United Freelancers. Son objectif est de soutenir les travailleurs indépendants « face à [leur] donneur d'ordre ». La CSC ne soutient cependant pas la création d'un statut hybride (indépendant / salarié) car cela risquerait de déforer les droits des salariés. On constate bien que la conception sous-jacente de la CSC est que ces indépendants sont des travailleurs comme les salariés mais à statut inférieur. Pour plus d'informations, voir le site web d'United Freelancers : <https://www.unitedfreelancers.be> et un article de presse rappelant les positions syndicales relatives à l'idée de création d'un troisième statut : <https://www.lalibre.be/economie/entreprises-startup/le-boom-des-faux-independants-59c14d71cd703b65926bbfbc>

⁴ Voir les chiffres publiés par l'IWEPS : <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/emploi-independant-non-compris-aidants/>

⁵ Ces données proviennent de l'application en ligne de la BCSS : https://dwh-live.bcsc.fgov.be/fr/dwh/dwh_page/content/websites/datawarehouse/menu/application-web-chiffres-globaux.html. Précisons que seules les personnes âgées entre 18 et 64 ans et domiciliées en Wallonie sont prises en compte et que ces chiffres ont légèrement tendance à sous-estimer l'emploi salarié parce que les travailleurs frontaliers sortants ne sont pas comptabilisés. Notons aussi que les aidants ne sont pas comptabilisés comme indépendants.

contre, que les cumuls d'activités d'indépendant et de salarié ont fortement augmenté sur la même période : la part des travailleurs cumulant ces deux statuts a augmenté de 50% entre 2003 et 2017.

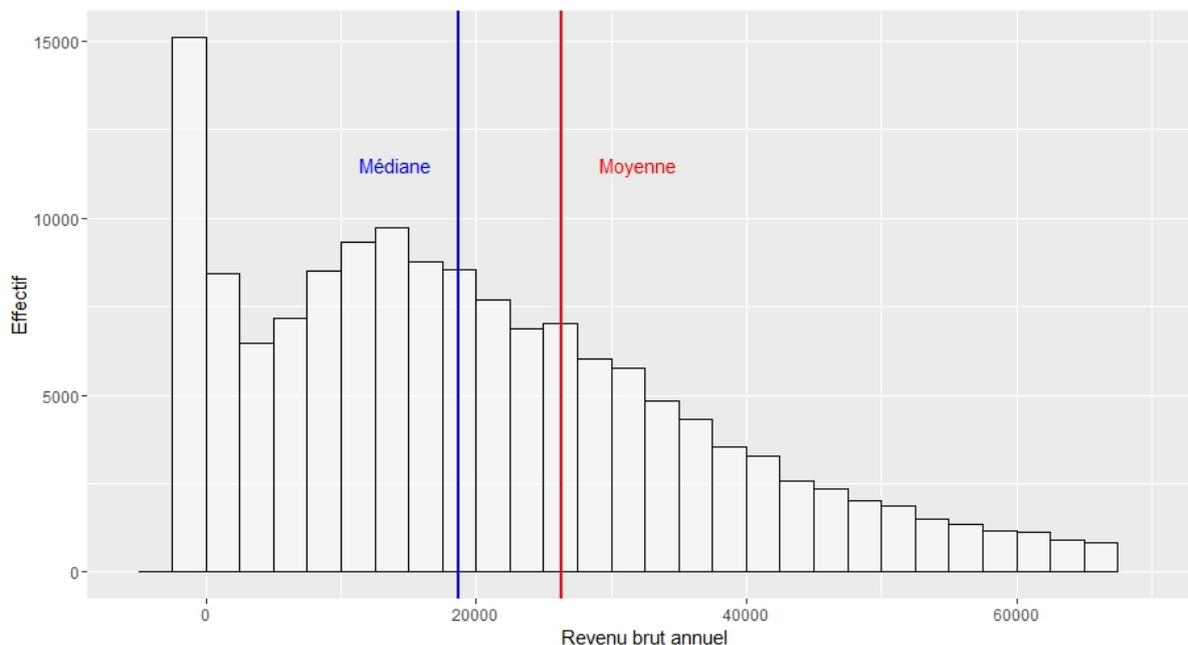
Figure 11 : Part d'indépendants dans la population active occupée en Wallonie



Note. Seule la population âgée entre 18 et 64 ans est prise en compte, les travailleurs frontaliers sortants ne sont pas comptabilisés. La situation est mesurée au 31 décembre de l'année. Source : BCSS. Calculs IWEPS.

Ensuite, les revenus des indépendants sont très polarisés. Un nombre important d'indépendant a des revenus très faibles, voire nuls, comme nous le voyons dans le graphique ci-dessous. Alors que d'autres ont des revenus très élevés. Faute de place, ils ne sont pas indiqués sur le graphique, mais on constate que les plus hauts revenus du travail sont des revenus de travailleurs indépendants et non de salariés. Précisons que le revenu indiqué est le revenu propre de l'indépendant (pas de sa société pour ceux qui exercent à travers une société), net de frais et charges professionnels et ne prenant pas en compte les revenus non déclarés.

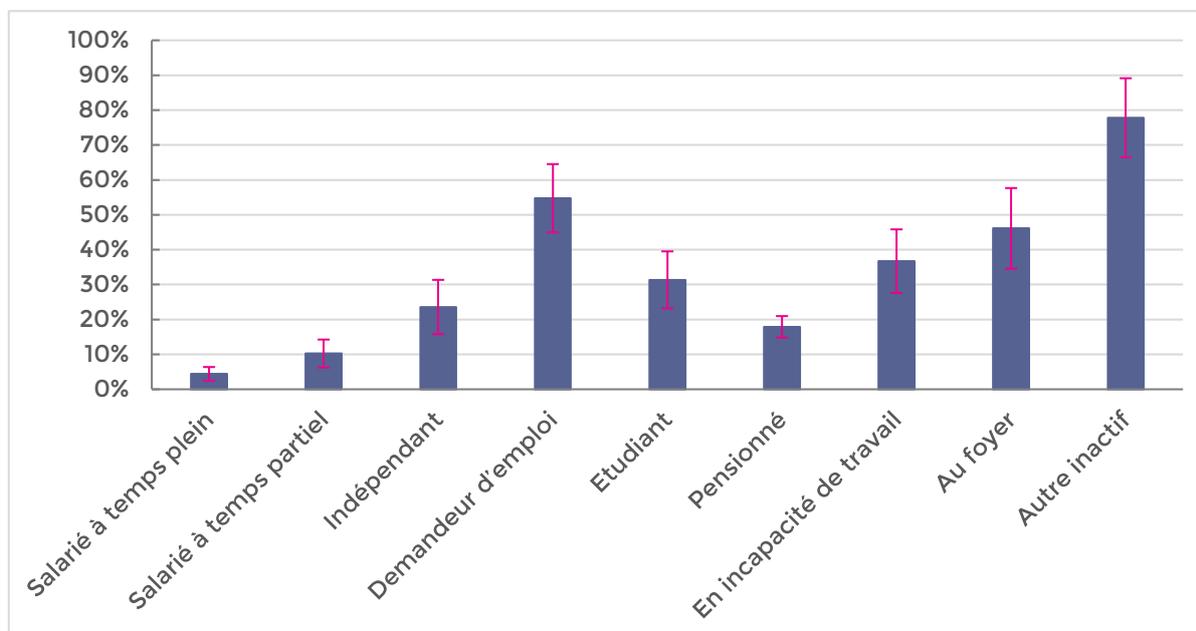
Figure 12 : Revenus des indépendants à titre principal en Wallonie



Source : INASTI 2015, revenus de l'année 2012. Calculs IWEPS.

Quand on s'intéresse aux revenus nets du ménages, on observe que les indépendants constituent la catégorie de travailleurs pour lesquels le taux de risque de pauvreté est le plus élevé. Cela renvoie aux grandes inégalités de revenu que l'on observe au sein de cette catégorie spécifique de travailleurs. Le taux de risque de pauvreté des indépendants est néanmoins plus faible que celui des demandeurs d'emploi ou d'autres catégories sans emploi.

Figure 13 : Taux de risque de pauvreté selon le statut socio-économique principal

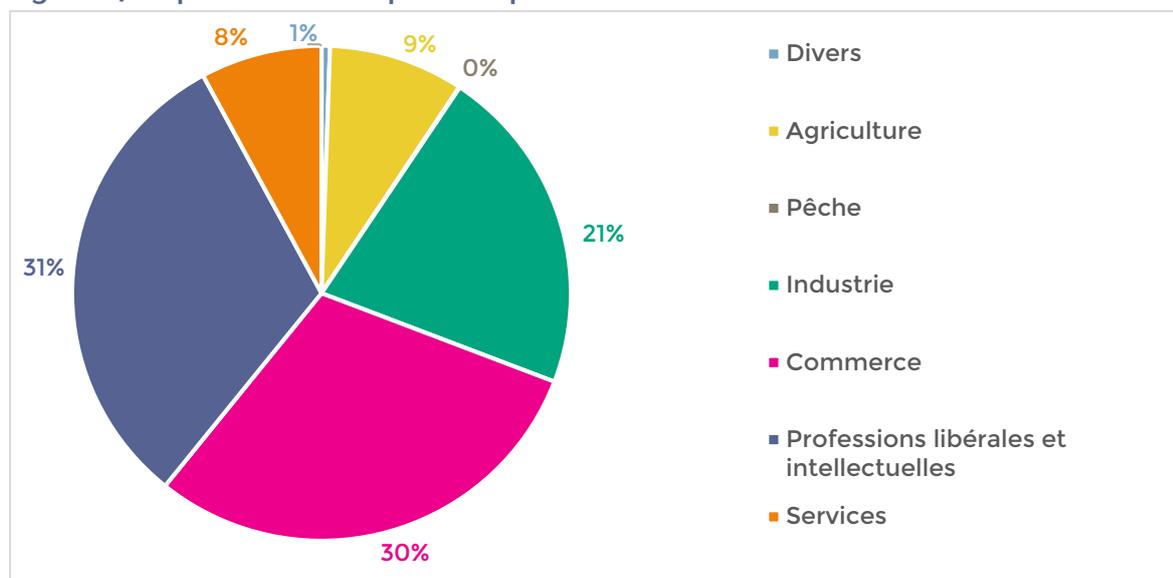


Source : SILC 2018, revenus de l'année 2017, le statut. Calculs IWEPS.

Il est aussi pertinent de s'intéresser à la répartition sectorielle ou professionnelle des indépendants en Wallonie. Cependant, une difficulté réside dans le fait que contrairement aux salariés, chez les

indépendants, le secteur et la profession ne sont pas distincts. Chez le salarié, le secteur caractérise l'entreprise et plus particulièrement le type de bien ou service qu'elle fournit, alors que la profession caractérise le poste de travail, y compris les qualifications nécessaires et les tâches concrètes effectuées. Chez l'indépendant, l'entreprise n'étant pas réellement distincte du travailleurs les nomenclatures de profession (telle la CIP – Classification internationale type des professions, plus connue sous son acronyme anglophone ISCO) et de secteur d'activité (telle la NACE - Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne) ne sont pas très adaptées. C'est pourquoi l'INASTI utilise une nomenclature spécifique, celle de la branche d'activité. Le graphique ci-dessous montre la répartition des indépendants wallons âgés de 18 à 64 ans par branche. Rappelons aussi qu'environ un tiers des indépendants emploient du personnel salarié et qu'un peu plus d'un quart exercent leur activité à travers une société.

Figure 14 : Répartition des indépendants par branche d'activité



Source : BCSS. Calculs IWEPS. Situation au 31 décembre 2017. Seuls les indépendants à titre principal âgés de 18 à 64 sont comptabilisés.

Enfin, précisons que l'activité indépendante est très masculine. Sans compter les aidant et les indépendants complémentaires, en Wallonie, il y a deux fois plus d'indépendants masculins que d'indépendantes : les chiffres de la BCSS comptabilisent 60.648 femmes indépendants pour 122.852 hommes indépendants en Wallonie au 31 décembre 2017 parmi la population âgée de 18 à 64 ans. Les femmes indépendantes ont aussi des revenus bien plus faibles que les hommes indépendants. Bien que la répartition des hommes et des femmes au sein des branches et secteurs d'activité ne soit pas neutre – il y a des branches « masculines » et des branches « féminines » – les recherches précédemment menées⁶ montrent que ce caractère très masculin du statut d'indépendant ne s'explique principalement pas par un effet sectoriel. Autrement dit, on ne peut pas expliquer le fait qu'il y ait une surreprésentation des hommes chez les indépendants par le fait que l'activité indépendante s'exerce dans des secteurs différents de l'activité salariée.

⁶ Voir Ghesquière F., Vanden Dooren L. & Vander Stricht V., « L'emploi indépendant en Wallonie : Comparaison internationale, évolution et distribution des revenus », *Rapport sur l'économie wallonne 2017*, IWEPS, pp. 149-186 et Ghesquière F. & O'Dorchaí S., « Travail indépendant et inégalités de genre en Belgique », *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2016, t. LV, n°4, pp. 23-40

L'objectif de ce document est d'analyser la question de la situation sociale des indépendants sous un autre angle, celui des trajectoires autour des transitions à partir du et vers le statut d'indépendant. Ainsi, nous cherchons à identifier le parcours professionnel antérieur des personnes qui deviennent indépendantes et le parcours professionnel ultérieur des personnes qui quittent ce statut. Nous croiserons également ces deux dimensions d'origine et de devenir des indépendants en identifiant les parcours types antérieurs et ultérieurs des personnes qui deviennent indépendantes. Cette dernière manière de faire permettra particulièrement d'évaluer à quel point l'insertion dans une activité indépendante est « durable » pour les personnes et si ce caractère plus ou moins durable dépend de la trajectoire antérieure au début de l'activité indépendante.

Cette analyse des trajectoires permet d'éclairer deux types de questions qui se posent sur le statut d'indépendant. D'une part, elle permet d'apporter des éléments sur la problématique de la précarité des indépendants. La stabilité de l'emploi étant un aspect central qui protège de la précarité de l'emploi⁷, cette étude permet de compléter d'autres analyses sur la situation sociale des indépendants, notamment les études que nous avons menées sur les revenus⁸. En outre, savoir ce que deviennent les indépendants qui arrêtent leur activité fournit une idée de leur situation sociale nouvelle (autre emploi, chômage, etc.). D'autre part, cette analyse permet d'éclairer la question de l'entrepreneuriat (et en particulier de l'auto-entrepreneuriat) prôné par certains acteurs. On peut ainsi savoir non seulement qui devient indépendant mais aussi qui, parmi ceux qui deviennent indépendants, occupe cette activité de manière durable.

La suite de ce document se décompose en trois parties, de tailles inégales. La première, méthodologique, présente la technique de classification hiérarchique de trajectoires qui a été utilisée et les différents choix d'ordre méthodologique qui ont été posés. La deuxième, la plus longue, présente les résultats détaillés. Elle se décompose en trois sections, qui se distinguent selon l'objet étudié. La première section analyse les trajectoires de devenir des indépendants qui arrêtent leur activité : que deviennent-ils après leur fin d'activité. La deuxième section analyse les trajectoires d'origine des indépendants qui débutent leur activité : que faisaient-ils avant de devenir indépendants ? La troisième section étudie les trajectoires d'origine et de devenir des nouveaux indépendants : que faisaient-ils avant de devenir indépendants et que devient leur activité après son lancement (pérennité, arrêt, changement de statut...) ? La dernière partie, plus brève, conclut en revenant sur les principaux résultats et, surtout, sur les enseignements que l'on peut en tirer.

⁷ Paugam S., *Le Salarié de la Précarité*, PUF, 2007, Paris.

⁸ Ghesquière F. & O'Dorchai S., « Travail indépendant et inégalités de genre en Belgique », *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2016, t. LV, n°4, pp. 23-40

2. Éléments méthodologiques

2.1. PRINCIPES DE LA CLASSIFICATION HIÉRARCHIQUE DE TRAJECTOIRES

D'un point de vue méthodologique, nous recourons ici à une méthode de classification hiérarchique de trajectoires⁹. Cette méthode vise à identifier des types de trajectoires en regroupant les individus dont les trajectoires sont les plus similaires. Une fois ces types identifiés, ils peuvent être décrits, non seulement selon les parcours que l'on retrouve chez leurs membres, mais aussi à partir d'autres variables : sexe, âge, métier exercé, revenu... La mise en œuvre de cette technique se déroule en quatre étapes.

Dans un premier temps, il faut identifier les parcours des individus. C'est-à-dire mesurer le statut de l'individu à chaque moment (ici le trimestre) de la trajectoire. Le « statut » devant être une variable catégorielle (c'est-à-dire avec des modalités exhaustives et mutuellement exclusives). L'opération de catégorisation est au cœur de cette étape.

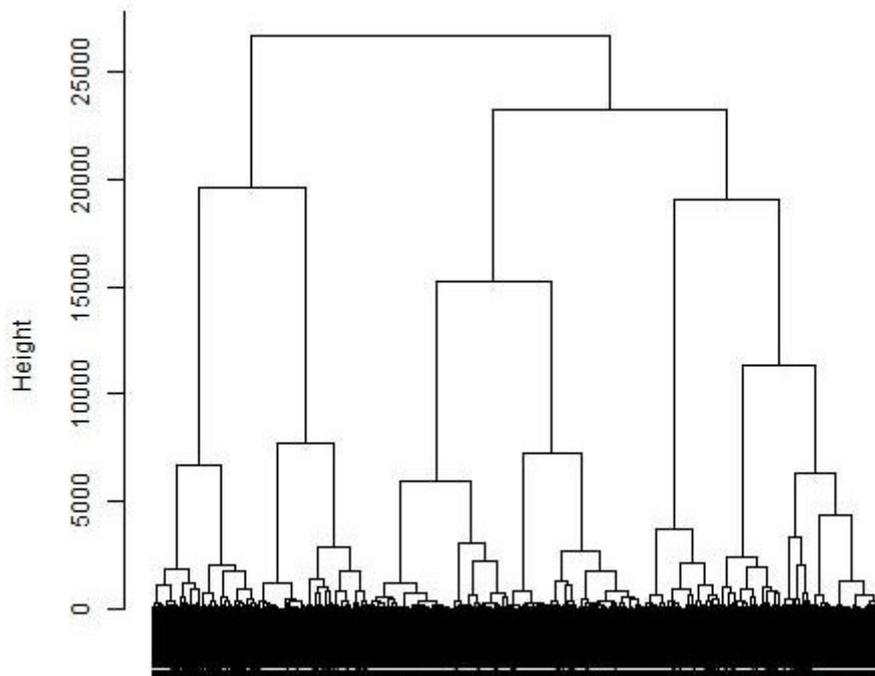
Dans un deuxième temps, il faut construire une matrice de distances entre individus, à partir des trajectoires. Ainsi, on obtient pour chaque paire d'individus une mesure de distance. Il existe plusieurs manières de calculer cette matrice de distances, mais elles partagent le fait que plus deux individus présentent des trajectoires différentes, plus la distance entre eux-ci est grande. Deux individus aux trajectoires identiques seront séparés d'une distance minimale, ou nulle. C'est parce qu'il existe diverses manières de définir la différence entre trajectoires qu'il y a plusieurs méthodes de construction d'une matrice de distances. Dans notre cas, la méthode utilisée est celle de la *Longest Common Subsequence* (LCS), méthode qui fait que plus deux individus partagent une longue « partie » de trajectoire, plus ils seront considérés comme proches. D'autres méthodes existent mais elles ont quelques inconvénients. Par exemple, la méthode *Longest Common Prefix* (LCP) ne prend en compte que les débuts de trajectoires identiques pour rapprocher les individus. Ainsi, deux trajectoires ne différant que par la première situation mesurée seront considérées comme totalement différentes. Des méthodes d'*Optimal Matching* (OM) sont proches de la LCS mais elles diffèrent par le fait que certains statuts sont considérés comme plus proches que d'autres – et qu'il faut fixer leur degré de proximité *a priori*. Ainsi, des trajectoires qui diffèrent légèrement auront des degrés de proximités variables selon les statuts par lesquels elles diffèrent. L'inconvénient de ce type de méthode est qu'il faut fixer a priori les degrés de proximité entre chaque statut. Il nous a semblé plus simple et plus clair de considérer que tous les statuts ont les mêmes degrés de proximité les uns envers les autres. Ce qui revient à utiliser la méthode LCS.

Dans un troisième temps, on regroupe progressivement les individus (et les regroupements d'individus) les plus proches pour obtenir des types. On appelle cette phase classification hiérarchique car en regroupant progressivement (hiérarchiquement) les individus ensemble (on part d'une situation où il n'y a que des individus à une situation où tous les individus appartiennent à un seul groupe), chaque individu appartient à différents groupes qui s'emboîtent les uns dans les autres. Les graphiques de dendrogramme représentent bien cette étape (voir ci-dessous). Notons qu'ici aussi il existe plusieurs manières de regrouper les individus et les groupes, principalement parce qu'il y a plusieurs possibilités pour mesurer la distance entre groupes. Par exemple, on peut prendre la distance moyenne entre les individus des deux groupes, la distance maximale ou la distance

⁹ Pour les aspects techniques de cette méthode, voir : Gabadinho, A., G. Ritschard, M. Studer and N. S. Müller, *Mining sequence data in R with the TraMineR package: A user's guide*, University of Geneva, 2009. (<http://mephisto.unige.ch/traminer>)

minimale. Dans notre cas, nous utilisons une méthode qui présente l'avantage de constituer des groupes relativement cohérents (dont les distances entre tous les individus sont plutôt limitées) et de taille relativement similaire (c'est-à-dire qui évite d'avoir un groupe comprenant la majorité des individus à côté de groupes en comprenant quelques-uns)¹⁰.

Figure 2.1 : Exemple de dendrogramme



Note de lecture : les individus et groupes d'individus sont regroupés au fur et à mesure que l'on "monte" sur l'axe vertical. Plus on se situe haut sur l'axe, plus les groupes identifiés à ce moment du regroupement sont hétérogènes. Autrement dit, plus on se situe haut sur l'axe, plus on regroupe ensemble des individus et groupes d'individus différents.

Dans un quatrième temps, on définit le nombre de groupes que l'on va étudier. Visuellement, on « coupe » le dendrogramme horizontalement pour choisir le nombre de classes. Il est nécessaire de conserver un nombre de groupes suffisant mais pas trop important. Un nombre de groupes trop élevé risque de rendre l'analyse fastidieuse (la comparaison entre groupes prendra trop de temps) et l'on risque d'avoir des types peu utiles qui ne regroupent que quelques individus. Ce biais poussé à l'extrême peut amener à une vision trop singulière du social selon laquelle chaque individu est unique et où l'identification de types n'est plus possible. À l'opposé avoir trop peu de groupes peut produire des types fourre-tout, regroupant ensemble des trajectoires très différentes ensemble, dont la pertinence serait plus que discutable. Pour des raisons pratiques évidentes, il est aussi préférable d'avoir des groupes dont la taille (en termes de nombre de membres) est du même ordre de grandeur.

Cette méthode diffère par deux points des techniques statistiques fondées sur le test d'hypothèse (comme les régressions) souvent utilisées en sciences humaines. D'une part, il s'agit d'une méthode inductive et pas hypothético-déductive : on part des données pour construire des groupes et on ne teste pas une hypothèse posée *a priori*. Les résultats obtenus permettent d'éclairer certains

¹⁰ Techniquement, il s'agit de la méthode d'agrégation ward.D de la fonction *hclust* du package *stats* du logiciel R. Pour des informations techniques, voir Murtagh, F., & Legendre, P. (2014). « Ward's hierarchical agglomerative clustering method : which algorithms implement Ward's criterion ? ». *Journal of Classification*, 31(3), 274-295.

éléments, de mettre à jour des régularités ou de pointer des similarités mais ils ne permettent pas de confirmer ou d'infirmer une hypothèse de recherche. D'autre part, on ne mobilise pas l'inférence statistique : on travaille uniquement sur l'échantillon en notre possession sans chercher à évaluer les possibilités de généraliser certaines conclusions à une population plus large. Il s'agit donc d'une méthode qu'on pourrait classer dans la statistique descriptive.

Cette opposition entre classification hiérarchique de trajectoires et méthodes basées sur la théorie du test d'hypothèse est à relativiser parce que les techniques basées sur l'inférence statistique peuvent revenir après la classification en comparant les groupes selon des variables connexes (sexe, âge, métier, revenus, etc.) et en testant la signification statistique de ces différences à l'aide d'analyses de variances. De ce point de vue, la classification hiérarchique de trajectoires peut être vue comme une phase de "pré-analyse" ou de réorganisation des variables, au même titre qu'une analyse en composantes principales (ACP) ou un recodage des données dont l'objectif est la création de nouvelles variables.

2.2. CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

Nous l'avons vu, la première étape dans une analyse de classification de trajectoires consiste à identifier le statut pour chaque laps de temps pris en compte. Dans les données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS, une institution centralisant et croisant plusieurs données issues des institutions de la sécurité sociale), que nous avons utilisées pour notre analyse, nous pouvons connaître la position socio-économique de chaque individu tous les derniers jours des trimestres (31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre), il s'agit donc du moment retenu. Nous avons construit le statut à partir de trois variables de la BCSS : la position dans la nomenclature socio-économique¹¹, le statut de travailleur frontalier sortant et le temps de travail presté au cours du trimestre.

La nomenclature socio-économique de la BCSS est une classification des personnes selon leurs revenus connus de la sécurité sociale : salaire, revenu d'une activité indépendante, allocation... Elle est fondée sur le principe de classer la personne dans la catégorie la plus proche de l'emploi. Ainsi, les catégories de travailleurs priment sur les catégories de chômeurs, qui priment sur les catégories d'autres allocataires, qui priment sur la catégorie de personnes sans revenu connu de la sécurité sociale. Cette dernière catégorie un peu fourre-tout comprend tant des personnes au foyer, des travailleurs frontaliers sortants ou d'institutions internationales, des rentiers que des personnes très précarisées sans aucun revenu propre.

Le temps de travail est calculé pour la totalité du trimestre. Ainsi, une personne qui travaille à temps plein, mais uniquement pendant la moitié du trimestre (et ne travaillait pas l'autre moitié), sera catégorisée comme à mi-temps. Les emplois de courte durée ou d'intérimaire seront donc souvent classés dans les emplois à temps partiel. Ce qui permet de rapprocher deux formes de précarité que sont le temps partiel et l'instabilité de l'emploi. Au contraire, une personne qui cumule plusieurs emplois à temps partiel et dont la somme des temps prestés atteint (ou dépasse) un équivalent temps plein (ETP) sera comptabilisée comme à temps plein. Nous avons procédé de cette manière car c'est plus le temps travaillé au total par la personne que le temps de travail de l'emploi qui nous semblait pertinent. Même si ce choix peut sembler contestable (jongler avec plusieurs temps partiels n'est jamais simple et témoigne souvent d'une certaine forme de précarité), par souci de cohérence, il était nécessaire de toujours prendre en compte le temps presté pour l'ensemble du trimestre.

¹¹ Les détails sur la nomenclature socio-économique se trouvent ici : https://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/dwh/dwh_page/content/websites/datawarehouse/others/structure-nomenclature.html

À partir de ces trois variables (nomenclature BCSS, emploi frontalier, temps de travail), nous avons construit dix statuts différents. Chaque statut a un nom et une couleur que nous utiliserons systématiquement. Celles-ci ont été choisies de manière à ce que des statuts proches soient représentés dans des couleurs proches. Les dix statuts sont les suivants :

- **1. Salarié à temps plein.** Il s'agit des salariés (nomenclature 1.1) dont le temps de travail du trimestre est égal ou supérieur à un ETP ou des travailleurs frontaliers sortants. Ces derniers sont par défaut classés comme temps plein car nous n'avons pas d'information sur leur régime de travail (à temps partiel ou à temps plein). Comme l'emploi à temps plein est plus répandu que l'emploi à temps partiel, c'est l'inclusion dans cette catégorie qui a été retenue. La couleur associée à cette modalité est le bleu.
- **2. Salarié à temps partiel.** Il s'agit des salariés (nomenclature 1.1) dont le temps de travail pour la totalité du trimestre est inférieur à un temps plein. La couleur associée à cette modalité est le bleu clair.
- **3. Indépendant.** Il s'agit des indépendants qui n'ont pas d'activité salariée (nomenclature 1.2.1, 1.2.2) ou dont l'emploi salarié n'est que complémentaire à leur activité indépendante (nomenclature 1.4.2). Cette dernière catégorie est assez rare et reprend les personnes qui sont indépendantes à titre principal et travaillent comme salarié à temps (très) partiel, par exemple en tant qu'enseignant. La couleur associée à ce statut est le rouge.
- **4. Indépendant après retraite.** Il s'agit d'indépendants et d'aidants dont le régime de cotisation est celui d'après l'âge de la retraite (nomenclature 1.2.3 et 1.3.3). Il s'agit d'un régime spécial pour les personnes de plus de 65 ans dont la cotisation est moindre car n'ouvrant pas le droit à une pension de retraite. La couleur associée à ce statut est l'orange.
- **5. Aidant.** Il s'agit des aidants qui n'ont pas d'activité salariée (nomenclature 1.3.1, 1.3.2) ou dont l'emploi salarié n'est que complémentaire à leur activité en tant qu'aidant (nomenclature 1.4.3). Cette dernière catégorie est très rare et reprend les personnes qui sont aidant à titre principal et travaillent comme salarié à temps (très) partiel. La couleur associée à ce statut est le rose.
- **6. Salarié et indépendant complémentaire.** Il s'agit de personnes qui cumulent un emploi salarié avec une activité d'indépendant ou d'aidant à titre complémentaire (nomenclature 1.4.1). La couleur de cette catégorie est le mauve.
- **7. Demandeur d'emploi** indemnisé et bénéficiaire du revenu d'insertion sociale (RIS). Il s'agit des bénéficiaires d'une allocation de chômage, d'une allocation d'attente, d'une allocation d'insertion, d'un revenu d'intégration sociale (RIS) ou de l'aide équivalente (nomenclature 2.1, 2.2, 2.3, 3.3.1 et 3.3.2). Les bénéficiaires d'une allocation de chômage avec complément d'entreprise (« prépension ») ne sont pas compris dans cette catégorie. Le point commun de cette catégorie est que ses membres sont tous à la recherche d'un emploi (à l'exception de certains bénéficiaires du RIS). La couleur de cette catégorie est le vert.
- **8. Autre.** Cette catégorie comprend les personnes qui n'ont aucun revenu connu de la sécurité sociale et les bénéficiaires d'une interruption de carrière, les personnes en incapacité de travail ou percevant une allocation de handicapé (nomenclature 3.1, 3.7.1, 3.7.2, 3.7.3, 3.8, 4). Il s'agit principalement de personne sans revenu connu, les autres positions dans la nomenclature socio-économique étant très peu présentes dans notre base de données. La couleur associée à cette catégorie est le kaki.
- **9. Pensionné.** Il s'agit de bénéficiaires d'une pension (sans emploi), de prépensionnés et de personnes dispensées d'inscription comme demandeur d'emploi (nomenclature 3.2, 3.4, 3.5, 3.5.1). La couleur associée à cette catégorie est le jaune.

- 10. **Étudiant.** Il s'agit d'enfants bénéficiaires d'allocations familiales (nomenclature 3.6). Tous les étudiants n'y sont pas repris puisque ceux qui ne bénéficient pas d'allocations familiales n'y sont pas (par ex. des étudiants de plus de 25 ans ou qui n'ont pas demandé d'allocations familiales) et certains bénéficiaires ne sont pas étudiants (par exemple des jeunes en stage d'attente ou d'insertion), mais le terme étudiant est plus court et plus évocateur que celui de bénéficiaire d'allocations familiales. La couleur associée à cette catégorie est le cyan.

Les données utilisées proviennent de la BCSS. Nous avons pu travailler sur toutes les personnes qui avaient une activité d'indépendant¹² à un moment entre début 2005 et fin 2012¹³. Parmi ces individus, nous avons utilisé trois sous-populations.

La première permet d'étudier le devenir socio-économique des indépendants qui quittent ce statut, elle reprend tous ceux qui étaient indépendants à la fin du premier trimestre 2005, mais qui ne l'étaient plus à la fin du premier trimestre 2006. Cette population est aussi limitée aux indépendants domiciliés en Wallonie à la fin de l'année 2005. Le lieu de domicile provenant du registre national il n'est disponible qu'au 31 décembre, alors que le statut socio-économique est connu pour les quatre derniers jours de trimestre par an (31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre). Cette manière de faire permet de suivre les indépendants pendant 7 ou 8 ans (selon qu'ils arrêtent entre avril 2005 et mars 2006).

La seconde permet d'étudier l'origine socio-économique des nouveaux indépendants, elle reprend tous ceux qui n'étaient pas indépendants fin 2011 mais qui l'étaient fin 2012. Parmi ces personnes, seules celles domiciliées en Région wallonne fin 2012 ont été conservées. Cette population permet de connaître l'origine socio-économique des personnes qui se lancent comme indépendant en Wallonie pour une période de 7 à 8 ans.

La troisième permet de relier l'origine au devenir socio-économique des nouveaux indépendants. Elle reprend tous ceux qui étaient indépendants fin 2008 mais ne l'étaient pas fin 2007. Ici, uniquement les personnes en Wallonie fin 2008 sont conservées. Cette manière de procéder permet de savoir ce que deviennent les indépendants 4 à 5 ans après leur début d'activité tout en connaissant le parcours antérieur pour une durée de 3 à 4 ans. Évidemment, un nombre important de nouveaux indépendants maintiennent leur activité pendant au moins 4 à 5 ans, mais d'autres n'occupent ce statut que quelques mois ou années.

Notons que ces trois sous-populations sont exhaustives et ne constituent pas un échantillon au sens statistique du terme. Ces données sont donc particulièrement adaptées à la méthode de classification de trajectoires. Dans l'analyse, il ne sera donc pas nécessaire de recourir aux méthodes d'inférence statistique.

¹² La définition de l'indépendant est celle développée plus haut qui reprend les indépendants à titre principal, les indépendants complémentaires qui n'ont pas d'activité salariée et les indépendants qui cumulent leur activité avec un emploi salarié, mais qui n'est qu'à titre complémentaire (c'est-à-dire à temps partiel alors que l'activité d'indépendant l'est à titre principal).

¹³ Pour des raisons techniques dans la transmission des données entre l'INASTI et la BCSS, quelques indépendants ne sont pas repris dans les données comme tels. Mais ce biais est limité car il s'agit uniquement des indépendants qui n'ont exercé leur activité que pendant une durée de moins d'un an et qui n'étaient pas actifs au 31 décembre de l'année. Précisons aussi que si les données peuvent sembler anciennes, il s'agissait des dernières données disponibles au moment où la demande a été effectuée. Ce caractère ancien s'explique par le fait qu'il faut un laps de temps important pour que les données de revenus des indépendants soient transférés de l'INASTI vers la BCSS.

3. Analyse de trajectoires d'indépendants

3.1. LE DEVENIR DES INDÉPENDANTS QUI ARRÊTENT LEUR ACTIVITÉ

3.1.1. Le tableau des transitions

Avant de proposer une typologie des trajectoires, il est intéressant de regarder la matrice des transitions (tableau 1). Celle-ci reprend pour chaque statut (en ligne) les fréquences des statuts du trimestre suivant. On peut y observer, par exemple, que 84,6 % des personnes de notre population (tous trimestres confondus) qui étaient des salariés à temps plein sont toujours des salariés à temps plein trois mois plus tard. Notons que la catégorie étudiant, si elle est reprise dans le tableau, est tout à fait marginale dans cette population-ci.

Tableau 3.1 : Transition des trajectoires de devenir, en %

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Part de ce statut dans l'ensemble des statuts
1. Salarié temps plein vers...	84,6	11,1	0,3	0,0	0,0	0,5	1,5	1,9	0,2	0,0	100	13
2. Salarié temps partiel vers...	20,8	69,0	0,4	0,0	0,0	0,5	4,1	4,4	0,8	0,0	100	9
3. Indépendant vers...	0,5	1,7	80,3	2,1	0,1	5,3	2,3	6,4	1,3	0,1	100	19
4. Indépendant après retraite vers...	0,0	0,0	0,1	97,5	0,0	0,0	0,0	0,3	2,0	0,0	100	8
5. Aidant vers...	0,1	0,2	1,1	0,0	95,8	0,2	0,6	1,5	0,5	0,0	100	1
6. Indépendant complémentaire vers...	2,2	1,2	5,2	0,0	0,0	91,1	0,1	0,2	0,0	0,0	100	10
7. Demandeur d'emploi vers...	0,6	8,6	1,5	0,0	0,1	0,0	81,2	5,2	2,8	0,0	100	8
8. Autre vers...	0,5	3,0	1,3	0,1	0,1	0,0	2,9	90,5	1,5	0,0	100	19
9. Pensionné vers...	0,0	1,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,9	1,2	96,6	0,0	100	13
10. Étudiant vers...	1,0	8,3	1,0	0,0	0,0	0,0	1,8	6,0	0,0	81,8	100	0

Note de lecture. Ce tableau répartit l'ensemble des transitions selon le statut en début de transition. En ligne, on indique le statut donné à un trimestre et en colonne le statut au trimestre suivant. Le chiffre de la légende des colonnes correspond au statut indiqué en ligne. Ainsi la colonne « 1 » comprend les transitions vers le statut de salarié à temps plein. Le 20,8 % au croisement de la ligne « 2. Salarié temps plein vers... » avec la colonne « 1. » indique que parmi l'ensemble des statuts de salariés à temps partiel (toutes personnes et tous trimestres confondus), 20,8 % des statuts au trimestre suivant sont des statuts de salariés à temps plein. Notons que ce tableau a été construit sur base de tous les statuts trimestriels de 2005 à 2012 des personnes qui étaient actives en tant qu'indépendant à la fin du premier trimestre 2005 mais qui ne l'étaient plus à la fin du premier trimestre 2006 et étaient domiciliés en Wallonie à la fin de l'année 2005. La dernière colonne indique la part du statut correspondant dans l'ensemble des statuts étudiés (tous trimestres confondus).

Source : BCSS – Calculs : IWEPS

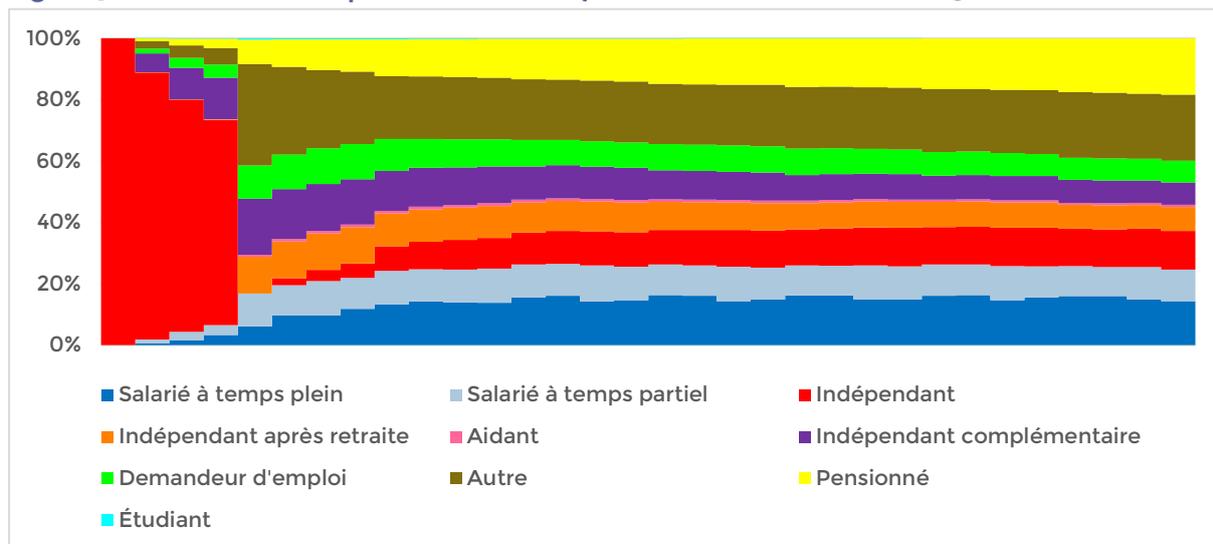
Cette matrice permet de voir, parmi la population des indépendants qui arrêtent, quelles sont les transitions les plus fréquentes et les statuts les plus stables. On observe que les catégories les plus stables sont celles d'indépendant après la retraite, de pensionné, d'aidant, d'indépendant complémentaire et d'autre. La catégorie d'indépendant apparaît ici peu stable probablement en raison de la définition de notre population qui comprend uniquement les indépendants qui arrêtent. La catégorie la moins stable est celle de salarié à temps partiel, mais cela peut s'expliquer par le fait que les emplois prestés uniquement une partie du trimestre (par ex. un emploi commençant ou s'arrêtant au milieu du trimestre) y sont inclus. Selon les statuts, on observe que les transitions plus fréquentes ne sont pas les mêmes. On peut ainsi pointer quelques transitions plus communes : du salariat à temps plein vers le salariat à temps partiel, du salariat à temps partiel vers le salariat à temps plein¹⁴, le chômage et le statut autre, de l'indépendant vers l'indépendant complémentaire et vice-versa, du demandeur d'emploi vers l'emploi à temps partiel (mais cette transition est liée à la définition du temps partiel) et vers autre, des autres vers l'emploi à temps partiel ou le chômage. On constate que les transitions entre statuts proches sont relativement plus fréquentes, par exemple entre les statuts d'indépendants et d'indépendants complémentaires, de salarié à temps plein et à temps partiel ou de demandeur d'emploi, d'autre et de salarié à temps partiel.

3.1.2. *Les types de trajectoires en devenir*

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des différentes fréquences de la population des personnes qui arrêtent leur activité indépendante en 2005. Quelques éléments méritent d'être pointés : certains reprennent une activité d'indépendant assez rapidement, les statuts d'indépendant complémentaire et autres sont plus présents directement après l'arrêt de l'activité (et sont moins présents après), les statuts de salarié à temps plein et de pensionné voient leur fréquence augmenter plus tardivement. Précisons que l'ampleur des changements entre fin décembre 2005 et début 2006 s'explique essentiellement pour des raisons techniques de transmission de données entre l'INASTI et la BCSS : certains indépendants qui arrêtent leur activité en cours d'année sont considérés comme ayant déjà arrêté en début d'année.

¹⁴Le fait qu'on observe plus fréquemment de transition de l'emploi à temps partiel vers l'emploi à temps plein que l'inverse peut s'expliquer par la manière dont sont construits les statuts : une personne ayant obtenu un emploi en cours de trimestre sera considérée comme salarié à temps partiel (si elle ne travaillait pas à temps plein avant) alors qu'une personne perdant (ou quittant) son emploi en cours de trimestre ne sera pas considérée comme salariée (sauf si elle retrouve un emploi en cours de trimestre).

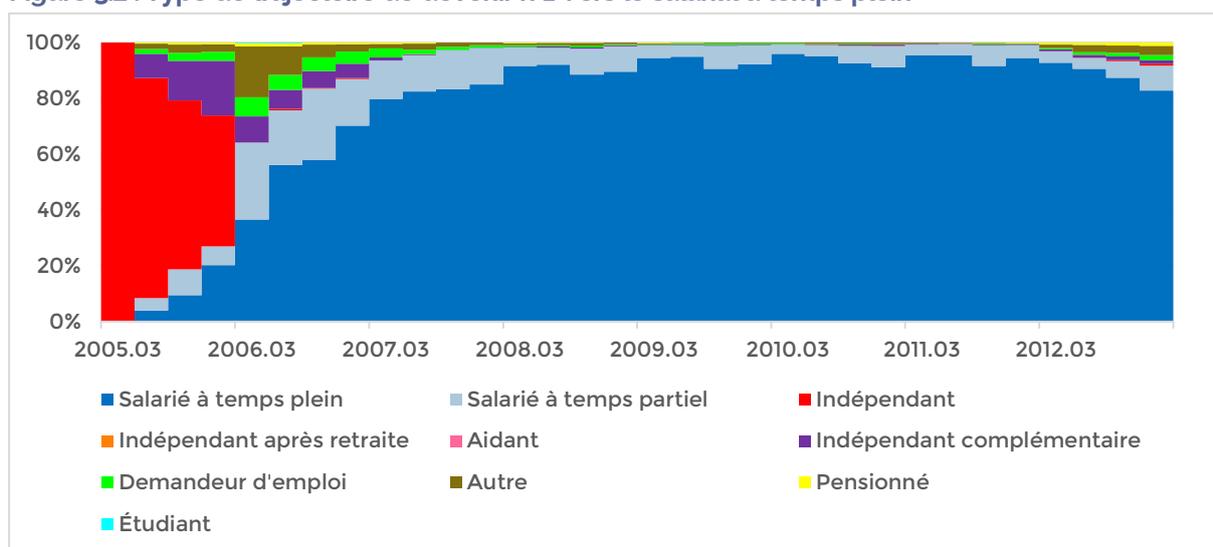
Figure 3.1 : Devenir des indépendants wallons qui arrêtent leur activité en 2005



Ce graphique ne permet cependant pas de savoir ce qu'il en est exactement par rapport aux trajectoires concrètes. C'est pourquoi identifier des types de trajectoires permet de comprendre plus finement les différents profils et trajectoires des individus. En nous basant sur la méthodologie présentée plus haut, nous avons produit dix types de trajectoires. On les retrouve dans le graphique ci-dessous. Nous leur avons donné les noms suivants :

- **1. Vers le salariat à temps plein.** Il s'agit de personnes transitant très rapidement vers l'emploi à temps plein, avec quelques emplois à temps partiel tout au long de la période (probablement des transitions d'un emploi à l'autre) et, pour une période courte au moment de la transition, quelques situations d'indépendant complémentaire, d'absence de revenu (autres) et de chômage. Environ 8 % des personnes de notre population appartiennent à cette catégorie.

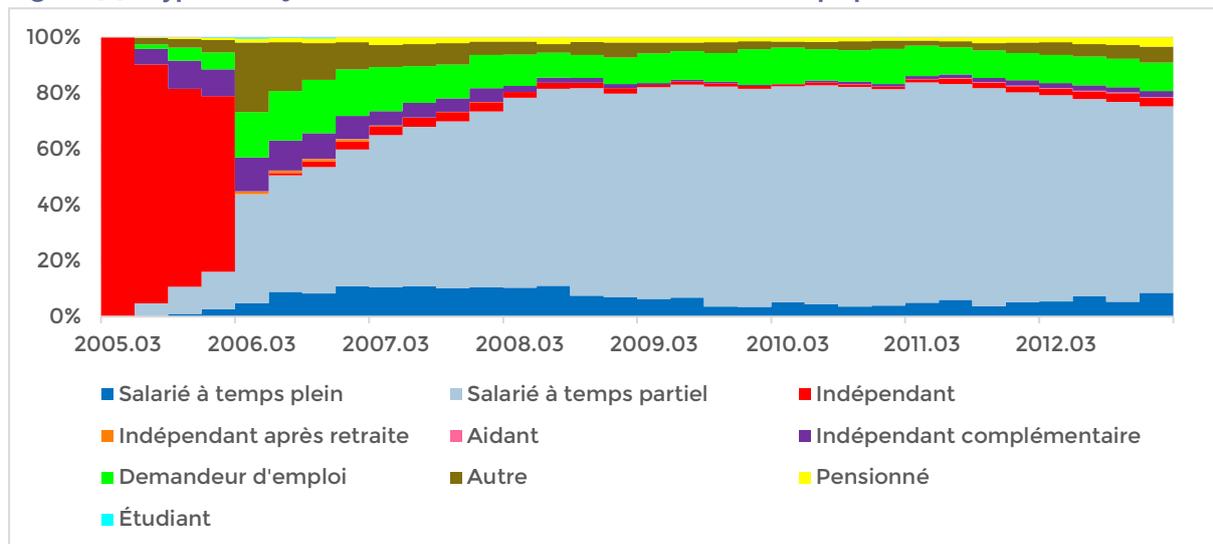
Figure 3.2 : Type de trajectoire de devenir n°1 Vers le salariat à temps plein



- **2. Vers le salariat à temps partiel.** Il s'agit de personnes occupant un emploi à temps partiel. On remarque aussi quelques situations de chômage, de cumul avec l'activité indépendante ou d'absence de revenu connu (autre). Les deux dernières situations se trouvent sont plus

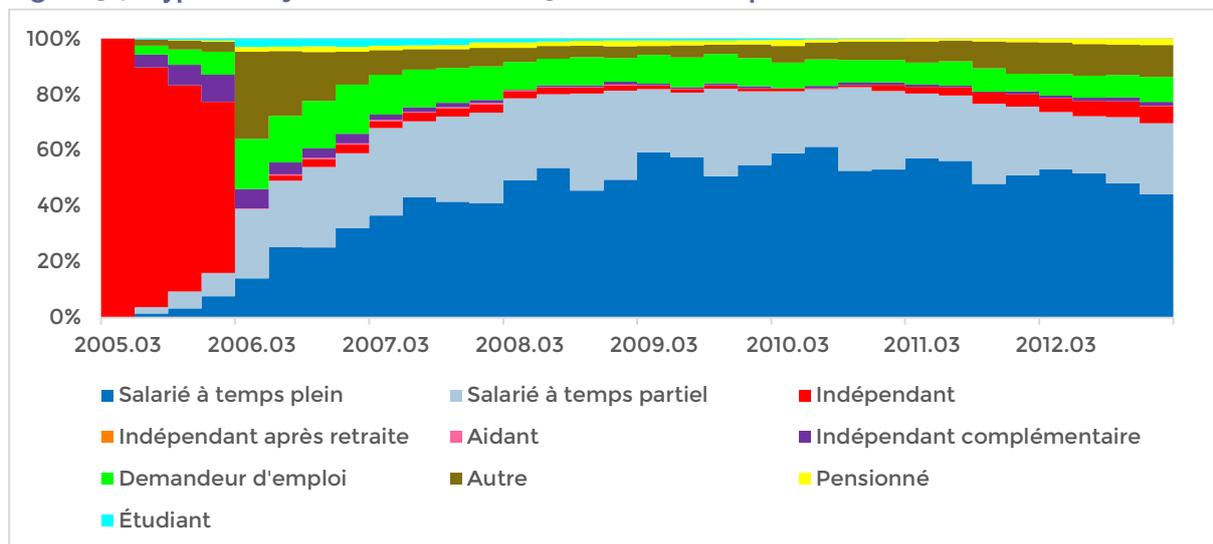
présentes dans les deux premières années. Environ 7 % des personnes de notre population appartiennent à cette catégorie.

Figure 3.3 : Type de trajectoire de devenir n°2 Vers le salariat à temps partiel



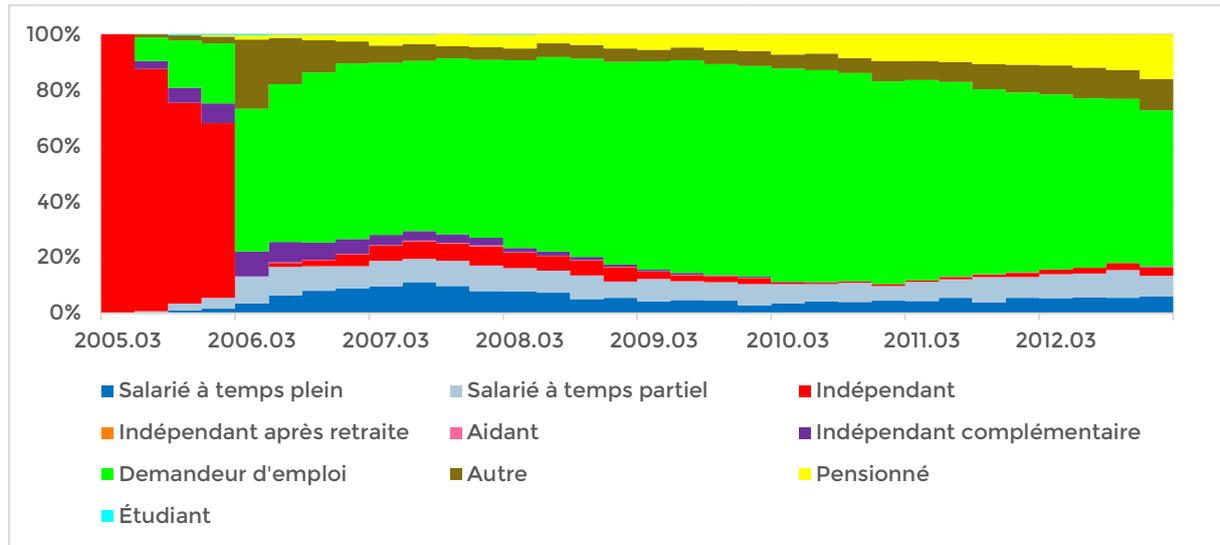
- 3. **Vers le salariat précaire.** Cette catégorie alterne les périodes de salariat à temps plein, d'emploi à temps partiel (ou de courte durée), de chômage et de situation inconnue (autre). On observe aussi quelques très rares retours à une activité indépendante. Le terme emploi précaire est utilisé car il s'agit de personnes qui sont à l'emploi la majeure partie du temps, mais dont les emplois ne sont visiblement pas stables, car entrecoupés de périodes de chômage. Environ 8 % des personnes de notre population appartiennent à cette catégorie.

Figure 3.4 : Type de trajectoire de devenir n°3 Vers le salariat précaire



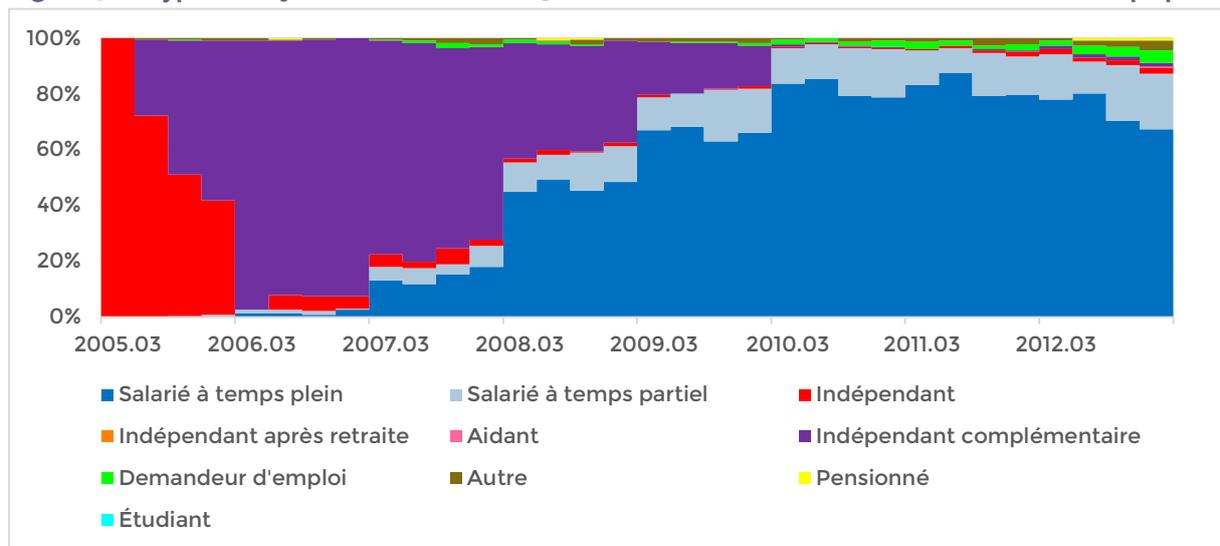
- 4. **Vers le chômage.** Ce sont des personnes qui basculent vers l'allocation de chômage (ou le RIS). On observe un peu d'emploi salarié (surtout à temps partiel ou à durée limitée), quelques retours temporaires à la situation d'indépendant et un léger basculement, lent et progressif, vers la situation de pensionné. Environ 7 % des personnes de notre population appartiennent à cette catégorie

Figure 3.5 : Type de trajectoire de devenir n°4 Vers le chômage



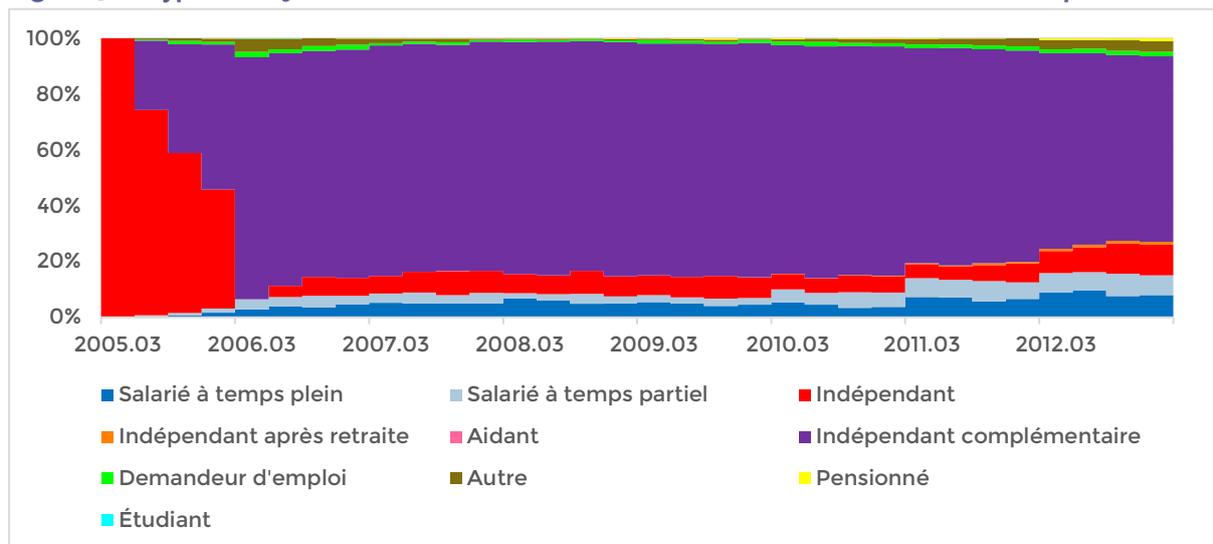
- 5. **Vers un cumul d'activités avant le salariat à temps plein.** Il s'agit de personnes qui cumulent temporairement (pendant un à cinq ans) leur activité indépendante avec un emploi salarié pour ensuite ne conserver que ce dernier, généralement sous la forme d'un emploi à temps plein. Seuls 2 % des personnes de notre population appartiennent à cette catégorie.

Figure 3.6 : Type de trajectoire de devenir n°5 Vers un cumul d'activités avant le salariat à temps plein



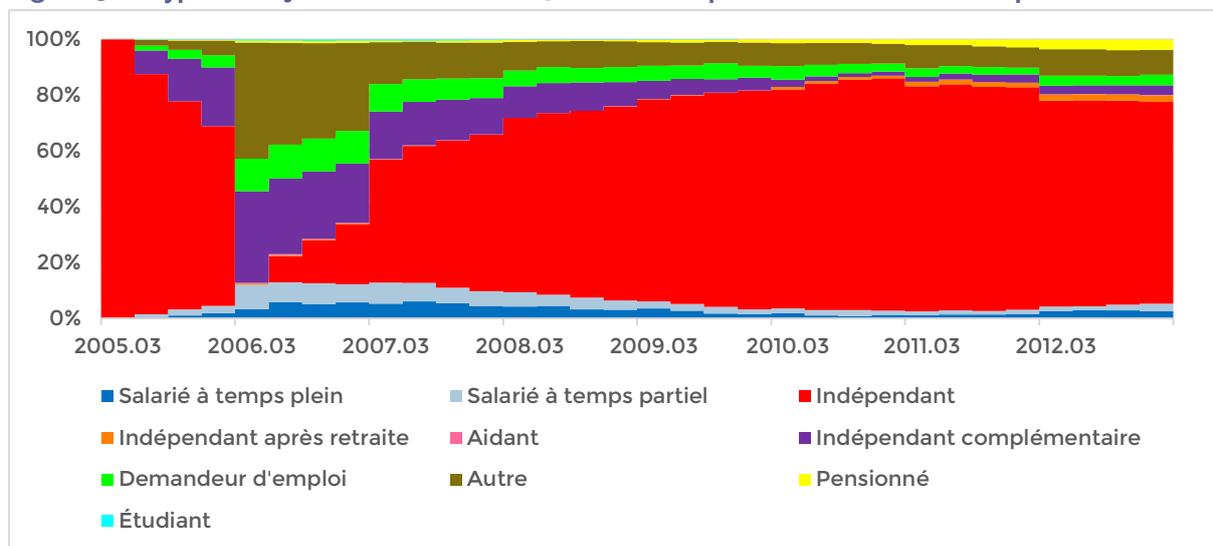
- 6. **Vers un cumul d'activités salariée et indépendante.** Il s'agit de personnes qui passent vers une situation de cumul d'une activité salariée et indépendante. Certains d'entre eux abandonnent, plus tard, l'une de leurs deux activités. Environ 10 % des personnes de notre population appartiennent à cette catégorie.

Figure 3.7 : Type de trajectoire de devenir n°6 Vers un cumul d'activités salariée et indépendante



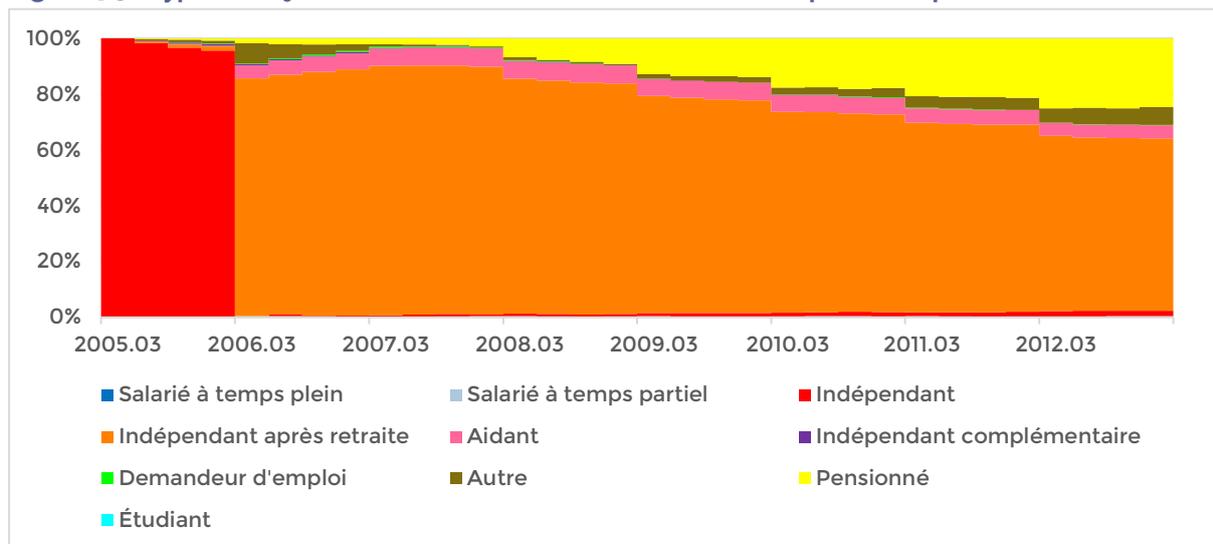
- 7. **Une courte pause dans l'activité indépendante.** Ce sont des personnes qui reviennent assez rapidement à la situation d'indépendant. Leur relativement courte période d'arrêt d'activité correspond surtout à des situations de cumul avec une activité salariée : indépendant complémentaire, d'absence de revenu (autre) ou de demande d'emploi (chômage ou RIS). Environ 14 % des personnes de notre population appartiennent à cette catégorie.

Figure 3.8 : Type de trajectoire de devenir n°7 Une courte pause dans l'activité indépendante



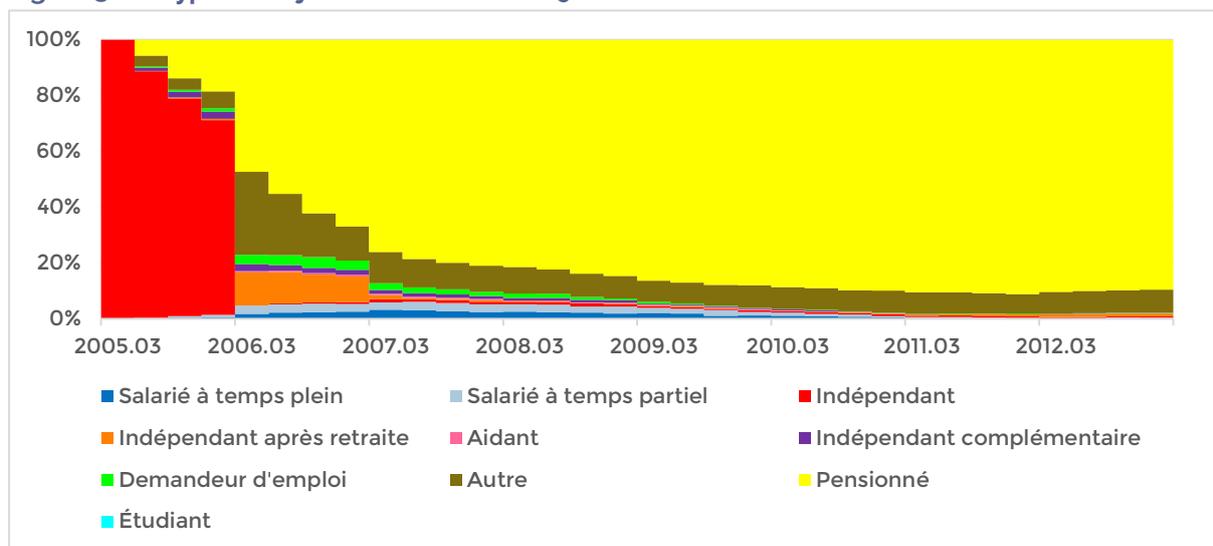
- 8. **Vers l'activité d'indépendant après la retraite.** Il s'agit de personnes qui continuent leur activité d'indépendant mais sous une autre forme. Quelques-uns exercent sous le statut d'aidant. Progressivement, certains (une minorité) arrêtent leur activité et passent dans la catégorie des retraités sans emploi ou (plus rarement) sans revenu (autres). Environ 12 % des personnes de notre population appartiennent à cette catégorie.

Figure 3.9 : Type de trajectoire de devenir n°8 Vers l'activité d'indépendant après la retraite



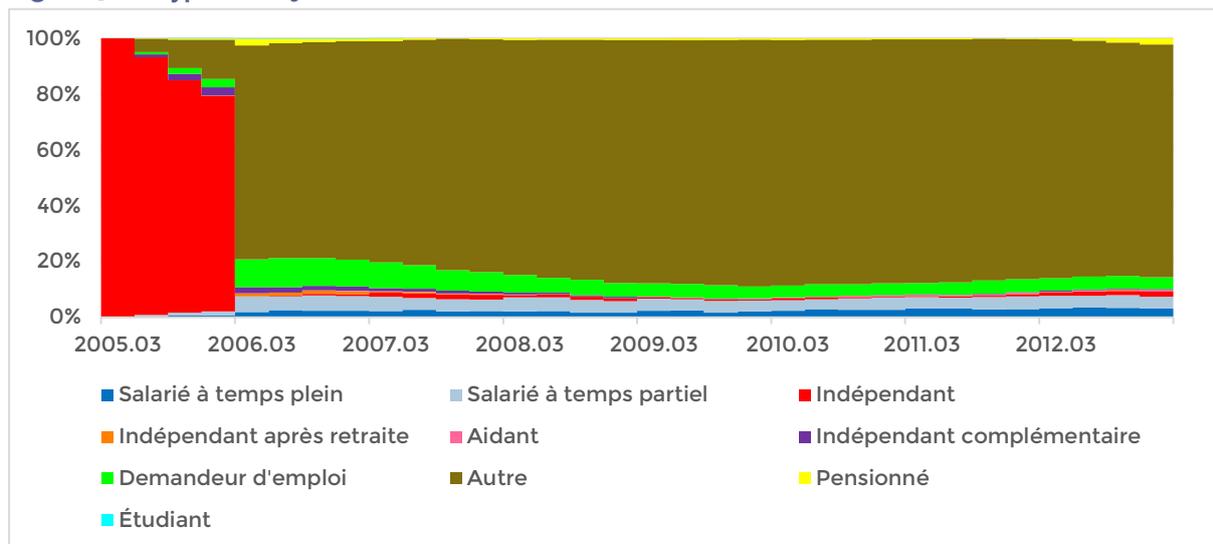
- 9. **Vers la retraite.** Il s'agit de personnes bénéficiant d'une pension de retraite sans emploi. On y trouve aussi quelques personnes appartenant à la catégorie autre. Pour certains, on observe que le passage vers la retraite se réalise par une année de transition où l'activité continue d'être menée mais sous le statut d'indépendant après l'âge de la retraite. Environ 14 % des personnes de notre population appartiennent à cette catégorie.

Figure 3.10 : Type de trajectoire de devenir n°9 Vers la retraite



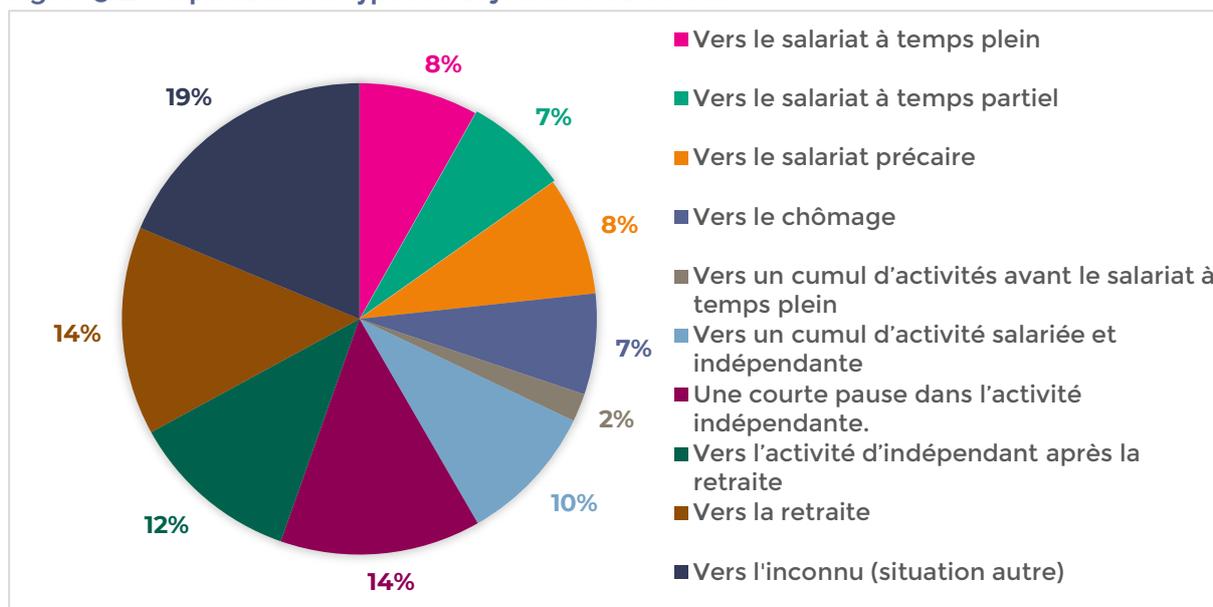
- 10. **Vers l'inconnu (situation autre).** Ce sont des personnes sans revenu connu de la sécurité sociale. Cette situation est très stable, seules quelques rares situations de chômage et d'emploi à temps partiel (ou de courte durée) sont présentes. Environ 19 % des personnes de notre population appartiennent à cette catégorie.

Figure 3.11 : Type de trajectoire de devenir n°10 Vers l'inconnu (situation autre)



Il est intéressant de comparer la fréquence de ces différents types de trajectoires. C'est ce que nous faisons dans le graphique ci-dessous. On peut y pointer cinq éléments marquants.

Figure 3.12 : Répartition des types de trajectoires de devenir



Premièrement, il y a assez peu de transitions menant directement à la retraite (seuls 14 % appartiennent à cette catégorie). La majorité des indépendants passent vers un autre statut que ce soit continuer leur activité après l'âge de la retraite, aller vers un emploi salarié ou une autre situation en dehors de l'emploi.

Deuxièmement pour une part importante (± 35 %), les transitions ne sont pas un arrêt de l'activité indépendante mais plutôt une reconfiguration de l'activité d'indépendant. Il s'agit d'une pause, d'un passage à une activité après retraite ou d'un cumul avec un emploi salarié.

Troisièmement, un nombre important d'anciens indépendants se trouvent probablement dans une situation difficile : 15 % se trouvent dans une situation de chômage ou d'emploi précaire. Ce chiffre de 15 % peut sembler faible, mais il ne prend pas en compte les emplois à temps partiel (7 %) ni les

situations inconnues (19 %), dont une partie est probablement sans revenu. Ce chiffre ne soustrait pas non plus du dénominateur les 35 % qui continuent leur activité d'indépendant sous une autre forme.

Quatrièmement, la sortie vers l'emploi stable et à temps plein est plutôt faible, car il ne s'agit que de 8 % ou 10 % (en incluant la transition indirecte vers ce statut) de la totalité de la population étudiée.

Cinquièmement, la sortie « en douceur » à travers un cumul d'activité salariée et indépendante pendant quelques années est assez peu commune, la sortie directe ou le cumul des deux activités (menant éventuellement bien plus tard à l'abandon d'une des deux) sont plus courants.

3.2. L'ORIGINE DES INDÉPENDANTS QUI DÉBUTENT LEUR ACTIVITÉ

Dans cette partie, nous étudions l'origine socio-économique des indépendants. Nous essayons donc de répondre à la question : qui devient indépendant ? Pour ce faire, notre population étudiée est différente de celle analysée dans la partie précédente : il s'agit de toutes les personnes qui n'étaient pas sous statut d'indépendant fin 2011 mais qui l'étaient fin 2012. Parmi ces personnes, seules celles domiciliées en Région wallonne fin 2012 ont été conservées. Ainsi, cette population permet de connaître l'origine socio-économique (trimestre par trimestre au cours d'une période de 6 à 8 ans) des personnes qui se lancent comme indépendant en Wallonie.

3.2.1. *Le tableau des transitions*

Le tableau 2 reprend la matrice des transitions, de manière similaire à ce que nous avons vu dans le tableau 1. Cependant, contrairement à ce dernier, ici, on répartit la fréquence des origines (statut à la fin du trimestre précédent) par rapport au statut actuel. Ainsi, le 83,6 % indique que 83,6 % des statuts de salariés à temps plein sont précédés du statut de salarié à temps plein (trois mois plus tôt). Notez que si tous les statuts sont présentés, les statuts de indépendants après l'âge de la retraite, aidant et pensionné sont peu fréquents dans les trajectoires d'origine.

Tableau 3.2 : Transition des trajectoires d'origine, en %

	De 1...	De 2...	De 3...	De 4...	De 5...	De 6...	De 7...	De 8...	De 9...	De 10...	Total	Proportion de ce statut dans l'ensemble des statuts
... vers salarié temps plein (1)	83,6	14,8	0,1	0,0	0,0	0,4	0,2	0,7	0,0	0,2	100	17
... vers salarié temps partiel (2)	16,3	66,2	0,4	0,0	0,0	0,3	6,8	5,6	1,2	3,2	100	12
... vers indépendant (3)	2,3	2,0	74,7	0,0	0,6	7,4	3,8	7,0	0,5	1,8	100	15
... vers indépendant après retraite (4)	0,0	0,3	7,2	89,3	0,5	0,8	0,0	1,3	0,5	0,0	100	0
... vers aidant (5)	0,1	0,3	0,3	0,0	96,7	0,4	0,5	1,4	0,0	0,2	100	2
... vers indépendant complémentaire (6)	3,0	2,2	3,8	0,0	0,0	90,6	0,1	0,1	0,0	0,1	100	11
... vers chômeur / RIS (7)	3,3	7,2	1,0	0,0	0,1	0,1	77,0	7,8	2,2	1,3	100	9
... vers autre (8)	2,4	3,4	1,1	0,0	0,2	0,0	2,5	88,7	0,2	1,4	100	18
... vers pensionné (9)	1,7	3,0	0,7	0,0	0,0	0,1	19,0	3,6	71,1	0,8	100	1
... vers étudiant (10)	0,2	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,9	0,0	97,5	100	14

Note de lecture. Ce tableau répartit l'ensemble des transitions selon le statut en fin de transition. En ligne, nous avons le statut donné à un trimestre et en colonne le statut au trimestre précédent. Le chiffre des colonnes correspond au statut indiqué en ligne. Ainsi la colonne « De 1... » indique les transitions qui proviennent du statut de salarié à temps plein. Le 16,3 % au croisement de la ligne « ... vers salarié à temps partiel (2) » avec la colonne « De 1... » indique que parmi l'ensemble des statuts de salariés à temps partiel (toutes personnes et tous trimestres confondus), 16,3 % des statuts au trimestre précédent étaient des statuts de salariés à temps plein. Notons que le tableau a été construit sur base de tous les statuts trimestriels de 2005 à 2012 des personnes qui étaient indépendants fin 2012 mais qui ne l'étaient pas fin 2011 et étaient domiciliés en Wallonie à la fin de l'année 2012. La dernière colonne indique la part du statut correspondant dans l'ensemble des statuts étudiés (tous trimestres confondus).

Source : BCSS - Calculs : IWEPS.

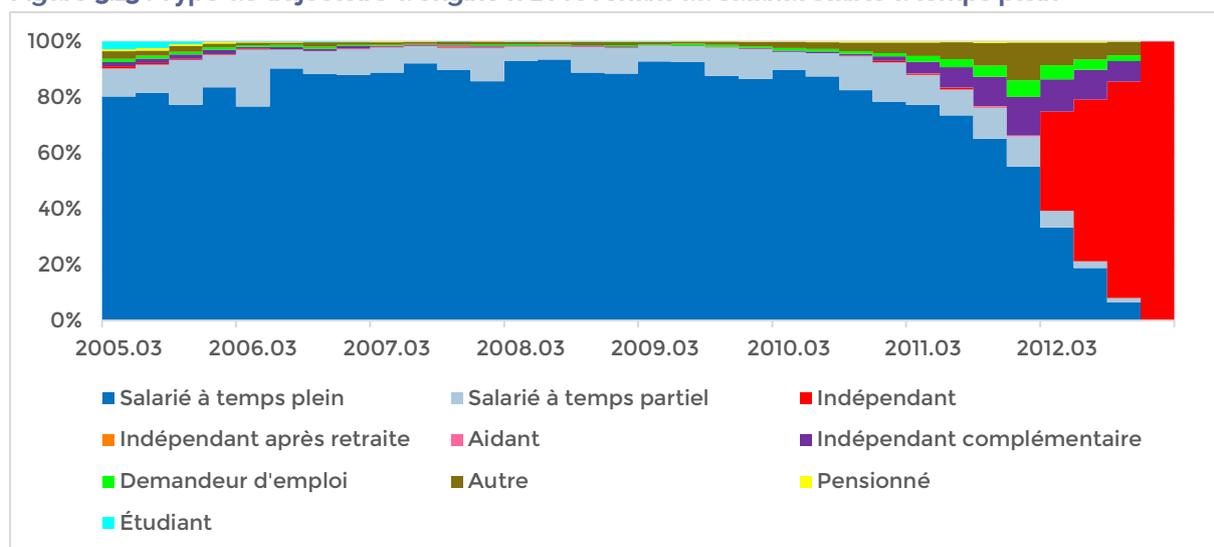
On y observe (dans la diagonale) que certaines catégories sont moins stables que d'autres : les salariés à temps partiel (mais cette catégorie comprend les « nouveaux » salariés), les indépendants (mais, par définition, on identifie la population d'intérêt par les nouveaux indépendants) et les demandeurs d'emploi. Au contraire, les catégories des étudiants et des aidants sont plus stables. Ce sont donc des catégories auxquelles les personnes appartenaient déjà en début de période étudiée. On observe aussi quelques origines plus ou moins importantes selon le statut des personnes : les salariés à temps plein qui étaient salariés à temps partiel et vice-versa, les salariés à temps partiel qui étaient chômeurs ou autre – pour ces deux catégories, cela s'explique par la logique de l'entrée dans l'emploi liée à notre définition du temps partiel –, les indépendants qui étaient indépendants complémentaires ou autre, les chômeurs qui étaient inactifs ou travailleurs à temps partiel. Comme pour le devenir des indépendants, on observe que les transitions les plus fréquentes sont souvent dans les deux sens et entre des statuts proches : entre les salariés à temps plein et ceux à temps partiel ou entre les demandeurs d'emploi, les autres et les salariés à temps partiel (ou à durée limitée).

3.2.2. Les types de trajectoires d'origine des nouveaux indépendants

Comme pour l'analyse du devenir, nous avons construit une typologie de trajectoires. Ici, nous avons retenu dix catégories. On les retrouve dans les graphiques ci-dessous. Nous leur avons donné les noms suivants :

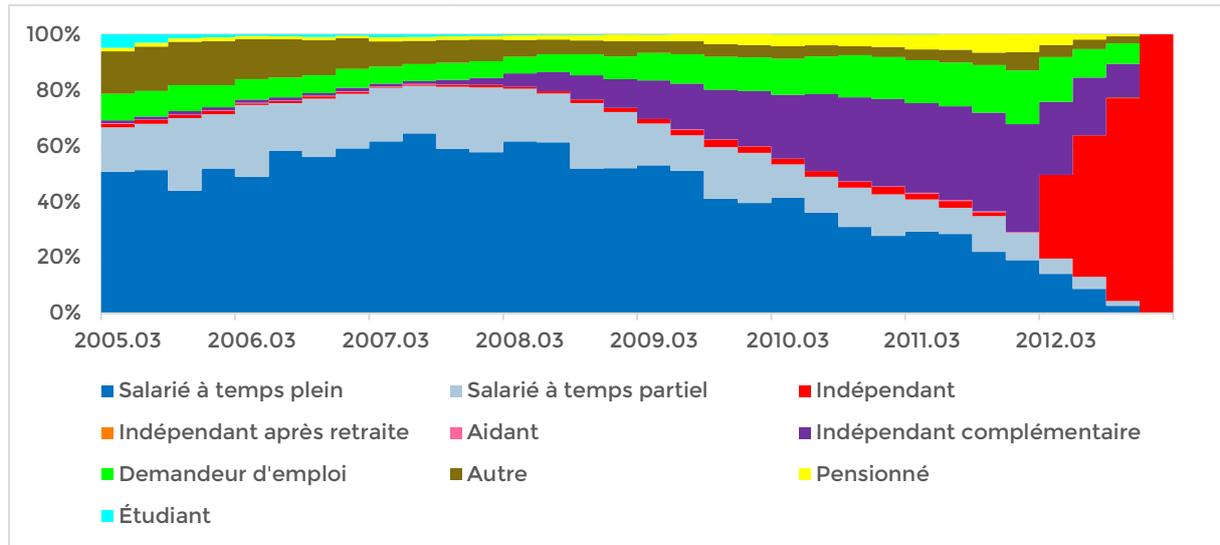
- 1. **Provenant du salariat stable à temps plein.** Il s'agit de personnes depuis longtemps salariées à temps plein qui deviennent directement indépendantes. On observe quelques situations d'emploi à temps partiel, probablement des moments de transitions entre deux emplois. Une très courte période sans revenu ou de cumul avec l'activité indépendante juste avant de se consacrer uniquement à leur activité indépendante s'observe pour une minorité de personnes de cette catégorie. Cette catégorie comprend 11 % de la population étudiée.

Figure 3.13 : Type de trajectoire d'origine n°1 Provenant du salariat stable à temps plein



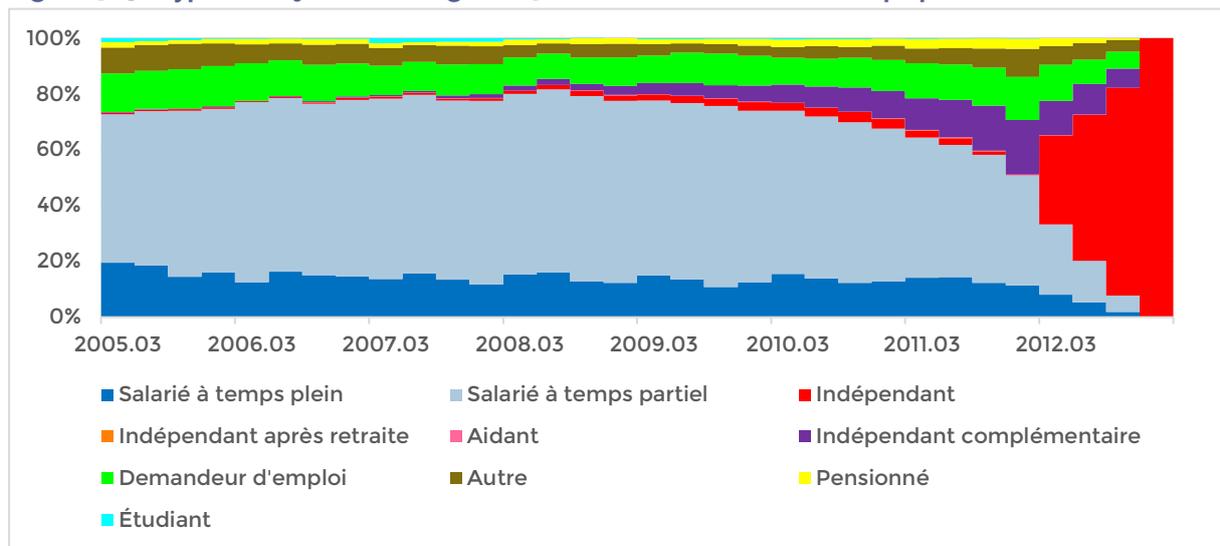
- 2. **Provenant du salariat instable à temps plein.** Il s'agit majoritairement de personnes salariées à temps plein. Cependant, on observe plus de situations de temps partiel (ou d'emplois de courte durée), de périodes de chômage et de situation autre. Une partie non négligeable de ces personnes cumulent un emploi salarié avec l'activité d'indépendant avant d'abandonner leur activité salariée. Cette catégorie constitue 9 % de la population étudiée.

Figure 3.14 : Type de trajectoire d'origine n°2 Provenant du salariat instable à temps plein



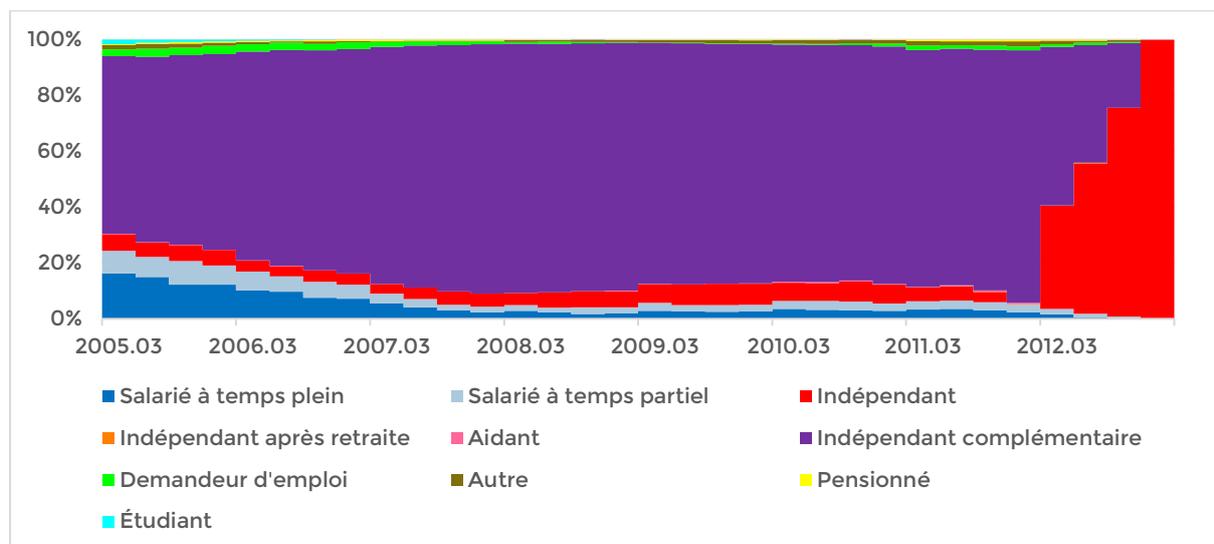
- 3. **Provenant du salariat à temps partiel.** Il s'agit de personnes souvent en situation d'emploi à temps partiel (ou de durée limitée). On y observe aussi des statuts de salarié à temps plein, de chômage et de situation sans revenu de la sécurité sociale (autres). Cette catégorie comprend 11 % de la population étudiée.

Figure 3.15 : Type de trajectoire d'origine n°3 Provenant du salariat à temps partiel



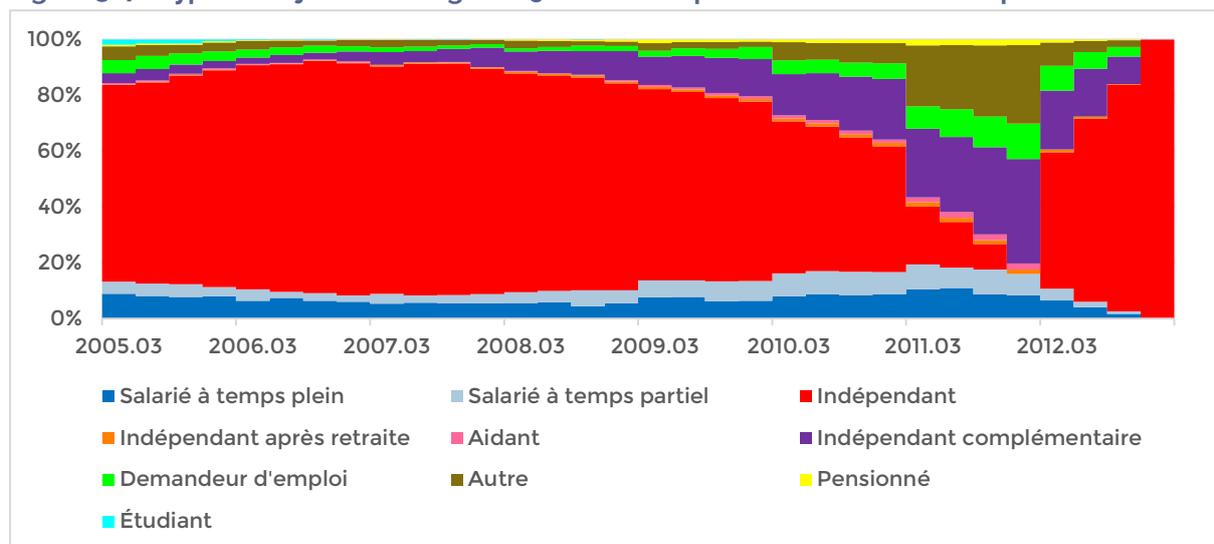
- 4. **Indépendants complémentaires abandonnant leur activité salariée.** Il s'agit de personnes qui ont cumulé un emploi salarié avec une activité d'indépendant pendant une période relativement longue. Les personnes ayant cumulé pendant un laps de temps plus court se trouvent dans d'autres catégories. Le fait qu'on observe en début de période plus de salariés à temps plein témoigne que les transitions de l'emploi salarié vers l'activité d'indépendant à travers un cumul des deux activités pendant quelques années se retrouvent dans cette catégorie. Cette catégorie comprend 9 % de la population étudiée.

Figure 3.16 : Type de trajectoire d'origine n°4 Indépendants complémentaires abandonnant leur activité salariée



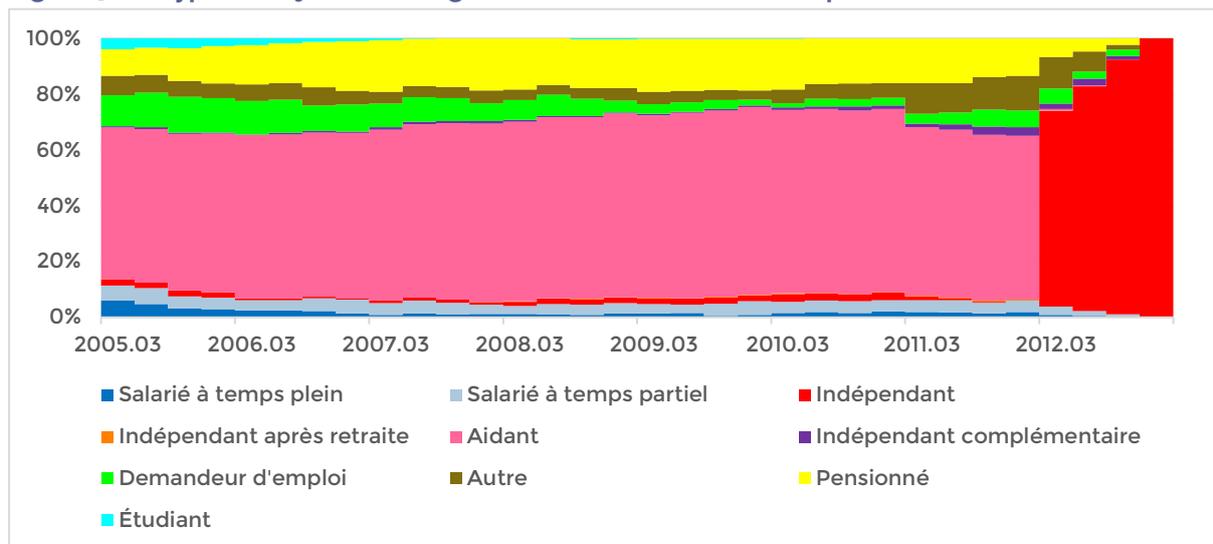
- 5. **Une courte pause dans l'activité indépendante.** Il s'agit d'indépendants qui, pour une période plus ou moins courte, soit arrêtent leur activité (statut autre, ou demandeur d'emploi), soit cumulent avec une activité salariée. Cette catégorie comprend 8 % de la population étudiée.

Figure 3.17 : Type de trajectoire d'origine n°5 Une courte pause dans l'activité indépendante



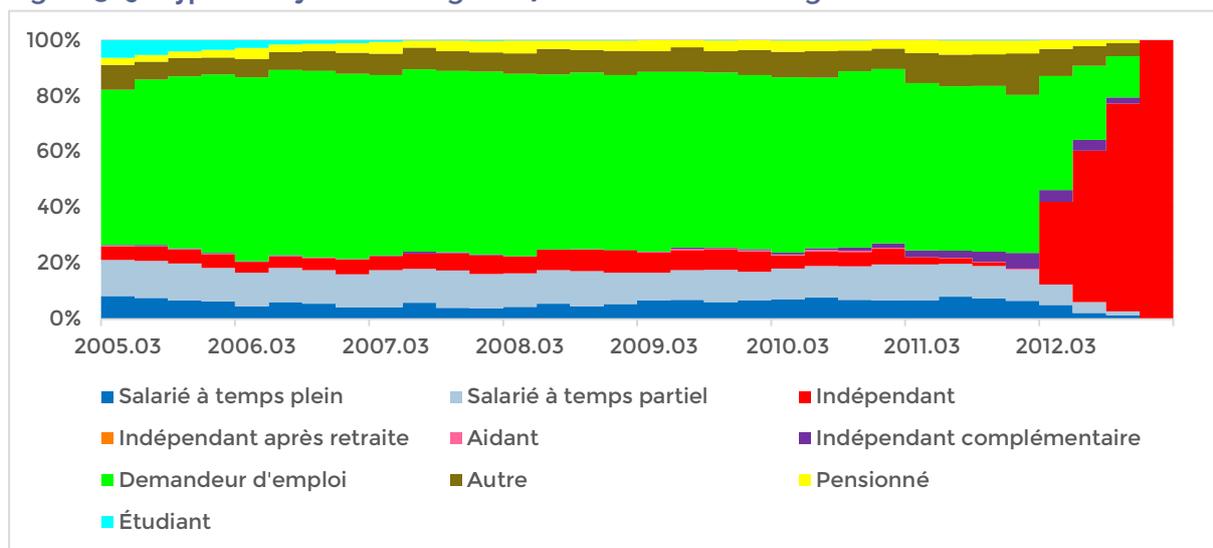
- 6. **Aidants devenant indépendants.** On retrouve surtout des aidants dans cette catégorie. Quelques situations de pensionné et (plus rarement) de demandeurs d'emploi ou d'autres sont aussi présentes. Cette situation est assez spécifique car elle ne comprend que 3 % des individus.

Figure 3.18 : Type de trajectoire d'origine n°6 Aidants devenant indépendants



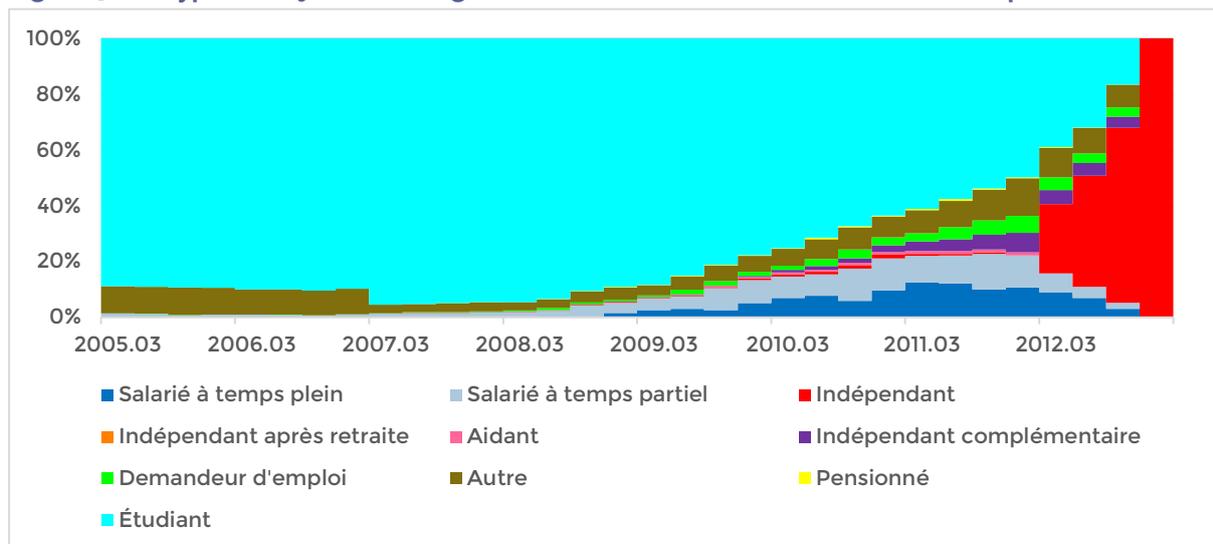
- 7. **Provenant du chômage.** Cette catégorie comprend majoritairement des demandeurs d'emploi. On y observe aussi quelques situations (temporaires) d'emploi salarié (à temps plein ou partiel), d'indépendant et de situation autre. Cette catégorie comprend 6 % de la population étudiée.

Figure 3.19 : Type de trajectoire d'origine n°7 Provenant du chômage



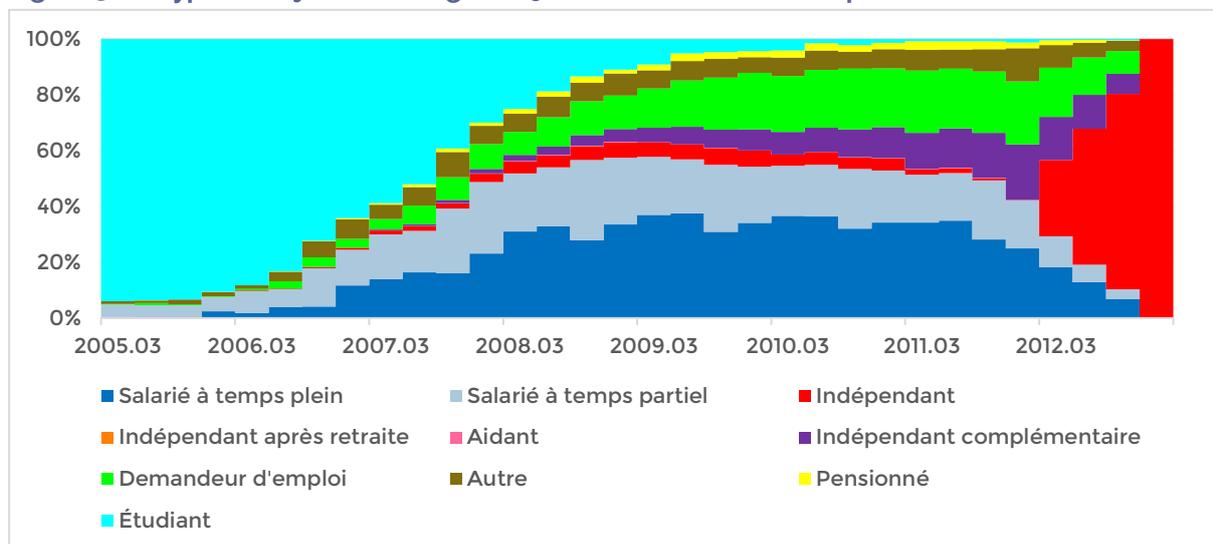
- 8. **Étudiants devenant directement indépendants.** Cette catégorie comprend de nombreux bénéficiaires d'allocations familiales. On y observe une transition assez courte vers l'activité indépendante qui passe souvent par une brève situation d'emploi salarié ou d'absence de revenus. Cette catégorie comprend 16 % de la population étudiée.

Figure 3.20 : Type de trajectoire d'origine n°8 Étudiants devenant directement indépendants



- 9. **Étudiants devenant indépendants indirectement.** Il s'agit de personnes bénéficiaires d'allocations familiales en début de période qui deviennent indépendantes après le passage par un ou plusieurs autres statuts pendant plusieurs années. Les statuts intermédiaires sont assez variés. On y trouve principalement, par ordre d'importance, de l'emploi salarié (à temps plein ou temps partiel, éventuellement de courte durée), du chômage, du cumul d'un emploi salarié avec une activité d'indépendant et le statut autre. Cette catégorie comprend aussi 6 % de la population étudiée.

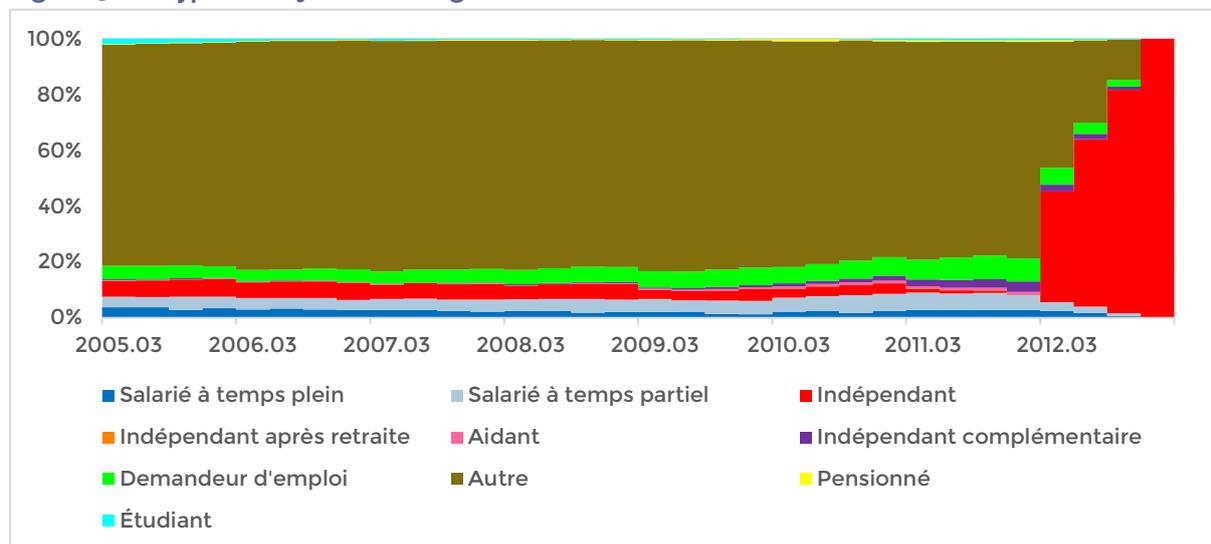
Figure 3.21 : Type de trajectoire d'origine n°9 Étudiants devenant indépendants indirectement



- 10. **Provenant d'une situation inconnue (autre).** Les personnes de cette catégorie sont très souvent sans revenu connu de la sécurité sociale, avec quelques situations d'emploi à temps partiel, d'indépendant ou de chômage. Cette catégorie est la plus vaste : près d'un nouvel indépendant sur 5 (19 %) en fait partie. La situation inconnue s'explique ici souvent par le fait qu'il s'agit probablement d'indépendant venant de l'étranger. En effet, près de 60 % des personnes de cette catégorie sont de nationalité étrangère (principalement d'Europe de l'Est ou de pays limitrophes), alors qu'ils ne dépassent généralement pas les 10 % dans les autres catégories. Ce résultat contraste assez bien avec la catégorie autre du

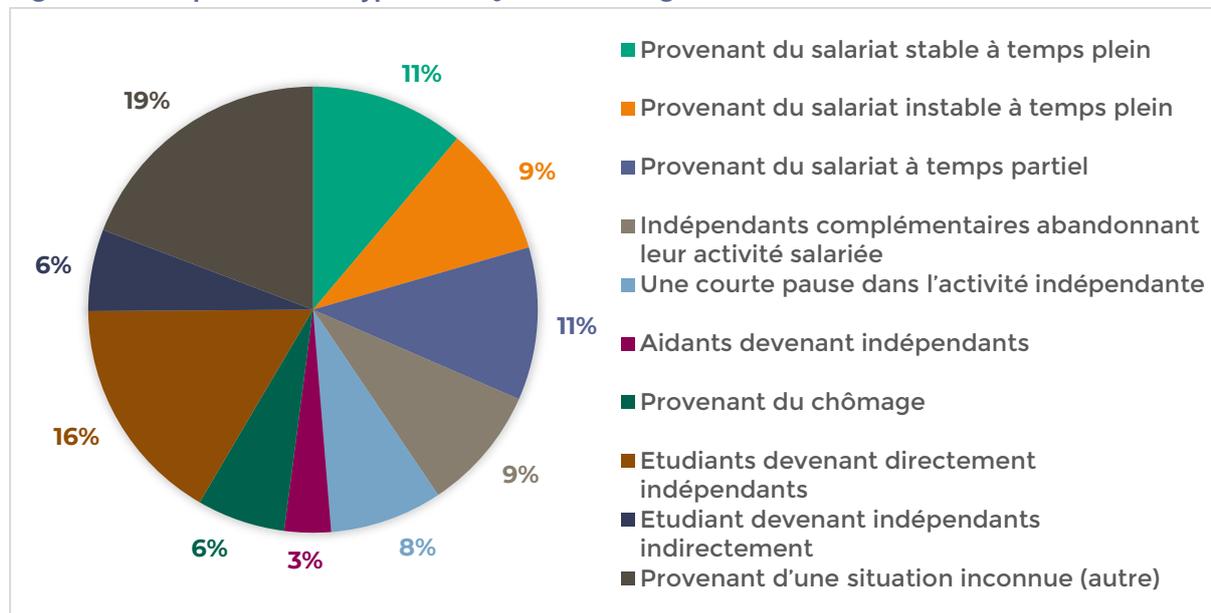
devenir où la nationalité étrangère est bien moins fréquente (moins de 20 %), cela pourrait s'expliquer par le fait que les personnes d'origine étrangère qui arrêteraient leur activité indépendante et retourneraient dans leur pays d'origine peuvent avoir acquis la nationalité belge entre temps, alors que ce n'est pas possible pour celles qui arrivent.

Figure 3.22 : Type de trajectoire d'origine n°10 Provenant d'une situation inconnue (autre)



Comme pour les trajectoires de devenir, il est intéressant de comparer la fréquence des différents types de trajectoires d'origine des nouveaux indépendants. C'est ce que nous faisons dans le graphique ci-dessous. On peut y pointer quelques éléments marquants.

Figure 3.23 : Répartition des types de trajectoires d'origine



D'abord, en raison de l'importance de la catégorie provenant d'une situation inconnue, il est difficile d'étudier le parcours antérieur de tous les nouveaux indépendants. Au vu de l'importance des personnes de nationalité étrangère dans cette catégorie, on peut supposer qu'elle n'est pas majoritairement constituée de personnes sans revenu ou sans statut, mais de personnes dont la situation est inconnue parce qu'elle n'était pas exercée en Belgique. On constate aussi qu'environ une transition vers le statut d'indépendant sur cinq n'est en réalité qu'un changement de statut au

sein de l'activité indépendante (des indépendants ayant arrêté pendant une courte période, des indépendants complémentaires, et, mais moins fréquemment, des aidants).

Ensuite, pour les 60 % restants (ni en origine inconnue ni en recomposition du statut d'indépendant), on a assez peu de personnes sans emploi pour une longue durée (6 %). Une bonne partie (32 %) des personnes débutant leur activité appartiennent à une catégorie de travailleur, même si leur situation n'était pas toujours stable et que certaines connaissaient des périodes de chômage.

Enfin, l'importance des étudiants (22 %) contraste avec la faiblesse des transitions du statut d'étudiant vers celui d'indépendant (cf. tableau 2 : transitions d'origines). Cela s'explique par le fait qu'ils passent par une période, plus ou moins courte, de salarié, d'indépendant complémentaire ou de sans statut, avant de devenir indépendant. De manière générale, le tableau des transitions diffère de ces types car le premier reprend les transitions à court terme, entre deux trimestres consécutifs (pour ce qui mène au statut d'indépendant, il s'agit essentiellement d'indépendants complémentaires et de statut autre) ; alors que les typologies ont tendance à identifier les statuts à long terme, occupés de manière durable pendant plusieurs années auparavant. Cette comparaison permet aussi de pointer l'importance du statut d'indépendant complémentaire pour la transition vers l'activité indépendante « pure ». En effet, dans de nombreux types, ce statut apparaît en fin de période.

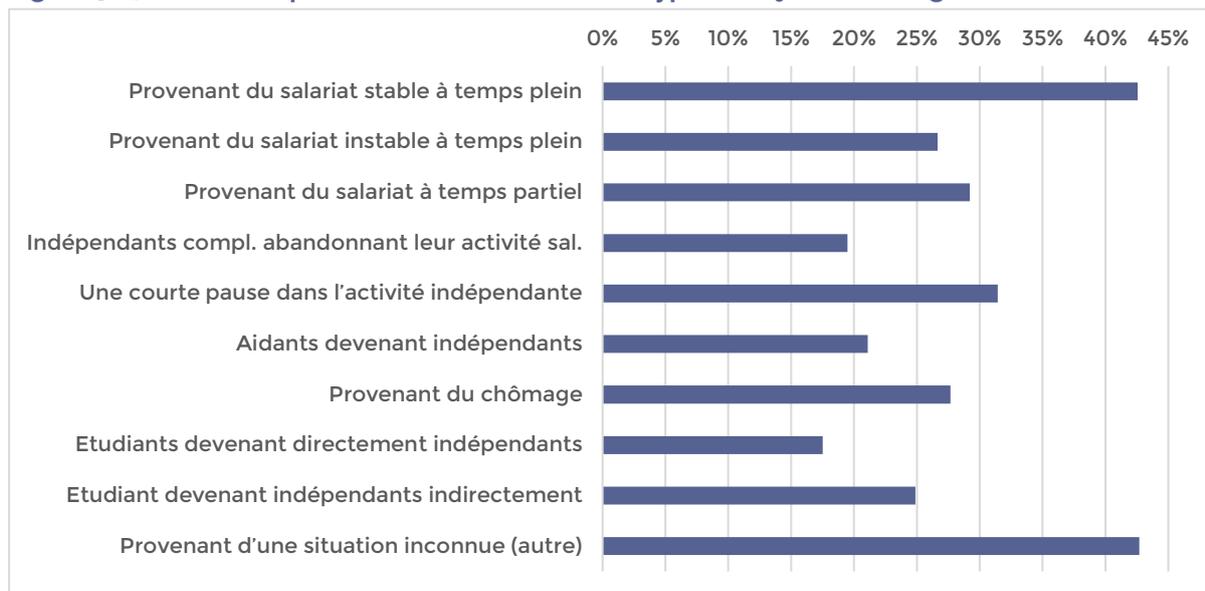
3.2.3. Caractéristiques des types d'origine selon d'autres variables.

Pour mieux comprendre qui sont les personnes classées dans chaque type de trajectoire, il est utile de les caractériser selon d'autres facteurs. Ici, nous allons successivement voir quelle est la composition de chaque type selon : la forme juridique de l'activité (à travers une société ou en nom propre), le sexe, le type de ménage, le type de ménage croisé au sexe, les revenus et la branche d'activité.

3.2.3.1. Croisement type de trajectoire et forme juridique

Les indépendants peuvent exercer leur activité en leur nom propre ou à travers une société. Exercer sa profession à travers une société nécessite un capital de départ plus important mais offre une certaine protection en cas de faillite en séparant le patrimoine privé de celui de la société. Le tableau ci-dessous présente la part d'indépendant exerçant à travers une société selon la trajectoire d'origine. Le fait d'exercer (ou non) à travers une société est mesuré après le lancement de l'activité, c'est-à-dire fin de l'année 2012. On constate que certaines trajectoires mènent plus fréquemment à l'exercice de l'activité à travers une société. Il s'agit des salariés à temps plein stables et des autres. Cette dernière catégorie comprend probablement beaucoup de personnes venant de l'étranger car, comme nous l'avons vu, 60 % des personnes de cette catégorie n'ont pas la nationalité belge. À l'opposé, les aidants, les indépendants complémentaires et les étudiants en insertion directe travaillent plus souvent en leur nom propre. Pour les aidants, précisons qu'on ne peut pas être aidant d'un indépendant exerçant à travers une société. Dans l'hypothèse où ces aidants reprennent l'activité de l'indépendant qu'ils aidaient, il est logique qu'ils ne mènent pas leurs activités à travers une société.

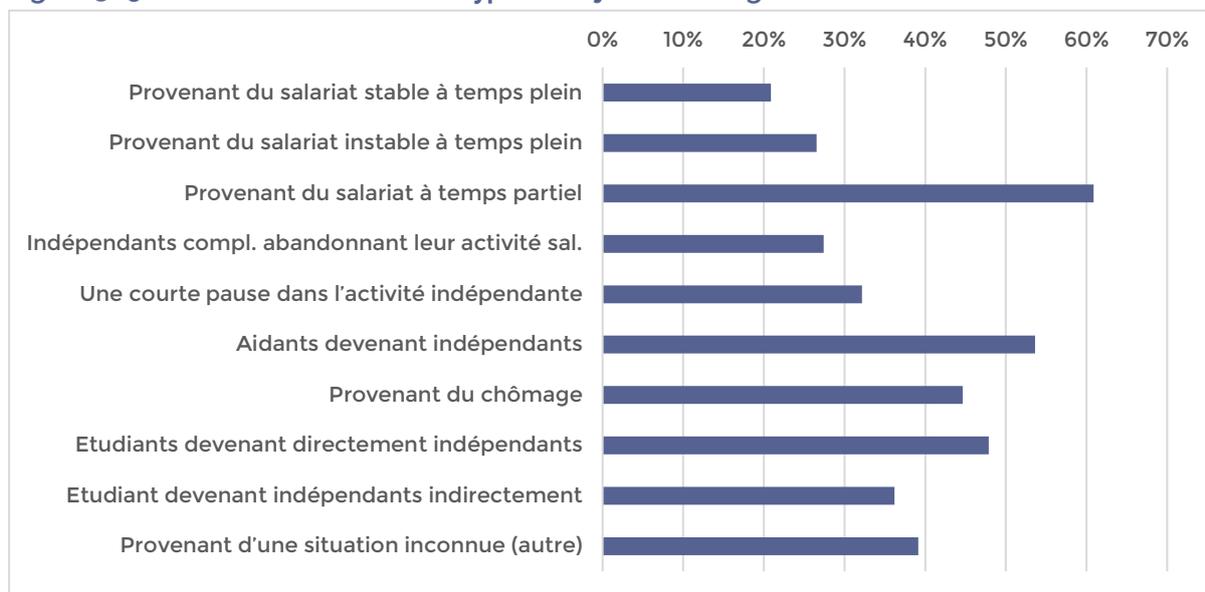
Figure 3.24 : Part d'indépendants en société selon le type de trajectoire d'origine



3.2.3.2. Croisement type de trajectoire et sexe

Quand on croise le type de trajectoire avec le sexe, on observe que les femmes sont plus présentes chez les travailleurs à temps partiel, les aidants, les étudiants devenant directement indépendants et les demandeurs d'emploi. Au contraire, elles sont peu représentées parmi les salariés à temps plein et les indépendants (y compris complémentaires). Ces différences renvoient assez bien à la composition sexuée de ces catégories de personnes dans la société dans son ensemble : les indépendants et les salariés à temps plein sont majoritairement des hommes alors que les aidants et les salariés à temps partiel sont majoritairement des femmes¹⁵.

Figure 3.25 : Part de femmes selon le type de trajectoire d'origine

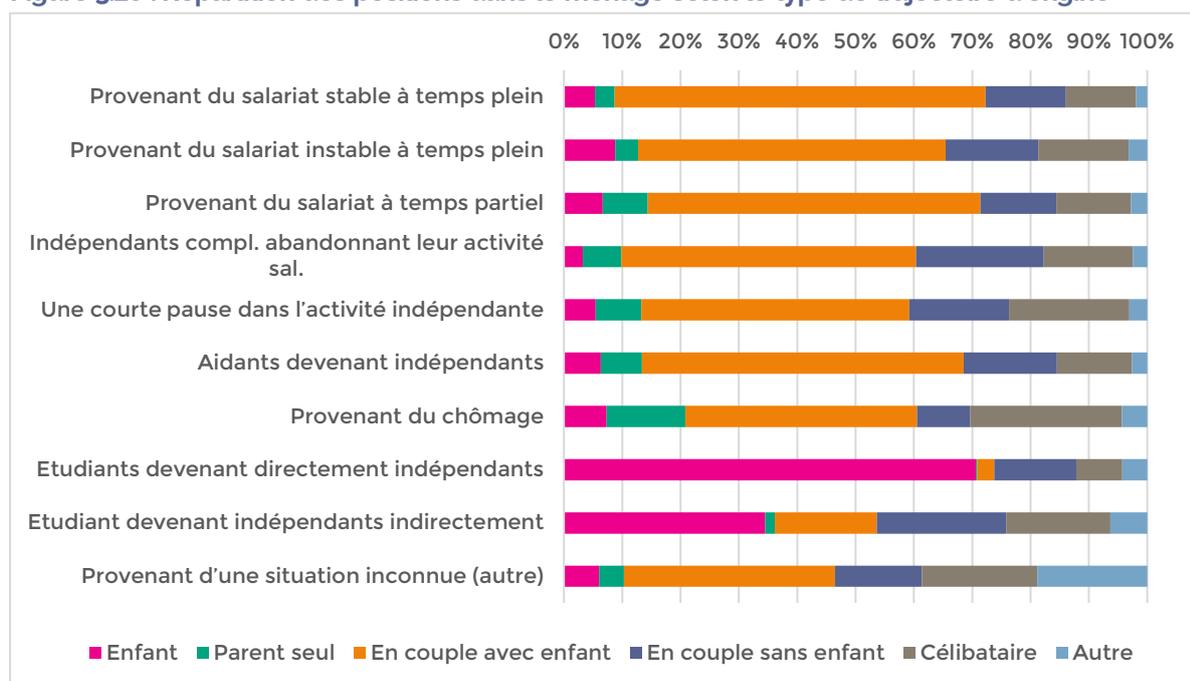


¹⁵ Voir Cardelli, R. & O'Dorchai S. *Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie, Photographie statistique, Cahier 1 : Insertion des femmes et des hommes sur le marché du travail*, 2017, IWEPS et Ghesquière F. & O'Dorchai S., « Travail indépendant et inégalités de genre en Belgique », *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2016, t. LV, n°4, pp. 23-40

3.2.3.3. Croisement type de trajectoire et position dans le ménage.

Il est aussi intéressant de croiser la position dans le ménage avec le type de trajectoire. Nous avons défini six catégories de positions dans les ménages à partir des données de la BCSS (elles-mêmes construites à partir du registre national) : enfant, parent seul, parent en couple, personne en couple sans enfant, célibataire et autre. Ici, les enfants ne sont pas mineurs, mais sont des personnes domiciliées chez (au moins un de) leurs parents. Les personnes en couples peuvent être mariées ou non. Précisons que la position dans le ménage est mesurée l'année du lancement de l'activité, c'est-à-dire fin 2012.

Figure 3.26 : Répartition des positions dans le ménage selon le type de trajectoire d'origine



On observe que la trajectoire la plus précaire comprend le plus de parents seuls. La précarité sur le marché du travail se cumulant donc avec la "précarité" familiale. En effet, nous savons par ailleurs qu'en Wallonie les familles monoparentales et les personnes seules ont des taux de pauvreté plus élevés que les autres types de ménages¹⁶. On retrouve aussi beaucoup d'enfants domiciliés chez leurs parents parmi les étudiants (surtout ceux en insertion directe) au moment du lancement de leur activité. On observe aussi que la part de ménages « autres » est importante dans les trajectoires provenant d'une situation inconnue. Ce qui n'est pas étonnant, puisqu'il s'agit de personnes pour lesquelles nous n'avons pas beaucoup d'informations.

¹⁶ Brunet, Sébastien et Frédéric Vesentini (coord.) (2019) *Les chiffres-clés de la Wallonie Édition 2019*. IWEPS. Plus spécifiquement, les fiches « Taux de risque de pauvreté selon le type de ménage » (<https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/taux-de-risque-de-pauvrete-selon-type-de-menage/>) et « Privation matérielle sévère selon le type de ménage » (<https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/deprivation-materielle-severe-selon-type-de-menage/>)

3.2.3.4. Croisement type de trajectoire et statut dans le ménage par sexe

Figure 3.27 : Répartition des positions dans le ménage selon le type de trajectoire d'origine, hommes uniquement

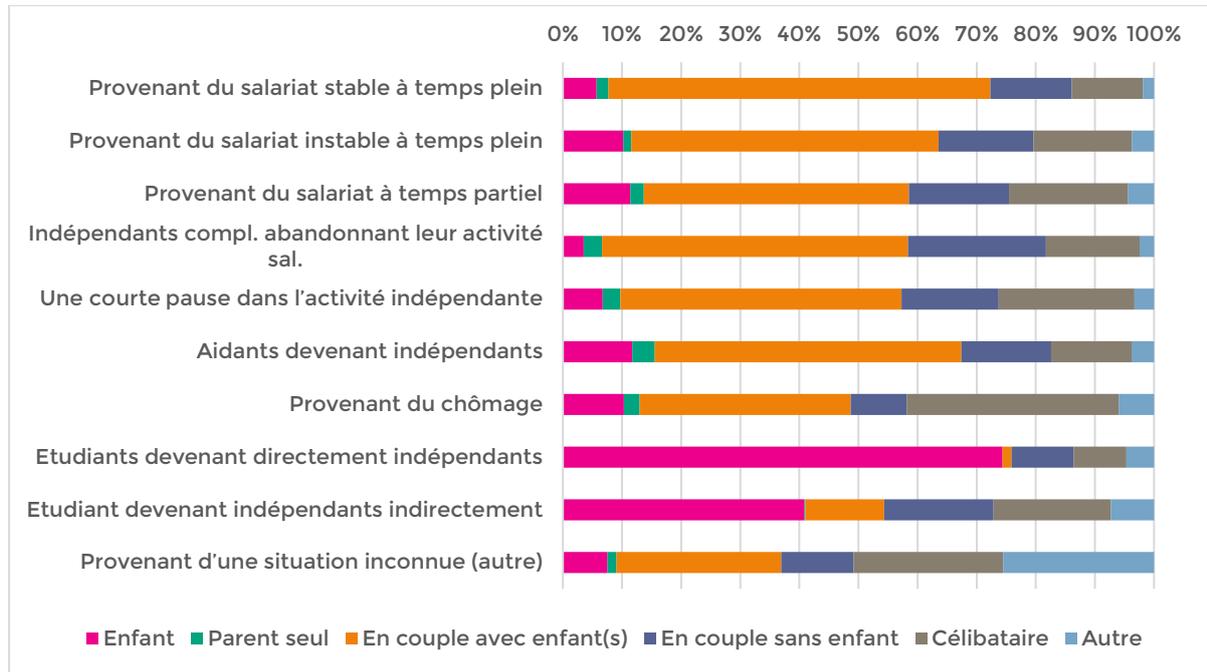
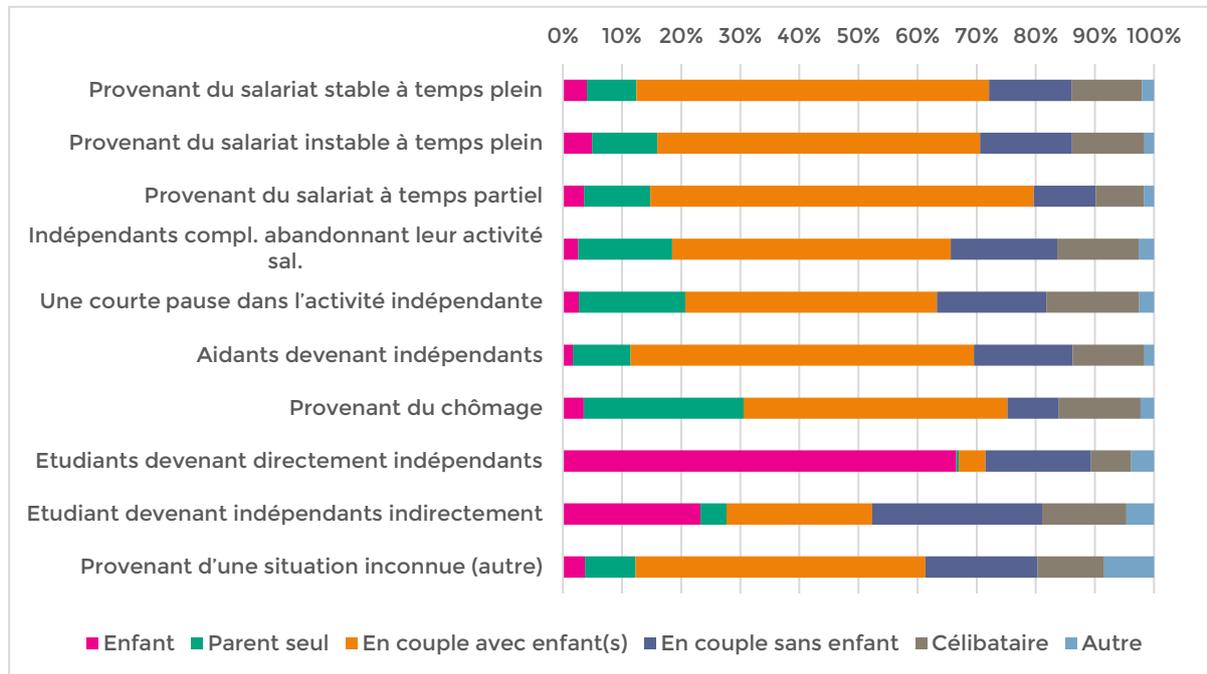


Figure 3.28 : Répartition des positions dans le ménage selon le type de trajectoire d'origine, femmes uniquement



Quand on distingue les positions dans le ménage selon le sexe, on constate qu'il y a plus de chefs de ménage monoparentaux chez les femmes et de célibataires chez les hommes, en particulier dans la catégorie des demandeurs d'emploi. Par ailleurs, en regardant les données détaillées (non présentées dans le graphique) on a pu constater qu'il y a beaucoup plus de couples mariés avec enfant(s) chez les temps partiels pour les femmes. Il s'agit probablement d'un effet d'un modèle

normatif « femme à temps partiel » plus répandu chez les femmes mariées avec enfant(s) que chez les femmes non mariées.

3.2.3.5. Croisement type de trajectoire et revenus équivalents du ménage

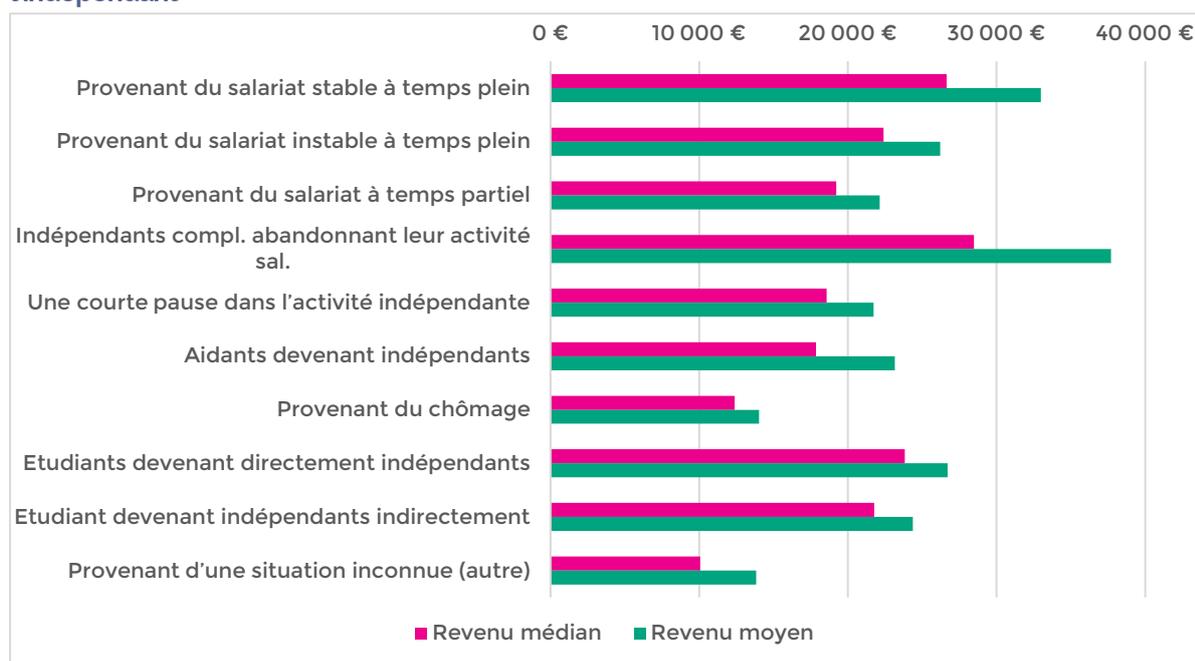
Nous avons cherché à caractériser les types de trajectoires des personnes débutant une activité d'indépendant selon leur « niveau de vie ». Pour cela, nous avons calculé une sorte de revenu équivalent du ménage. Nous avons ainsi additionné tous les revenus connus de la BCSS des membres du ménage de l'indépendant pour l'année de lancement de l'activité (2012). Concrètement, il s'agit des revenus du travail (salarié ou indépendant) ou de la sécurité sociale (revenus de remplacement, allocations familiales, pensions...). Ce revenu total du ménage est divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage, de manière à prendre en compte qu'un ménage comprenant un plus grand nombre de personnes a besoin d'un revenu plus élevé pour assurer un même niveau de vie qu'un ménage plus restreint. Concrètement, selon la convention utilisée le premier adulte du ménage vaut 1, les autres adultes valent 0,5 et les enfants de moins de 14 ans 0,3. Ainsi, un ménage de deux adultes et d'un enfant a besoin de 1,8 fois le revenu d'un ménage d'une seule personne. On obtient donc le revenu équivalent du ménage en divisant le revenu total de celui-ci par son nombre d'unités de consommation.

Précisons que le revenu équivalent calculé ici diffère sur deux points par rapport au revenu équivalent largement repris dans les comparaisons internationales et les statistiques officielles¹⁷. D'une part, nous utilisons ici les revenus bruts imposables et non les revenus nets. D'autre part, certains revenus ne sont pas pris en compte car non disponibles à la BCSS. Il s'agit principalement des revenus du patrimoine (loyers, intérêts, dividendes, profits...), des transferts entre ménages (pensions alimentaires principalement) et des revenus obtenus de l'étranger (issus d'un emploi frontalier ou de la sécurité sociale d'un autre pays).

Le graphique ci-dessous reprend les revenus équivalents moyens et médians des différents types de trajectoires d'origine. On peut y observer plusieurs éléments intéressants. Les revenus du ménage sont les plus élevés chez les salariés à temps plein et les indépendants complémentaires de longue date, alors qu'ils sont plus bas chez les demandeurs d'emploi et les autres. Cela n'est guère étonnant. Les salariés à temps plein (et/ou en cumul avec une activité indépendante) ont tendance à avoir un revenu élevé et stable alors que les demandeurs d'emploi ne bénéficient que d'une allocation de chômage. La faiblesse des revenus de la catégorie autre s'explique par le fait que, par définition, ils n'ont pas de revenu personnel connu de la BCSS.

¹⁷ Brunet, Sébastien et Frédéric Vesentini (coord.) (2019) *Les chiffres-clés de la Wallonie Édition 2019*. IWEPS. Plus spécifiquement, la fiche « Taux de risque de pauvreté » (<https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-de-risque-de-pauvrete/>)

Figure 3.29 : Revenu « équivalent » moyen et médian selon le type de trajectoire d'origine de l'indépendant



3.2.3.6. La question de la branche : quelle catégorisation ?

Il est intéressant de voir si les métiers exercés par les indépendants varient selon les types de trajectoires. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur la nomenclature de l'INASTI des sous-branches d'activité. Cette nomenclature est propre aux indépendants car chez ces derniers, contrairement aux salariés, la profession (qui caractérise le travailleur) et le secteur d'activité (qui caractérise l'entreprise) ne sont pas distincts. En effet, chez les indépendants l'entreprise n'est pas toujours distincte du travailleur indépendant. En outre, les tâches concrètes réalisées par ce dernier sont généralement variées : production, vente, publicité, administration... Elle a l'avantage d'être très détaillée pour certaines activités (par exemple, il y a une catégorie spécifique à l'industrie du tabac), mais peu détaillée pour d'autres (toutes les activités liées au bâtiment appartiennent à la même catégorie). Ce niveau de détail nécessite de regrouper ensemble certaines activités pour mieux comprendre les différences entre types de trajectoires. Pour ce faire, nous n'avons pas simplement repris la nomenclature au niveau agrégé (la branche), car certaines des catégories sont trop vastes. Nous avons donc créé une classification *ad hoc*. Nous l'avons réalisée de manière à répondre à trois objectifs. Premièrement, il fallait que les catégories ainsi identifiées soient de taille relativement similaire. Une catégorie reprenant plus de la moitié des indépendants et d'autres seulement quelques personnes n'apporteraient pas grand-chose. Deuxièmement, nous avons essayé de regrouper les activités qui étaient proches par le type de travail réalisé et le statut social qu'elles confèrent. Troisièmement, nous avons évité de regrouper ensemble des catégories dont la composition en termes de type de trajectoire était assez différente, de manière à ne pas perdre des informations intéressantes. Le tableau ci-dessous reprend le nom des catégories ainsi construites et des exemples de métiers et d'activités au sein de chacune d'entre elles¹⁸.

¹⁸ Techniquement, nous nous sommes basés sur les codes professions BCSS (que l'on trouve ici : <https://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/dwh/variabledetail/institut-national-d-assurances-sociales-pour-travailleurs-independants/Variables/profession-2.html?filter=&institution=institut-national-d-assurances-maladie-et-invalidite&sources=&themes=>). La catégorie Divers reprend le code 0. La catégorie Agriculture,

Tableau 3.3 : Classification *ad hoc* des sous-branches d'activités

Nom de la catégorie	Exemples d'activités et de métiers
Divers	Non-classés, inconnus
Agriculture	Horticulture, maraîchage, élevage, sylviculture
Bâtiment	Maçonnerie, plomberie, peinture, électricité, travaux publics
Horeca	Hôtellerie, restauration, cafés
Commerce	Commerce de gros, commerce de détail
Industries et services manuels	Boulangerie, menuiserie, garages, horlogerie
Professions libérales, scientifiques et juridiques	Infirmiers, avocats, architectes, psychologues, pharmaciens
Finance et marketing	Banques, assurances, courtiers, marketing, représentants
Professions intellectuelles	Conseillers, informaticiens, bureaux de service
Services	Transports, marchands ambulants, divertissement, soins de beauté
Enseignement privé	Professeurs particuliers, répétiteurs, précepteurs

3.2.3.7. Quelle activité pour quelle trajectoire ?

À partir de cette classification, il est possible de voir quels sont les métiers des nouveaux indépendants selon le type de trajectoire. C'est ce que nous pouvons voir dans le tableau ci-après. Même si dans chaque trajectoire on retrouve une large diversité de métiers et d'activités, quelques particularités méritent d'être pointées.

reprend les codes 100, 101, 102, 104, 105, 106, 200, 201 et 202. La catégorie Bâtiment comprend le code 310. La catégorie Horeca comprend le code 407. La catégorie Commerce reprend les codes 400, 401, 402 et 403. La catégorie Industries et services manuels comprend les codes 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 315, 316 et 602. La catégorie Professions libérales, scientifiques et juridiques comprend les codes 500, 501, 502, 503, 504, 505, 507, 514, 515, 516, 517 et 518. La catégorie Finance et marketing comprend les codes 404, 405, 406 et 411. La catégorie Professions intellectuelles comprend le code 519. La catégorie Services comprend les codes 317, 318, 319, 320, 408, 409, 410, 412, 600 et 601. La catégorie Enseignement privé comprend le code 506. La catégorie Lettres et arts comprend les codes 508, 509 et 510.

Tableau 3.4 : Branche d'activités des nouveaux indépendants selon le type de trajectoire d'origine, en %

	Divers	Agriculture	Bâtiment	Horeca	Commerce	Industries et services manuels	Professions lib., scient. et jur.	Banques et marketing	Professions intellectuelles	Services	Enseignement privé	Lettres et arts	Total
Provenant du salariat stable à temps plein	1	4	17	8	10	11	9	9	20	7	1	3	100
Provenant du salariat instable à temps plein	1	5	20	8	12	13	8	8	11	9	2	4	100
Provenant du salariat à temps partiel	1	4	10	17	14	11	11	6	7	13	2	4	100
Indépendants complémentaire abandonnant leur activité salariée	1	7	11	4	14	15	16	11	9	8	2	3	100
Une courte pause dans l'activité indépendante	0	4	12	11	18	13	12	8	8	9	2	3	100
Aidants devenant indépendants	0	24	9	10	16	14	10	3	3	8	1	2	100
Provenant du chômage	1	4	14	20	16	11	5	7	5	12	1	4	100
Étudiants devenant directement indépendants	1	6	5	7	7	7	31	10	6	7	9	4	100
Étudiants devenant indépendants indirectement	1	6	15	9	10	11	15	8	8	12	2	3	100
Provenant d'une situation inconnue (autre)	2	3	19	17	14	10	10	5	6	10	1	3	100
Total	1	5	13	11	12	11	14	8	9	9	3	3	100

Chez les anciens salariés à temps plein, et particulièrement chez les salariés à temps plein stables, on retrouve beaucoup de professions intellectuelles (activité de conseil, etc.). Les métiers du bâtiment se retrouvent aussi chez les salariés à temps plein, mais ici de manière plus marquée chez les salariés à temps plein instables. L'horeca, les professions libérales, scientifiques et juridiques et les autres services (pour les salariés stables) sont moins présents dans ces types de trajectoires. Pour ces deux types de trajectoires, on peut imaginer que fréquemment, on observe le lancement comme indépendant dans une activité qui a longtemps été menée comme salariée, souvent dans l'industrie du bâtiment ou dans certaines activités intellectuelles (informatique, conseil...).

Chez les personnes salarié(e)s à temps partiel, on retrouve plus d'indépendants travaillant dans l'horeca et dans les services. Le poids de cette dernière branche d'activité est principalement dû aux soins de beauté, une activité encore très féminine dans notre société. À l'inverse, ce type de

trajectoire comprend moins d'activités dans les professions libérales et dans le bâtiment, cette dernière branche d'activité étant encore très masculine.

Chez les indépendants complémentaires qui arrêtent leur activité salariée, on observe une plus faible polarité. La distribution de leurs types d'activités est proche de celle de l'ensemble des nouveaux indépendants. On remarque néanmoins une sous-représentation marquée de l'horeca et une légère surreprésentation des industries et des activités financières.

Chez les indépendants qui ont arrêté leur activité pendant une courte durée, on retrouve assez bien la distribution moyenne de l'ensemble des trajectoires. En effet, ces nouveaux indépendants, qui n'en sont pas, ne se concentrent pas vraiment dans un domaine d'activité particulier.

Chez les aidants, la situation est très marquée. On observe une très forte surreprésentation des activités agricoles (un quart des anciens aidants devenus indépendants travaillent dans l'agriculture). On observe aussi une surreprésentation dans les activités commerciales et industrielles. Au contraire, les professions libérales, les activités financières et les professions intellectuelles sont bien moins fréquentes.

Chez les demandeurs d'emploi, ce sont les activités horeca qui occupent les nouveaux indépendants. Le commerce, les services et les lettres et les arts y sont aussi plus fréquemment rencontrés. À l'opposé, les professions libérales et les professions intellectuelles y sont moins fréquentes.

Chez les étudiants qui deviennent assez directement indépendants, la situation est très différente de celle de l'ensemble des nouveaux indépendants. On observe une fréquence très élevée des professions libérales, très probablement en lien avec les études suivies. C'est aussi la seule catégorie où les activités d'enseignement privé (professeurs particuliers, répétiteur...) sont importantes. Il s'agit peut-être d'activités de transitions, proches d'un « job étudiant » mais exercées sous le statut d'indépendant. Les métiers de lettres ou artistiques y sont aussi assez présents. Les activités réputées moins intellectuelles (bâtiment, horeca, commerce, industrie) et, mais dans une moindre mesure, les professions intellectuelles (conseil, informatique...) y sont moins fréquentes.

Chez les étudiants qui deviennent plus tardivement indépendants, on observe une plus faible polarisation. La distribution des métiers y est assez similaire à celle de l'ensemble des nouveaux indépendants. On constate cependant une légère surreprésentation dans le bâtiment et dans les services et une légère sous-représentation dans l'horeca.

Chez les personnes provenant d'une situation autre (souvent inconnue de la sécurité sociale belge), on retrouve plus d'indépendants travaillant dans le bâtiment et l'industrie. Au contraire, les professions libérales, les activités financières et les professions intellectuelles sont moins présentes.

De ces différences de types d'activités selon les trajectoires, nous pouvons retenir plusieurs éléments.

Premièrement, on observe d'importants mécanismes de déterminisme social. Typiquement, les personnes dont la trajectoire est la plus précaire se retrouvent plus fréquemment dans les métiers les moins prestigieux¹⁹. À ce titre, la branche de l'horeca est assez typique. Elle est surreprésentée

¹⁹ Rappelons ici que pour les indépendants, la distinction entre secteur d'activité (qui caractérise l'entreprise) et profession (qui caractérise le travailleur) n'a pas de sens car l'entreprise et le travailleur ne font qu'un. À côté des aspects économiques (revenus), les dimensions symboliques font partie intégrante de la stratification sociale, comme l'ont montré les approches wébériennes des classes sociales ou les travaux de Pierre Bourdieu sur le capital symbolique, dans, par exemple, Bourdieu P. *La Distinction*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1979.

chez les demandeurs d'emploi, les salariés à temps partiel et les autres. De manière symétrique, elle est sous-représentée chez les indépendants complémentaires, les étudiants et les salariés à temps plein. À l'opposé, on trouve les professions libérales et les professions intellectuelles qui sont peu fréquentes chez les demandeurs d'emploi, mais plus fréquentes – respectivement – chez les étudiants et les salariés à temps plein. Il faut cependant remarquer que le déterminisme social est loin d'être total. Si la plupart des sur- et sous-représentations sont interprétables, dans tous les types de trajectoires, on peut identifier des personnes dont l'activité appartient à une catégorie sous-représentée. Cela illustre bien le fait que nous vivons dans une société structurée par des classes sociales : même s'il y a une reproduction sociale des inégalités, la mobilité sociale (même si elle est loin d'être totale) existe aussi. La classe sociale, si elle a une influence forte sur le destin de l'individu n'enferme pas totalement les personnes dans un statut social. Contrairement à une société de castes qui proscrit la mobilité sociale, dans une société de classe la mobilité sociale existe, mais de manière limitée²⁰.

Deuxièmement, on observe aussi d'importants mécanismes de déterminisme liés au genre. Ainsi, la catégorie très féminine des salariés à temps partiel se retrouve nettement plus dans les services (et particulièrement dans la sous-catégorie des soins de beauté). Au contraire, les catégories plus masculines de salariés à temps plein sont surreprésentées dans les activités réputées masculines : le bâtiment, surtout, et les professions intellectuelles (conseil, informatique...).

Troisièmement, on observe une distinction intéressante entre les professions libérales et les professions intellectuelles. Les premières sont plus présentes chez les étudiants en insertion directe, comme s'il s'agissait là d'un choix délibéré de carrière, alors que les secondes le sont plus chez les salariés à temps plein, comme s'il s'agissait d'une réorientation de carrière ultérieure. Il est vrai que ces deux branches diffèrent quelque peu dans leur composition. Les professions libérales comprennent surtout des indépendants dont le métier est identifié à un diplôme spécifique (médecins, infirmiers, avocats, architectes...), alors que les professions intellectuelles renvoient plus à des métiers de service aux entreprises (conseiller, informaticien...).

Quatrièmement, trois types de trajectoires présentent une distribution des activités moins polarisée, plus proche de la situation de l'ensemble des nouveaux indépendants : les indépendants en pause courte, les indépendants complémentaires qui abandonnent leur activité salariée et les étudiants qui deviennent directement indépendants. Pour les indépendants et les indépendants complémentaires la trajectoire antérieure n'en est pas vraiment une, car nous n'avons pas affaire à des réels lancements d'activité, mais plutôt à des courtes pauses ou des abandons de l'activité salariée. Il y a donc une certaine logique à ce que, pour ceux-ci, la "trajectoire antérieure" ne puisse pas expliquer grand-chose quant au type de "nouvelle" activité. Pour les étudiants en insertion indirecte, l'absence d'activités saillantes peut s'expliquer par le fait que ce n'est pas la trajectoire ancienne (le fait d'avoir été étudiant plusieurs années auparavant) qui est déterminante, mais la trajectoire plus récente – qui, pour cette trajectoire précise, n'est pas l'élément commun. En effet, au sein de cette trajectoire, les parcours sont plus variés (en termes de statuts) entre la fin de la perception des allocations familiales et le début de l'activité indépendante : certains connaissent de longues périodes de chômage ou d'inactivité alors que d'autres occupent régulièrement un emploi salarié à temps plein. Dans ce type de trajectoire, ce sont probablement les sous-trajectoires (situées entre la fin des

²⁰ Sur ce point, voir par exemple Merllié D. & Prévot J. (1997), *La mobilité sociale*, La Découverte, Paris et Wright E. O. (1997) *Class counts*: Cambridge University Press, Cambridge..

études et le début de l'activité indépendante) qui sont déterminante sur la branche exercée comme indépendant.

3.3. L'ORIGINE ET LE DEVENIR DES NOUVEAUX INDÉPENDANTS

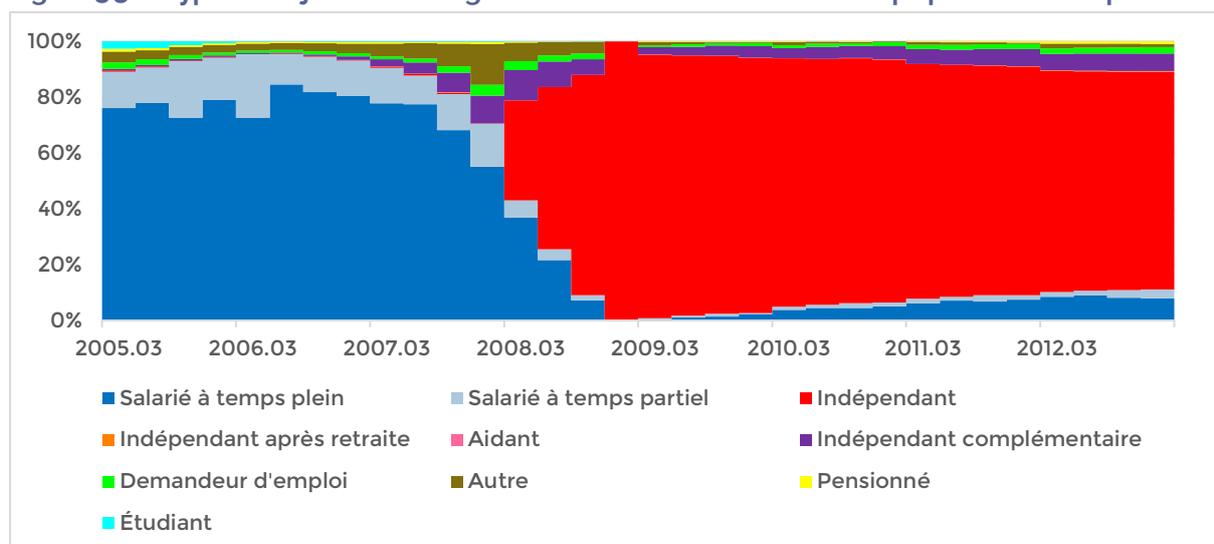
Il est aussi possible de croiser origine et devenir des indépendants. Pour ce faire, nous avons conservé toutes les personnes qui avaient le statut d'indépendant fin 2008 mais ne l'avaient pas fin 2007. Ici, ce sont uniquement les personnes domiciliées en Wallonie fin 2008 qui sont prises en compte. Cette manière de procéder permet de voir que deviennent les personnes qui débute une activité indépendante : restent-ils indépendants ? ou arrêtent-ils après quelques mois ou années ? Quels sont les revenus et la profession de ceux qui se maintiennent ? Que deviennent ceux qui arrêtent ? De manière plus générale, relier origine et devenir des nouveaux indépendants permet de voir si la situation avant le début de l'activité indépendante a une influence sur l'avenir de celle-ci.

3.3.1. Les types de trajectoires d'origine et de devenir des nouveaux indépendants

Comme pour les deux analyses précédentes (devenir et origine), nous avons construit une typologie de trajectoire. Ici, nous avons retenu dix catégories. On les retrouve dans les graphiques ci-dessous. Nous leur avons donné les noms suivants :

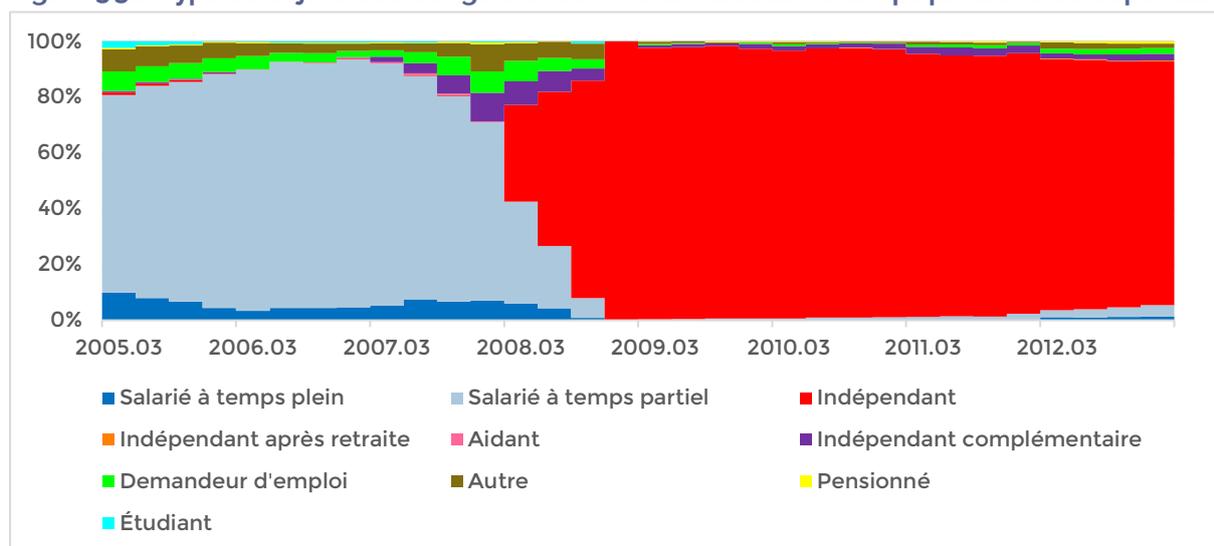
- **1. Salarié à temps plein vers indépendant.** On retrouve dans cette catégorie très majoritairement des salariés à temps plein qui deviennent indépendants. Avant le début de l'activité indépendante, on a aussi quelques salariés à temps partiel (peut-être des changements d'emploi) et des personnes appartenant à la catégorie autre. Ces dernières sont plus nombreuses juste avant le passage au statut d'indépendant, il s'agit peut-être de personnes temporairement sans revenu pendant la préparation du lancement de leur activité (ou tardivement enregistrées comme indépendants dans la base de données de l'INASTI transmise à la BCSS). On a aussi quelques situations d'indépendants complémentaires de transition, juste avant l'abandon de l'activité salariée. En termes de devenir, cette catégorie comprend très majoritairement des indépendants, à l'exception de quelques retours vers un emploi salarié à temps plein ou une combinaison de l'emploi salarié et de l'activité indépendante exercée à titre complémentaire. Dans l'ensemble, près d'un lancement d'activité indépendante sur cinq (19,5 %) s'inscrit dans ce type de trajectoire.

Figure 3.30 : Type de trajectoires d'origine et de devenir n°1 Salarié à temps plein vers indépendant



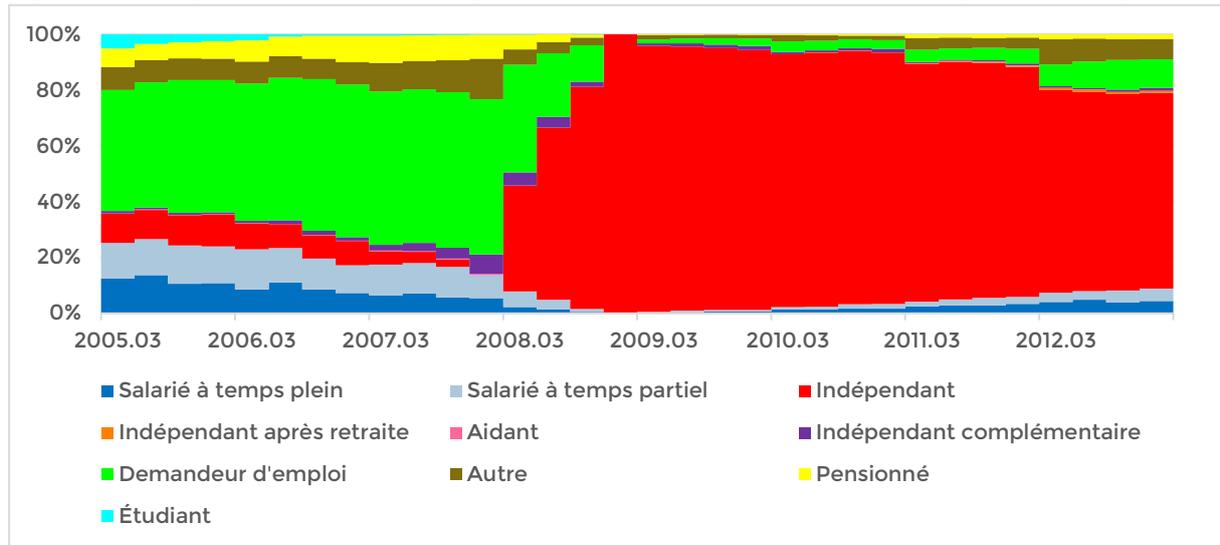
- 2. **Salarié à temps partiel vers indépendant.** Cette catégorie reprend très majoritairement des salariés à temps partiel qui deviennent indépendants. Avant, le lancement, on a quelques rares statuts d'indépendant à temps plein, de chômeur, d'autre (sans revenu) ou, pour une courte période de transition, d'indépendant à titre complémentaire. Après le lancement de l'activité, presque la totalité des personnes conserve le statut d'indépendant. Les rares exceptions consistent en un retour vers l'emploi à temps partiel, un statut d'indépendant complémentaire, le chômage ou le statut autre (absence de revenu). Un peu plus d'un lancement d'activité indépendante sur vingt (5,4 %) s'inscrit dans ce type de trajectoire.

Figure 3.31 : Type de trajectoires d'origine et de devenir n°2 Salarié à temps partiel vers indépendant



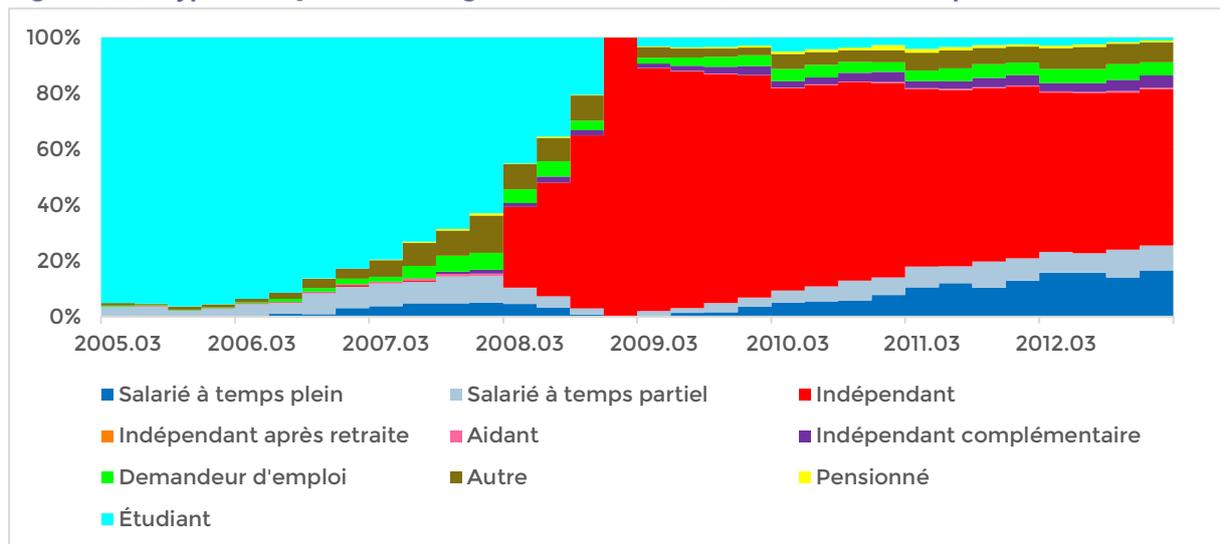
- 3. **Demandeur d'emploi vers indépendant.** Cette catégorie reprend majoritairement des demandeurs d'emploi qui deviennent indépendants. Avant leur lancement, on retrouve aussi quelques salariés (à temps plein et à temps partiel), des indépendants, des autres (sans revenus connus), des pensionnés (probablement des prépensionnés), de rares étudiants et quelques rares indépendants à titre complémentaire (mais juste avant leur lancement d'activité). La très grande majorité de ces personnes restent indépendantes après quelques années. Ce n'est que trois ou quatre ans après le lancement de l'activité que l'on observe quelques retours vers le chômage, le statut autre (absence de revenu) ou, mais dans une moindre mesure, l'emploi salarié. Un peu plus d'un lancement d'activité sur dix (10,1 %) s'inscrit dans ce type de trajectoire.

Figure 3.32 : Type de trajectoires d'origine et de devenir n°3 Demandeur d'emploi vers indépendant



- 4. **Étudiant vers indépendant.** Cette catégorie comprend très majoritairement des étudiants (bénéficiaires d'allocations familiales) qui deviennent indépendants. Avant de devenir indépendant, on observe la présence de plusieurs statuts de transitions (dont la fréquence croît avant le passage au statut d'indépendant) : salarié (souvent à temps partiel ou à titre temporaire), autre (sans revenu), demandeur d'emploi ou, mais plus rarement, indépendant complémentaire. Si la plupart des personnes appartenant à cette catégorie restent indépendantes, on observe cependant une croissance au fil du temps de la fréquence du statut de salarié (souvent à temps plein), ainsi que la présence de quelques statuts autres, demandeurs d'emploi, indépendants à titre complémentaire et étudiants (bénéficiaires d'allocations familiales). Un peu moins d'un début d'activité indépendante sur dix (10,3 %) appartient à cette catégorie.

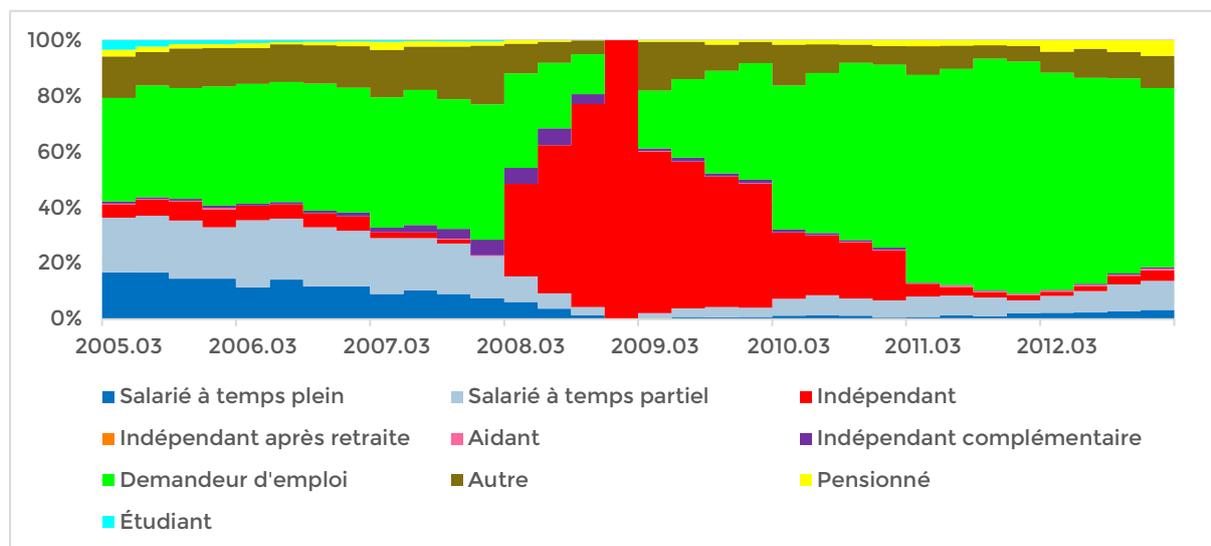
Figure 3.33 : Type de trajectoires d'origine et de devenir n°4 Étudiant vers indépendant



- 5. **Chômeur ou travailleur précaire vers chômeur.** Cette catégorie comprend essentiellement des demandeurs d'emploi qui après avoir exercé comme indépendant pendant quelques mois (deux ou trois ans maximum) retournent à un statut de chômeur (ou bénéficiaire du RIS). Remarquons néanmoins une différence entre la situation d'avant et d'après le passage

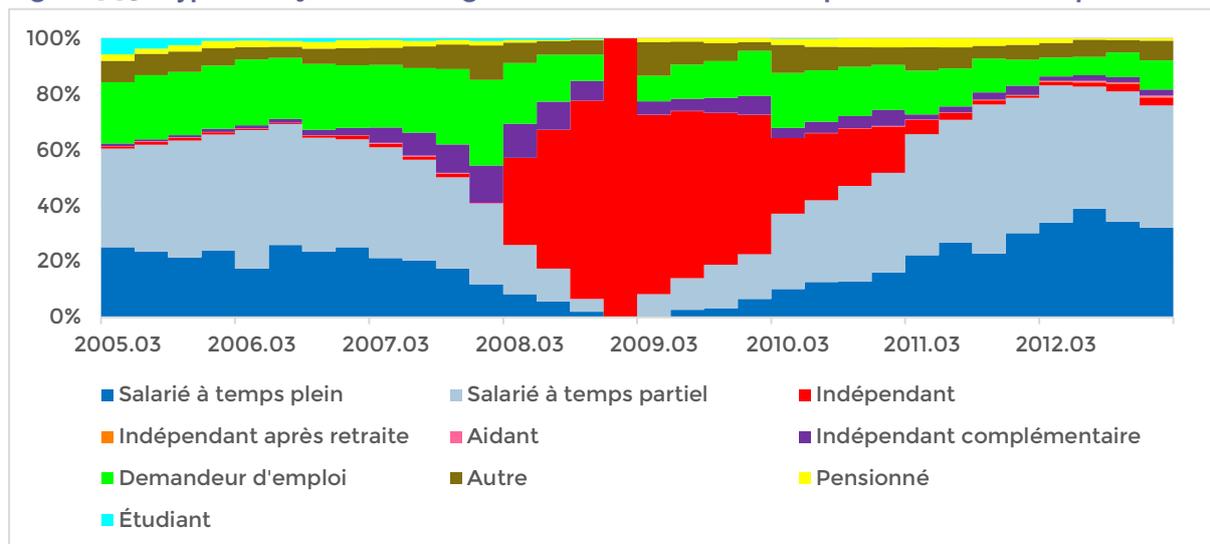
par le statut d'indépendant. Alors qu'avant les statuts sont plus variés – à côté du statut de demandeur d'emploi, on observe des périodes d'emploi à temps partiel, d'emploi à temps plein, d'autres situations (sans revenu) et même d'activité indépendante – ; après, le statut de demandeur d'emploi y est très largement majoritaire – seules quelques situations autres (sans revenu) et d'emplois à temps partiel y sont observées. C'est ce constat qui nous a conduit à inclure « travailleur précaire » dans la première partie de la dénomination de ce type. On suppose donc que pour au moins une partie de ces personnes, le passage par l'activité indépendante conduit à une dégradation du statut socio-économique (de l'emploi précaire vers le chômage). Ce type de trajectoire est cependant relativement limité, car il ne concerne qu'un peu moins d'un lancement d'activité indépendante sur vingt (4,7 %).

Figure 3.34 : Type de trajectoires d'origine et de devenir n°5 Chômeur ou travailleur précaire vers chômeur



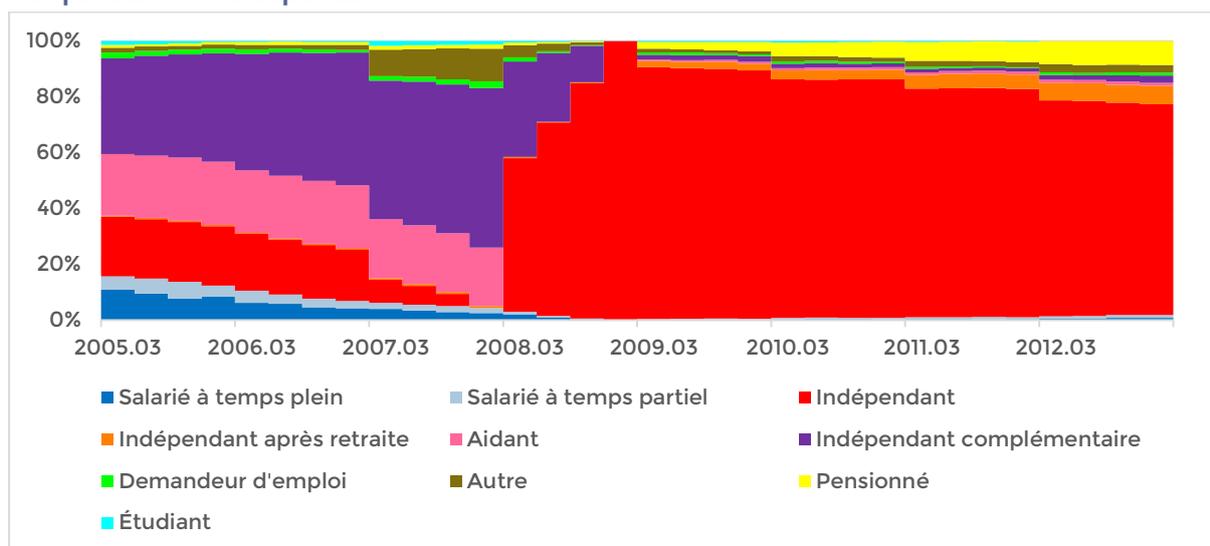
- 6. **Salarié précaire vers salarié précaire.** Cette catégorie reprend, tant pour l'avant que pour l'après, des personnes dont le statut varie entre le salariat à temps partiel (ou temporaire), le salariat à temps plein et le chômage. On y retrouve un peu de situations autre (sans revenu). L'activité d'indépendant n'y est que temporaire, d'une durée de quelques mois avec un maximum de deux ou trois ans. Elle est parfois, en début ou en fin de période, exercée de manière complémentaire. Dans l'ensemble, ce type de trajectoire est proche du type précédent (chômeur ou travailleur précaire vers chômeur). On observe cependant deux différences. D'une part, les personnes de cette catégorie sont moins éloignées de l'emploi (la situation de chômage y est minoritaire) mais dans une situation de précarité (probablement beaucoup d'alternances entre période d'emploi, souvent à temps partiel, et de chômage). D'autre part, le passage par le statut d'indépendant ne semble pas conduire à une dégradation du statut des personnes, puisque la proportion de celles-ci qui ont un emploi en fin de période est légèrement supérieure à la proportion en début de période. La proximité avec le type 5 se retrouve aussi dans le dendrogramme de la classification hiérarchique. En effet, une classification à 9 catégories verrait les types 5 et 6 regroupés ensemble – d'ailleurs dans certaines analyses, nous les regrouperons. Un peu plus d'un lancement d'activité indépendante sur vingt (5,4 %) s'inscrit dans ce type de trajectoire.

Figure 3.35 : Type de trajectoires d'origine et de devenir n°6 Salarié précaire vers salarié précaire



- 7. **Indépendant complémentaire, aidant et indépendant vers indépendant.** Cette catégorie reprend, dans l'avant, essentiellement des indépendants à titre complémentaire qui abandonnent leur activité salariée pour se consacrer entièrement à leur activité indépendante. On y retrouve aussi quelques aidants qui passent au statut d'indépendants stricto sensu et des indépendants qui arrêtent temporairement leur activité d'indépendant (ou passent par le statut d'indépendant complémentaire). Dans l'après, le statut d'indépendant est hégémonique, mais on y retrouve aussi quelques pensionnés et indépendants après l'âge de la retraite. Cette catégorie correspond donc surtout à des changements de statut parmi les travailleurs indépendants au sens large plutôt que de réels débuts d'activités. Un peu plus d'un "nouvel" indépendant sur cinq (20,2 %) appartient à cette catégorie.

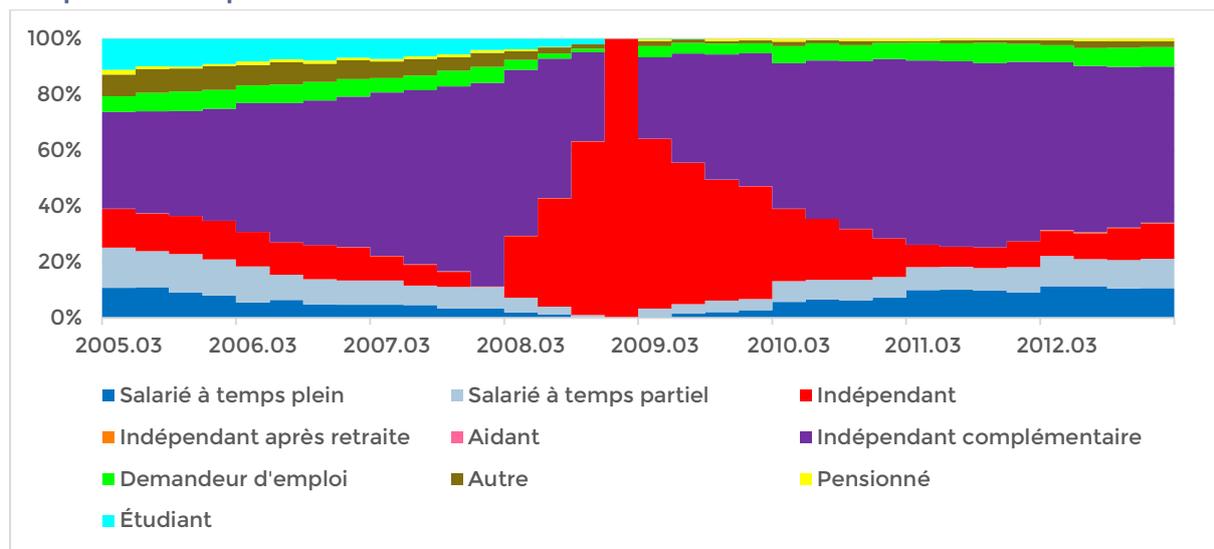
Figure 3.36 : Type de trajectoires d'origine et de devenir n°7 Indépendant complémentaire, aidant et indépendant vers indépendant



- 8. **Indépendant complémentaire vers indépendant complémentaire.** Cette catégorie comprend essentiellement des indépendants complémentaires qui arrêtent temporairement leur activité salariée pendant plusieurs mois, voire années. On remarquera

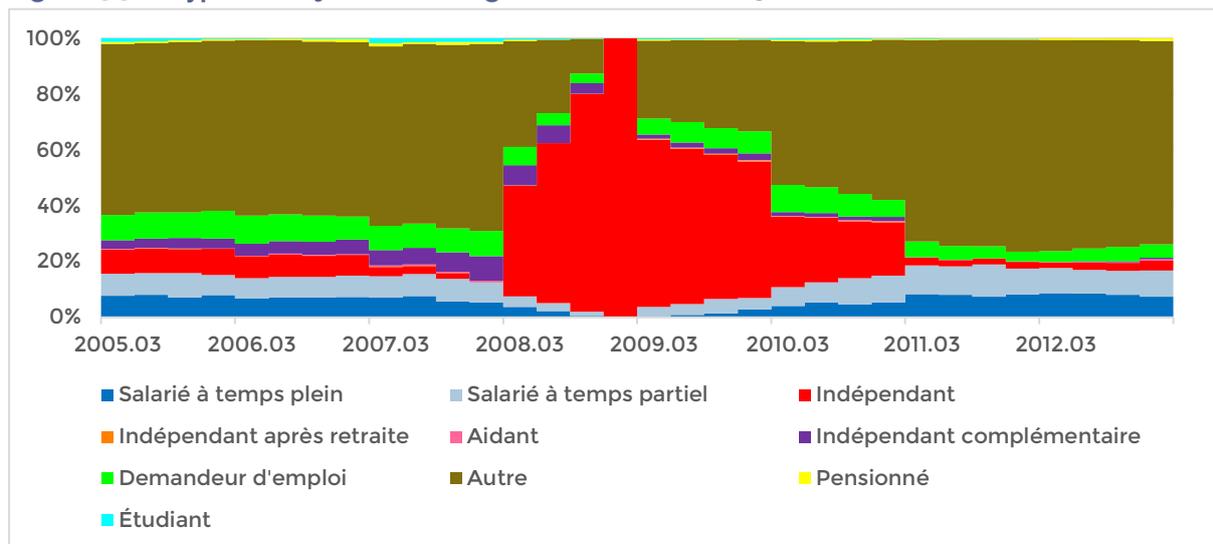
une petite présence de salariés (à temps plein ou temps partiel), d'indépendants, d'étudiants, de demandeurs d'emploi et d'autres (sans revenu) avant le « lancement » de l'activité indépendante. Ces autres statuts étant plus présents en début de période, on peut voir le statut d'indépendant complémentaire comme une « transition » avant l'abandon (temporaire) de l'activité salariée. Après le lancement, si la situation d'indépendant complémentaire est dominante, on retrouve quelques statuts d'indépendants à titre principal, de salarié (à temps plein ou temps partiel) ou de demandeur d'emploi. Un peu plus d'un début d'activité indépendante sur seize (6,3 %) s'inscrit dans cette trajectoire.

Figure 3.37 : Type de trajectoires d'origine et de devenir n°8 Indépendant complémentaire vers indépendant complémentaire



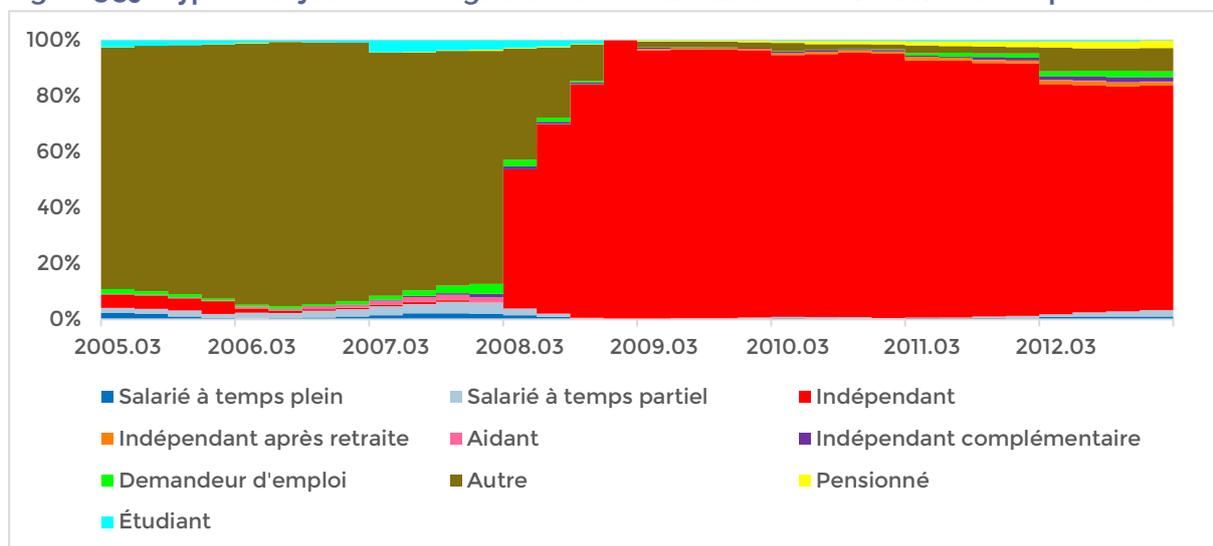
- 9. **Inconnu (autre) vers inconnu (autre).** Cette catégorie comprend des personnes en situation autre (principalement pas de revenus connus de la sécurité sociale) qui ne restent sous statut d'indépendant que pendant quelques mois (deux ou trois ans maximum). Tant avant qu'après, on retrouve quelques statuts de salarié à temps plein ou à temps partiel. Avant, on retrouve aussi un peu plus d'indépendants, d'indépendants complémentaires et de demandeurs d'emploi. Sans plus d'information sur cette typologie, il est assez difficile d'interpréter la signification de cette typologie : s'agit-il vraiment de personnes sans revenu ? Ou plutôt de personnes ayant un emploi à l'étranger (en tant que frontalier ou non) ? Nous avons vu cependant que la majorité des personnes débutant une activité à partir du statut autre avaient une nationalité étrangère. Cette typologie comprend un peu moins d'un nouvel indépendant sur treize (7,6 %).

Figure 3.38 : Type de trajectoires d'origine et de devenir n°9 Inconnu (autre) vers inconnu (autre)



- 10. **Inconnu (autre) vers indépendant.** Cette catégorie comprend très majoritairement des personnes au statut autre (personnes sans revenu connu de la sécurité sociale) qui débutent une activité économique sous le statut d'indépendant. On retrouve de rares salariés, indépendants ou étudiants en début de période. En fin de période, la grande majorité reste sous statut d'indépendant. Seules quelques personnes reviennent à leur statut en début de période. Comme pour la catégorie précédente, il est difficile de savoir quelle est la trajectoire réelle de ces personnes, surtout si une partie d'entre elles est originaire de l'étranger. Un peu moins d'un début d'activité indépendante sur neuf (10,7 %) appartient à cette catégorie.

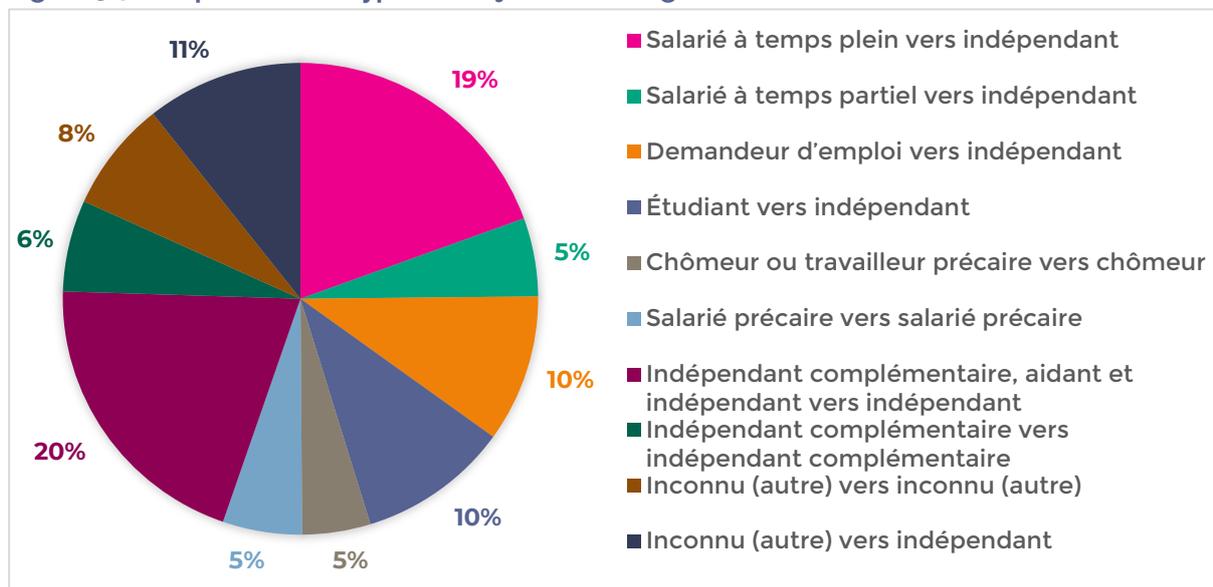
Figure 3.39 : Type de trajectoires d'origine et de devenir n°10 Inconnu (autre) vers indépendant



On constate que les catégories identifiées ici sont à la fois proches et différentes des catégories construites uniquement sur base de l'origine des indépendants. Ainsi, certaines catégories d'origine sont séparées en fonction de leur devenir différent. C'est notamment le cas des personnes appartenant aux catégories « autres » et « demandeurs d'emploi » qui peuvent s'insérer dans le statut d'indépendant à moyen terme ou revenir rapidement à leur statut d'origine. On observe aussi que certaines catégories d'origine sont regroupées en fonction de leur destin commun. C'est le cas

des catégories d'origine des indépendants complémentaires, des aidants et des indépendants. Notons enfin que, par définition, la catégorie d'origine des étudiants qui deviennent indirectement indépendants ne peut pas se retrouver dans la typologie croisant origine et devenir car ces données ne peuvent fournir des informations sur le statut des personnes une dizaine d'années avant le lancement de leur activité.

Figure 3.40 : Répartition des types de trajectoires d'origine et de devenir



En plus des similitudes et différences avec la typologie des trajectoires d'origine, trois éléments sur la répartition des fréquences des différents types de trajectoires méritent d'être pointés.

Premièrement, une part importante des lancements d'activité indépendante n'en sont pas vraiment. Ainsi, les types indépendant complémentaire, aidant et indépendant vers indépendant et indépendant complémentaire vers indépendant complémentaire sont plutôt des recompositions dans les divers statuts d'indépendants : le passage d'un statut d'indépendant complémentaire ou d'aidant vers un statut d'indépendant, ou encore la combinaison ou l'arrêt temporaire d'un statut d'indépendant avec une activité salariée. Ensemble, ces deux types constituent plus d'un quart des débuts d'activité d'indépendant, ce qui est loin d'être négligeable.

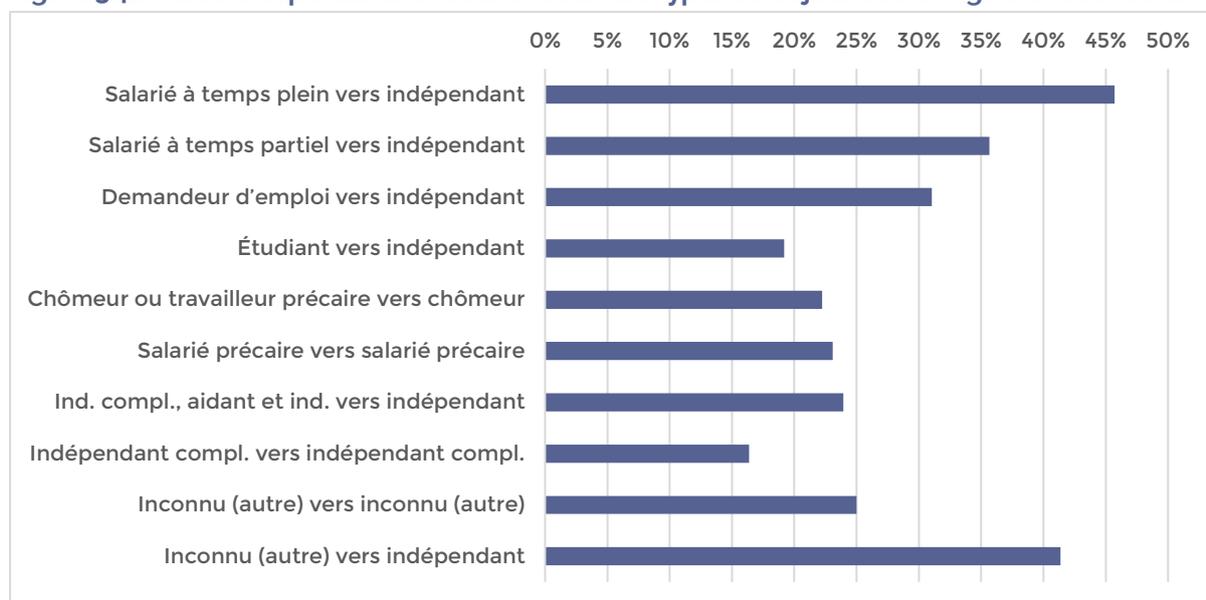
Deuxièmement, une part importante des trajectoires provient du statut « autre », certains retournant à ce statut (type 9), d'autres restent indépendants à moyen terme (type 10). Ces deux types, en raison de la variabilité des profils, peuvent être difficilement interprétables. Cela complexifie l'analyse puisqu'ils représentent ensemble près d'un début d'activité sur cinq.

Troisièmement, il semblerait que les catégories les plus précaires aient « souvent » tendance à « rater » leur lancement d'activité. En effet, ensemble, les types 5 (chômeur ou travailleur précaire vers chômeur) et 6 (salarié précaire vers salarié précaire) – qui n'arrivent pas à conserver leur activité d'indépendant à moyen terme – représentent autant que le type 3 (demandeur d'emploi vers indépendant), c'est-à-dire un lancement d'activité d'indépendant sur dix. Ainsi, un « précaire » sur deux n'arrive pas à maintenir son activité d'indépendant à moyen terme. À l'opposé, les catégories pour lesquelles l'insertion semble la plus durable (c'est-à-dire avec le moins d'arrêts d'activité d'indépendant) sont celles dont l'activité salariée semble la plus stable qu'elle soit à temps plein (type 1) ou à temps partiel (type 2). Cette intuition doit encore être approfondie, nous y reviendrons, mais un certain déterminisme de la trajectoire antérieure (précarité vs salariat stable) sur la réussite de l'activité indépendante semble se dessiner.

3.3.2. Caractéristiques des types d'origine et de devenir selon d'autres variables

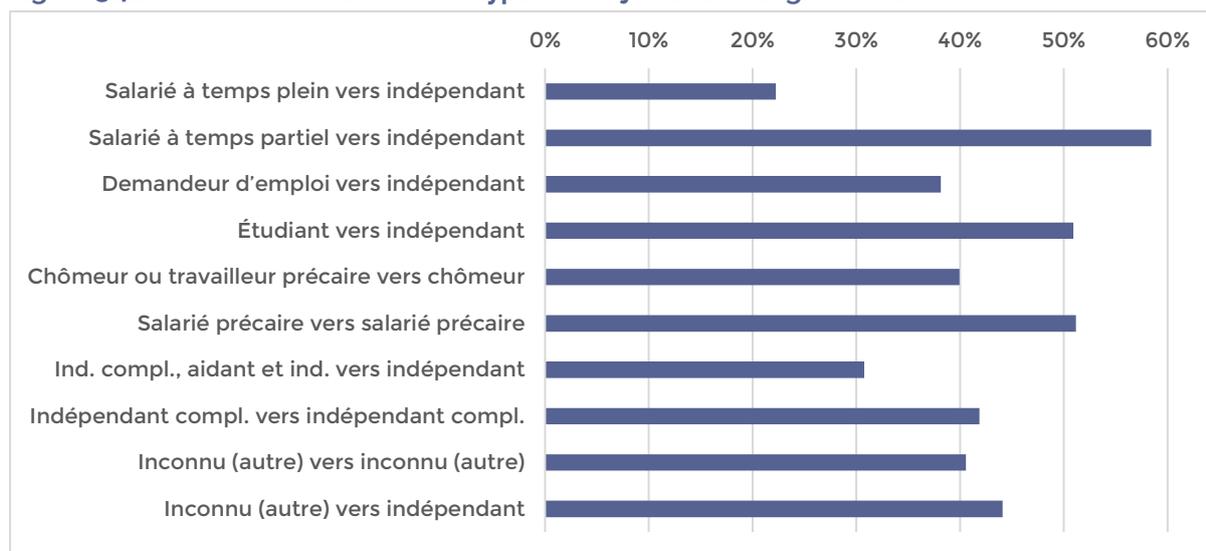
Pour mieux comprendre qui sont les personnes classées dans chaque type de trajectoire, il est utile de les caractériser selon d'autres facteurs. Ici, nous allons successivement voir quelle est la composition de chaque type selon : la forme juridique de l'activité (à travers une société ou en nom propre), le sexe, le type de ménage, le type de ménage croisé au sexe, les revenus et la branche d'activité.

Figure 3.41 : Part d'indépendants en société selon les types de trajectoires d'origine et de devenir



On constate qu'il y a plus d'indépendants qui exercent à travers une société chez les anciens salariés à temps plein et chez ceux dont l'origine est inconnue mais qui demeurent indépendants. Au contraire, on observe plus d'indépendants qui se lancent en leur nom propre chez les personnes dont l'activité avant le lancement était plus précaire, chez les étudiants, ceux qui sont dans une recomposition de statut et ceux qui commencent mais arrêtent assez rapidement.

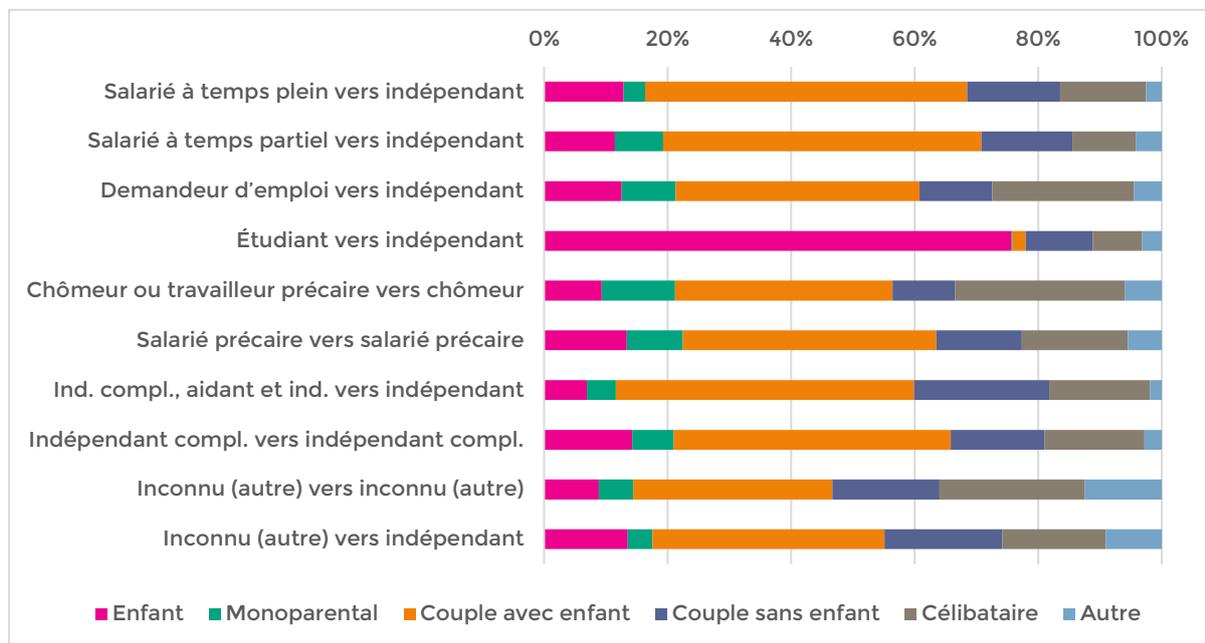
Figure 3.42 : Part de femmes selon les types de trajectoires d'origine et de devenir



Les femmes sont très sous-représentées chez les salariés à temps plein (surtout) et les indépendants. Elles sont cependant relativement surreprésentées dans les trajectoires des précaires

qui ne restent pas indépendants, des salariés à temps partiel et des étudiants. À l'exception de la catégorie des étudiants (mais qui est un peu à part, nous le constaterons à plusieurs reprises), les femmes sont donc plus présentes dans les trajectoires plus précaires.

Figure 3.43 : Répartition des positions dans le ménage selon le type de trajectoires d'origine et de devenir



Le statut de l'indépendant dans son ménage fait aussi ressortir le caractère atypique des étudiants. En effet, la grande majorité de ces derniers vivent encore chez (un de) leurs parents, au moment du lancement de leur activité. On observe aussi que les parents seuls sont plus fréquents dans les précaires qui redeviennent précaires (5 et 6), les demandeurs d'emploi qui restent indépendants et les salariés à temps partiel. Les célibataires se concentrent plutôt chez les demandeurs d'emploi (types 5 et 3) et les autres qui ne pérennisent pas leur activité. De manière générale, les statuts de ménages les plus fragiles (parent seul ou personne seule, en Wallonie, ces deux types sont confrontés aux risques de pauvreté les plus élevés)²¹ se retrouvent plus souvent dans les trajectoires les plus difficiles (arrêt d'activité, forme de précarité avant le lancement de l'activité indépendante).

²¹ Brunet S. & Vesentini F. (coord.) *Les chiffres-clés de la Wallonie Édition 2019*, IWEPS. Plus spécifiquement, les fiches « Taux de risque de pauvreté selon le type de ménage » (<https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/taux-de-risque-de-pauvrete-selon-type-de-menage/>) et « Privation matérielle sévère selon le type de ménage » (<https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/deprivation-materielle-severe-selon-type-de-menage/>)

Figure 3.44 : Répartition des positions dans le ménage selon le type de trajectoires d'origine et de devenir, hommes uniquement

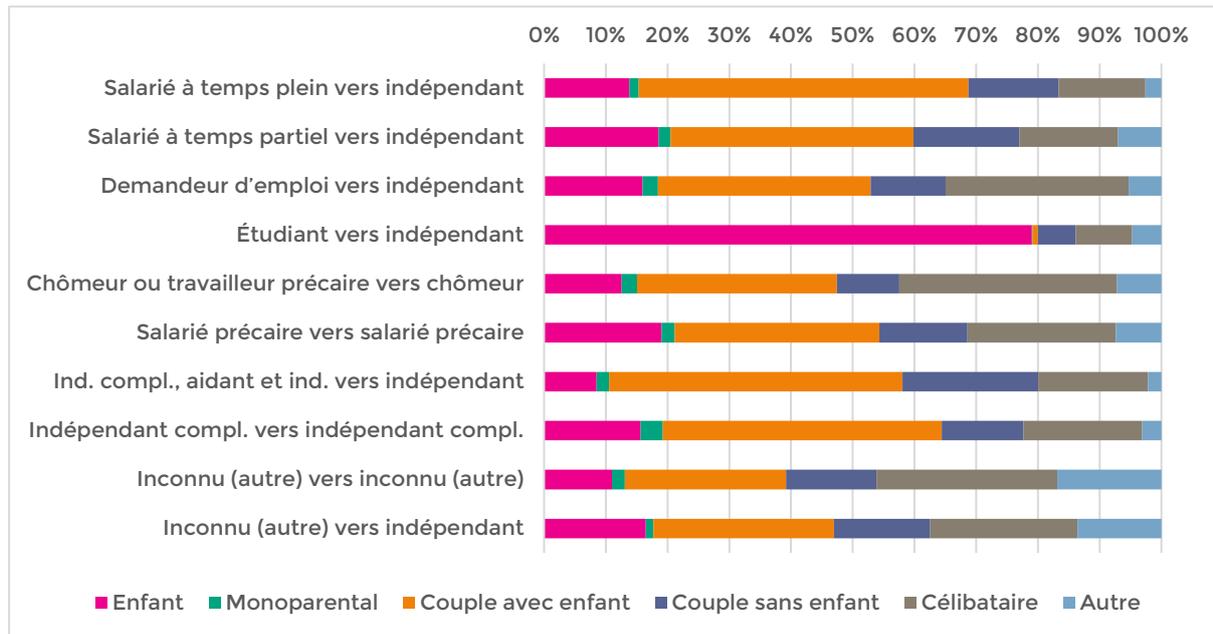
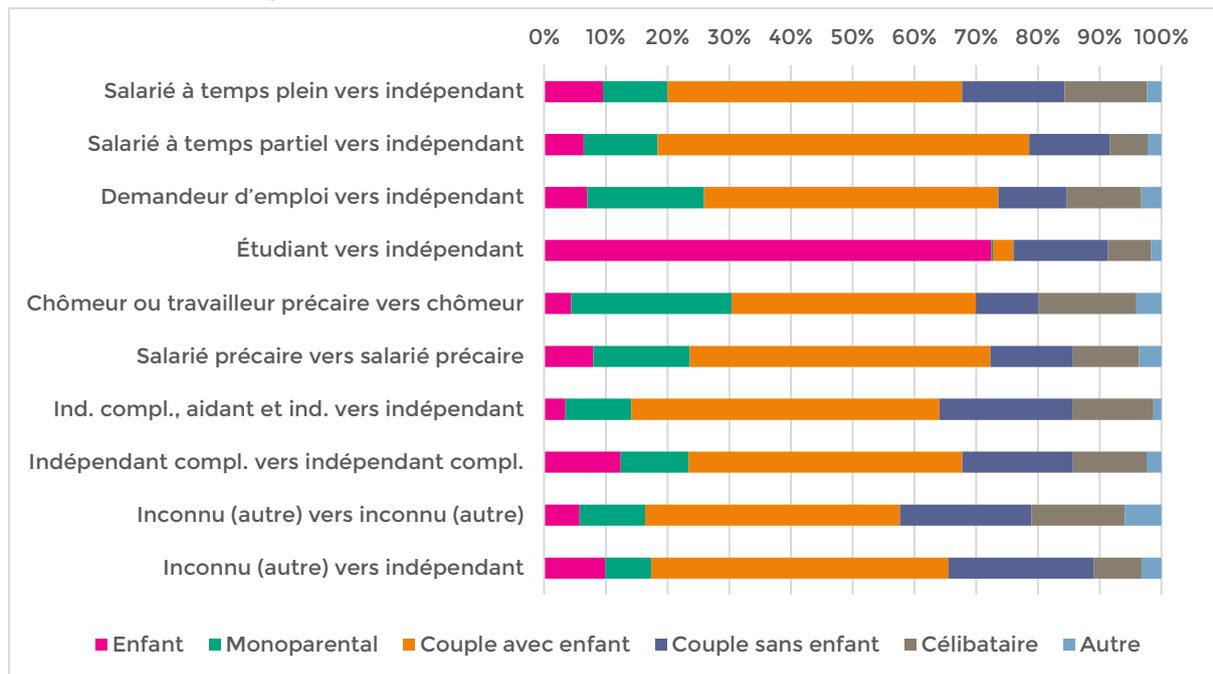


Figure 3.45 : Répartition des positions dans le ménage selon le type de trajectoires d'origine et de devenir, femmes uniquement



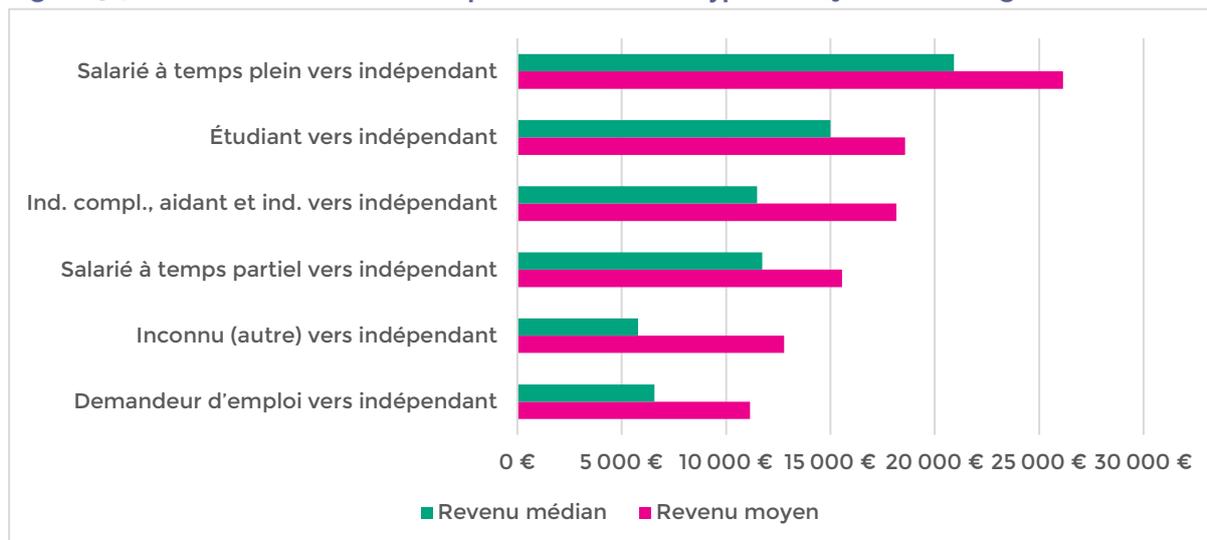
Quand on croise le sexe avec le statut dans le ménage, on observe des différences transversales aux différentes trajectoires. De manière prévisible, les parents seuls sont très largement des mères seules. Les hommes habitent plus souvent chez leurs parents, ont moins souvent charge d'enfants (y compris en couple), sont plus souvent célibataires et appartiennent plus souvent au type de ménage « autre », pour les trajectoires où le statut socioprofessionnel d'origine est « autre ». Sur ce dernier point, il s'agit peut-être d'hommes venant de l'étranger.

3.3.2.1. Type de trajectoire selon les revenus

Les revenus des personnes permettent d'évaluer à quel point elles ont réussi dans leur entreprise. Ici, nous avons utilisé trois revenus différents, chacun mesuré en fin de parcours. Tout d'abord, il y a le revenu que la personne tire de son activité indépendante. Ensuite, il y a le revenu de la personne, quelle qu'en soit la source : activité indépendante, emploi salarié, allocations. Enfin, il y a le revenu équivalent du ménage, que nous avons déjà utilisé précédemment. Pour rappel, il s'agit de diviser la somme des revenus de l'ensemble des membres du ménage par le nombre d'unités de consommation du ménage. Ce dernier chiffre se calcule de la manière suivante. Le premier adulte du ménage a un poids de 1, les autres adultes ont un poids de 0,5 et les enfants de moins de 14 ans ont un poids de 0,3. La somme des poids des membres du ménage donne le nombre d'unités de consommation. Cette manière de procéder permet d'obtenir un revenu équivalent qui vise à mesurer le niveau de vie des personnes en prenant en compte les économies d'échelle réalisées au sein des ménages. Notons que quand plusieurs indépendants appartiennent au même ménage, ils ont le même revenu équivalent, construit à partir des revenus de tous les membres du ménage, mais ils n'ont pas les mêmes revenus individuels (issus de l'activité indépendante ou totaux).

Avant de présenter les résultats, il faut rappeler quelques précisions méthodologiques. Les revenus utilisés ici proviennent de la BCSS, ils présentent donc quelques caractéristiques importantes. Premièrement, il s'agit des revenus enregistrés dans les institutions de la sécurité sociale. Il s'agit donc uniquement des revenus du travail ou des allocations. Les revenus du patrimoine (loyers, intérêts, dividendes, plus-values...), les transferts entre ménages (les pensions alimentaires principalement) et les revenus provenant de l'étranger ne sont pas pris en compte. Deuxièmement, il s'agit de revenus annuels. Cela a l'avantage d'avoir un revenu moins sensible aux variables saisonnières ou temporaires, qui peuvent être particulièrement importantes pour les indépendants. De cette manière, le revenu est plus proche du niveau de vie des individus (qui varie moins de manière saisonnière). Troisièmement, il s'agit de revenus bruts imposables, c'est-à-dire après la déduction des frais professionnels, charges et cotisations sociales mais avant le paiement des impôts. Les revenus diffèrent donc des revenus disponibles des ménages. Quatrièmement, on observe deux biais potentiels spécifiques aux revenus des indépendants. D'une part, seuls les revenus déclarés sont pris en compte. Cela peut constituer un biais plus ou moins important selon les individus et les secteurs d'activité. D'autre part, pour les indépendants qui exercent à travers une société, seuls leurs revenus personnels (et non ceux de leur société) sont pris en compte. Mais, malgré ces imperfections, l'indicateur de revenus permet quand même d'évaluer dans une certaine mesure la réussite de leur entreprise et leur niveau de vie. Enfin, précisons que dans les chiffres ci-dessous, les trajectoires 5 (chômeur et travailleur précaire vers chômeur) et 6 (salarié précaire vers salarié précaire) sont regroupées ensemble.

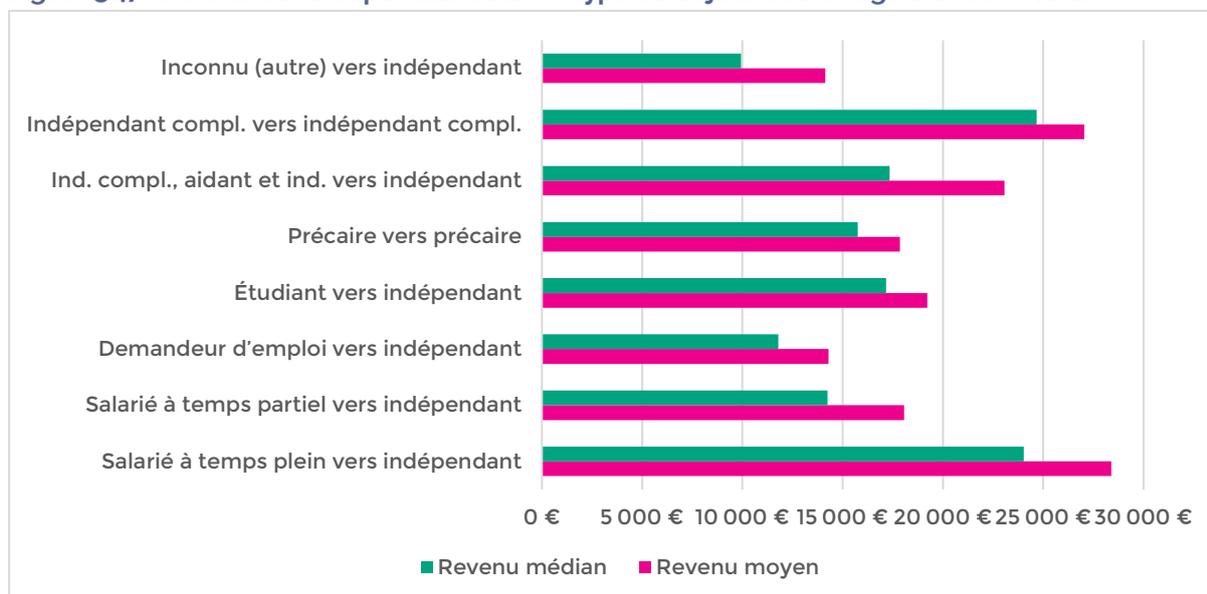
Figure 3.46 : Revenu de l'activité indépendante selon le type de trajectoires d'origine et de devenir



Note. Seules les typologies avec un nombre significatif d'indépendants sont prises en compte. Ceux qui ne sont pas indépendants en fin de période ne sont pas pris en compte dans les calculs.

On constate de manière générale que les revenus sont relativement faibles. Les revenus bruts moyens annuels de l'activité indépendante s'échelonnent d'un peu plus de 11 000€ à plus de 26 000€ selon les types de trajectoires. Il est vrai qu'ils sont encore au début du lancement de leur entreprise et que certains revenus ne sont pas comptabilisés, mais cela reste globalement faible : cela correspond à un revenu mensuel moyen brut situé entre 1 000€ et 2 000€. On observe que les trajectoires pour lesquelles les revenus sont les plus élevés concernent les anciens salariés à temps plein. Ceux dont les revenus sont les plus faibles sont les anciens demandeurs d'emploi ceux dont l'origine est inconnue. Ainsi, les trajectoires les plus précaires conduisent aux revenus les plus faibles.

Figure 3.47 : Revenu de l'indépendant selon le type de trajectoires d'origine et de devenir

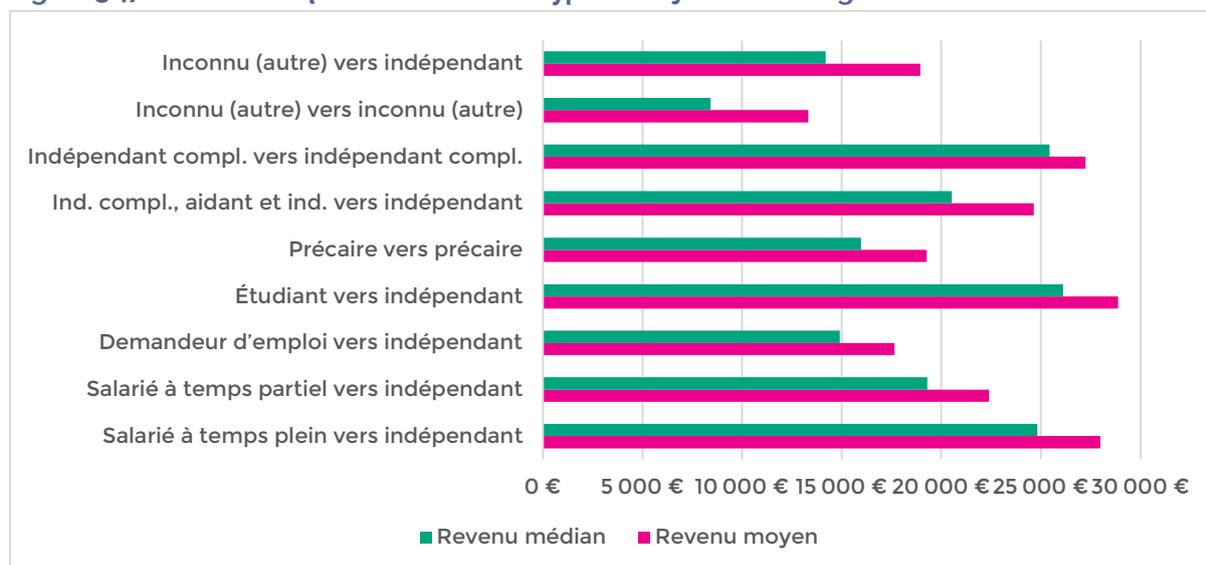


Note. Le type de trajectoire « Inconnu (autre) vers inconnu (autre) » n'est pas repris car, par construction, il comprend (en fin de parcours) très peu de revenus connus de la sécurité sociale

Quand on regarde la totalité des revenus de l'indépendant, on constate que ce sont surtout les anciens salariés à temps plein et les indépendants complémentaires qui ont les revenus les plus

élevés. Au contraire, ceux dont l'origine est inconnue, les anciens demandeurs d'emploi, les salariés à temps partiel et les précaires ont des revenus plus faibles. Ici aussi, on observe une influence certaine de la trajectoire d'origine sur la réussite.

Figure 3.47 : Revenu « équivalent » selon le type de trajectoires d'origine et de devenir



En s'intéressant au revenu équivalent du ménage de l'indépendant, on arrive à des constats similaires. Les anciens demandeurs d'emploi, les précaires et les autres vivent dans des ménages avec un revenu équivalent assez faible. Précisons que, pour les autres, c'est peut-être un effet méthodologique, car par définition, ils n'ont pas de revenu connu de la BCSS. Au contraire, les anciens étudiants, les indépendants complémentaires et les anciens salariés à temps plein ont des revenus plus élevés. Pour les anciens étudiants, cela s'explique, en partie, par le fait qu'ils sont encore nombreux à être domiciliés chez leurs parents – et que les revenus de ces derniers font partie intégrante de la mesure du revenu équivalent.

3.3.2.2. L'activité exercée selon la trajectoire

Pour les trajectoires croisant origine et devenir, il est également intéressant de voir comment les activités exercées varient selon le type de trajectoire. Pour ce faire, nous avons repris la classification de métiers construite *ad hoc* plus haut. Notons que la branche est identifiée au moment du lancement de l'activité en tant qu'indépendant et non à la fin de la trajectoire. Ainsi, nous avons une activité pour toutes les personnes, même pour celles qui arrêteront leur activité quelques mois ou années après le début de celle-ci. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous. Comme pour les revenus, les catégories 5 et 6 ont été regroupées.

Tableau 3.5 : Branche d'activités selon le type de trajectoires d'origine et de devenir, en %

	Divers	Agriculture	Bâtiment	Horeca	Commerce	Industries et services manuels	Professions lib., scient. et jur.	Banques et marketing	Professions intellectuelles	Services	Enseignement privé	Lettres et arts	Total
Salarié à temps plein vers indépendant	0	4	17	7	16	13	11	11	13	5	1	2	100
Salarié à temps partiel vers indépendant	0	3	11	17	21	10	12	6	5	12	2	1	100
Demandeur d'emploi vers indépendant	0	4	15	14	21	11	6	8	5	12	2	2	100
Étudiant vers indépendant	0	6	5	5	9	5	34	9	6	7	12	2	100
Précaire vers précaire	0	2	13	18	21	10	6	11	6	11	2	1	100
Indépendant complémentaire, aidant et indépendant vers indépendant	1	10	11	5	19	14	14	10	6	7	1	2	100
Indépendant complémentaire vers indépendant complémentaire	0	5	7	4	14	14	16	13	9	11	3	3	100
Inconnu (autre) vers inconnu (autre)	0	2	13	13	21	13	8	9	6	8	4	2	100
Inconnu (autre) vers indépendant	0	4	10	12	22	11	13	7	7	9	3	2	100
Total	0	5	12	9	18	12	13	10	7	8	3	2	100

Chez les salariés à temps plein qui deviennent indépendants, ce sont les professions intellectuelles et le bâtiment qui sont plus fréquents et l'horeca et les services (peu qualifiés) qui le sont moins.

Chez les salariés à temps partiel qui deviennent indépendants, ce sont surtout l'horeca et les services (dans ce cas, les soins de beauté) qui dominent. Par contre, les activités financières et les professions intellectuelles y sont largement sous-représentées. Le bâtiment et l'industrie le sont aussi, mais plus légèrement.

Parmi les demandeurs d'emploi qui deviennent indépendants (et qui le restent), ce sont les activités du bâtiment, de l'horeca et des services qui dominent contrairement aux professions libérales et intellectuelles qui sont peu présentes. Si l'on compare cette catégorie aux précaires qui redeviennent précaires, on dénombre parmi ceux qui restent indépendants un peu plus de précaires qui se sont lancés dans le bâtiment, l'industrie et les services et un peu moins de précaires qui se sont tournés vers l'horeca et les activités financières.

Pour les étudiants qui deviennent indépendants, comme montré dans l'analyse précédente, on retrouve beaucoup de professions libérales et d'enseignement privé (professeurs particuliers, répétiteurs...), et assez peu de métiers "manuels" (bâtiment, horeca, commerce, industrie).

Chez les précaires qui redeviennent précaires après une brève activité d'indépendant, on retrouve plus souvent une activité dans l'horeca, le commerce et les services et plus rarement une activité dans les professions libérales et (mais plus légèrement) dans les professions intellectuelles.

Dans les trajectoires de recompositions au sein du statut d'indépendant, on observe des surreprésentations de l'agriculture (très certainement les aidants) et, mais moins nettement, de l'industrie. Au contraire, l'horeca est une activité moins fréquente dans cette population.

Chez les indépendants complémentaires qui arrêtent temporairement leur activité salariée, on observe surtout les secteurs de l'industrie, des professions libérales, des professions intellectuelles, des finances, des professions intellectuelles et des services. Au contraire, le bâtiment, l'horeca et le commerce sont moins fréquents dans cette trajectoire.

Au sein de la catégorie des inconnus (autres) vers inconnus (autres), on a une situation moins éloignée de la moyenne, cependant on a quand même un peu plus d'activités dans les secteurs de l'horeca et du commerce et un peu moins dans les professions libérales et dans les professions intellectuelles.

Pour les inconnus qui deviennent indépendants (et qui le restent), on a une distribution proche de la moyenne, seul le commerce est un peu surreprésenté. Si on les compare au type de trajectoire n°9 (Inconnu (autre) vers inconnu (autre)), ces derniers se retrouvent un peu moins souvent dans le bâtiment, l'horeca, l'industrie et plus souvent dans les professions libérales et les professions intellectuelles.

En regardant l'ensemble de la structure des activités selon les types de trajectoires, on observe une structure assez proche de celle que nous avons observée en croisant la typologie d'origine des indépendants avec l'activité exercée. Premièrement, les parcours plus précaires avant le début du lancement de l'activité d'indépendant sont généralement associés à des métiers moins prestigieux, typiquement l'horeca. À l'inverse, les activités situées en haut de la hiérarchie sociale, notamment les professions libérales et les professions intellectuelles, sont moins fréquentes dans ces populations. Deuxièmement, on observe aussi le poids du genre : les trajectoires où il y a plus de femmes se retrouvent plus fréquemment dans les activités considérées comme féminines dans notre société. Troisièmement, on retrouve la spécificité des étudiants. Une large part de ces derniers s'oriente vers les professions libérales ou vers l'enseignement privé.

Au-delà de cette similitude, l'intérêt d'étudier des trajectoires croisant origine et devenir des nouveaux indépendants est de pouvoir comparer des trajectoires d'origine similaire, mais pour lesquelles le devenir est différent. Dans notre cas, on observe généralement que ceux qui conservent leur activité d'indépendant exercent un peu moins souvent dans des secteurs précaires (l'horeca) et un peu plus dans les professions libérales et intellectuelles. Cela est particulièrement vrai pour les deux catégories provenant d'un statut inconnu. Il faut cependant être prudent dans l'interprétation de la causalité. Ce n'est probablement pas le choix de l'activité qui détermine la réussite du lancement de l'activité indépendante. Il s'agit plus vraisemblablement d'éléments de parcours antérieurs non mesurés ici (par exemple, le niveau et type de diplôme, le capital investi au départ ou le degré de préparation du lancement de l'activité) qui influencent tant le secteur choisi que les possibilités de réussite.

4. Conclusion

Pour terminer, nous revenons sur les principaux résultats et leurs implications méthodologiques et analytiques.

Du point de vue méthodologique, deux éléments sont à souligner.

D'une part, on comptabilise de nombreuses transitions vers l'emploi indépendant qui ne peuvent pas être considérées comme de véritables lancements d'activité. Il s'agit généralement de recomposition du statut d'indépendant : des indépendants complémentaires qui abandonnent leur emploi salarié pour se consacrer entièrement à leur activité d'indépendant ou des aidants qui deviennent indépendants. On identifie aussi comme nouveaux indépendants des personnes dont le statut ne change que temporairement : des indépendants qui arrêtent temporairement leur activité avant de la reprendre ou des indépendants complémentaires qui abandonnent pour une courte période leur activité salariée avant de la reprendre. Dans tous ces cas, il n'agit pas d'une activité d'indépendant réellement nouvelle. Généralement, il s'agit plutôt d'une transformation du statut de l'activité, parfois de manière très temporaire. Ces « faux » lancements d'activité sont importants car ils constituent entre un cinquième (en 2008) et un quart (en 2012) des nouveaux indépendants.

D'autre part, l'origine d'un nombre important de nouveaux indépendants est difficilement analysable car leur situation était inconnue de la sécurité sociale. Le fait que l'on retrouve une majorité de personnes de nationalité étrangère parmi ces indépendants (trois sur cinq) pousse à penser qu'ils proviennent de l'étranger, ce qui expliquerait l'absence de revenu professionnel ou de la sécurité sociale en Belgique. Mais tous ne proviennent pas de l'étranger. Une part, minoritaire mais non négligeable, de ceux-ci était peut-être réellement sans revenu : jeunes dépendant financièrement de leurs parents, personnes au foyer... Dans l'ensemble, 20 % des nouveaux indépendants (en 2008 et 2012) appartenaient à cette catégorie inconnue. Le fait que nous n'avons pas d'information sur la trajectoire antérieure d'un nouvel indépendant sur cinq limite la portée et la généralisation des analyses.

Par ailleurs, d'un point de vue plus strictement méthodologique, on notera que le recours à une méthode classification hiérarchique de trajectoires a permis de mettre en avant certains profils qui ne peuvent pas être identifiés en comparant simplement le statut des personnes à deux moments donnés. Il s'agit principalement de personnes qui alternent entre différents statuts : emploi à temps plein, emploi à temps partiel, chômage. Sans le recours à cette méthode, les trajectoires de « précaires » auraient été distribuées dans les différentes catégories d'emploi à temps plein, à temps partiel ou demandeurs d'emploi, sans prendre la mesure de la spécificité de ces parcours précaires.

D'un point de vue analytique, on remarquera surtout la grande variété des trajectoires des nouveaux indépendants. Cette variabilité des trajectoires d'origine est corrélée avec le devenir de l'activité indépendante elle-même : sa pérennité, sa rémunération, le métier exercé, la forme juridique adoptée... diffère selon les trajectoires.

La manière dont les trajectoires d'origine des indépendants sont corrélées aux caractéristiques de leur activité renvoie à un relatif déterminisme social : les trajectoires les plus précaires sont corrélées aux conditions d'exercices les plus difficiles (abandon plus fréquent de l'activité, rémunération plus faible, profession moins prestigieuse...). En ce sens, ces résultats ne font que nous rappeler que nous vivons dans une société structurée en classes sociales : si la mobilité sociale et le passage d'un statut à un autre sont loin d'être impossibles, les ressources (économiques, culturelles, sociales...) sont inégalement distribuées entre individus (selon les origines sociales) et elles affectent la structure des chances de promotion (et de déclassement) sociale.

Quelques chiffres illustrent simplement cette inégalité dans le lancement de l'activité indépendante. Ainsi, les demandeurs d'emploi qui se lancent comme indépendant et qui y restent quelques années (type 3) sont à peu près aussi nombreux que les précaires qui se lancent et sont contraint d'abandonner plus ou moins rapidement (types 5 et 6). Au contraire, les anciens salariés à temps plein qui échouent leur lancement d'activité indépendante ne sont pas assez nombreux pour constituer leur propre catégorie. Parmi ceux qui se maintiennent dans l'activité indépendante, les anciens demandeurs d'emploi gagnent en moyenne moins de la moitié du revenu des anciens salariés à temps plein. En outre, en termes de métiers, les premiers travaillent plus de deux fois plus souvent dans l'horeca ou les services (peu qualifiés) que les seconds. Au contraire, les anciens salariés à temps plein se retrouvent plus de deux fois plus souvent dans les professions libérales et les professions intellectuelles que les anciens demandeurs d'emploi. On remarquera aussi que ces inégalités ont tendance à cumuler. Ainsi, les trajectoires les plus précaires (en termes de statut d'origine et d'exercice de l'activité indépendante) sont aussi celles où l'on retrouve le plus de parents seuls et les isolés. Or, on sait que ce sont ces ménages qui sont le plus souvent confrontés à la pauvreté²².

D'un point de vue plus spécifique, cette recherche questionne l'impact de l'autocréation d'emploi sur la réduction du chômage. En effet, non seulement la part des anciens de demandeurs d'emploi est relativement faible dans l'ensemble des nouveaux indépendants, mais ce sont aussi ceux qui ratent le plus souvent le lancement de leur activité (avec ceux dont le statut antérieur est inconnu). Quand ils se maintiennent dans ce statut, leurs revenus sont très bas, au point qu'on ne peut pas vraiment qualifier leur lancement d'activité de « réussite ». En outre, les transitions d'un statut de demandeur d'emploi vers une activité indépendante sont numériquement limitées comparées à d'autres transitions. Par exemple, quand on regarde les chiffres de la BCCS²³, on constate que sur les un peu plus de 200 000 personnes qui bénéficiaient d'une allocation de chômage (ou d'un revenu d'intégration) en Wallonie fin 2015, moins de 2 500 travaillaient comme indépendant (à titre principal) fin 2016.

Tout ceci nous conduit à pointer la diversité des situations sociales des indépendants. Nous savions déjà que les écarts de revenu étaient particulièrement importants chez les indépendants. Ainsi, bien que ce soit chez les indépendants que l'on trouve les revenus du travail les plus élevés, c'est au sein de cette population que nous avons les taux de risque de pauvreté les plus élevés parmi les travailleurs. Par exemple, en Wallonie, comme nous l'avons vu dans la figure 1.3, le taux de risque de pauvreté des indépendants est entre 20% et 25% – ce qui est plus que les salariés (à temps plein ou à temps partiel) mais moins que les demandeurs d'emploi²⁴. On pourrait utiliser le terme de dualité pour décrire la population des indépendants : à côté de ceux qui réussissent dans leurs affaires, il y a ceux qui échouent ou qui peinent à gagner leur vie. Mais la notion de pluralité nous semble préférable à celle de dualité. En effet, on observe aussi d'autres distinctions tout aussi importantes que celle de la réussite ou l'échec de l'entreprise : l'association importante entre les trajectoires d'étudiants et les professions libérales, le poids des origines inconnues, l'importance des changements de statuts au sein de l'activité indépendante, mais aussi les questions, pas ou peu abordées ici de la diversité des

²² Voir : <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-de-risque-de-pauvrete-selon-type-de-menage/>

²³ Ces chiffres proviennent de calculs propres réalisés à partir de l'application « chiffres globaux » disponible sur le site web de la BCCS : https://dwh-live.bcscs.fgov.be/fr/dwh/dwh_page/content/websites/datawarehouse/menu/application-web-chiffres-globaux.html

²⁴ SILC (Statistics on Income and Living Conditions) est une enquête annuelle réalisée par Statbel, qui permet entre autres d'estimer le taux de risque de pauvreté. Plus d'information sur cette enquête et cet indicateur se trouvent ici : <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-de-risque-de-pauvrete/>

métiers exercés (nécessitant ou non des qualifications poussées et/ou des investissements financiers conséquents), le recours à des travailleurs salariés ou des aidants, la diversité des formes juridiques... Cette pluralité, certainement plus grande que chez les travailleurs salariés, rend plus difficile l'analyse de la situation sociale des indépendants, encore trop souvent conçue comme un tout homogène par opposition aux travailleurs salariés.

5. Références

Bourdieu P. (1979) *La Distinction*, Les Éditions de Minuit, Paris.

Brunet S. & Vesentini F. (coord.) (2019) *Les chiffres-clés de la Wallonie Édition 2019*, IWEPS.

Cardelli, R. & O'Dorchai S. (2017) *Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie, Photographie statistique, Cahier 1 : Insertion des femmes et des hommes sur le marché du travail*, IWEPS.

Gabadinho, A., G. Ritschard, M. Studer and N. S. Müller (2009) *Mining sequence data in R with the TraMineR package: A user's guide*, University of Geneva. (<http://mephisto.unige.ch/traminer>)

Ghesquière F., Vanden Dooren L. & Vander Stricht V, (2017) « L'emploi indépendant en Wallonie : Comparaison internationale, évolution et distribution des revenus », *Rapport sur l'économie wallonne 2017*, IWEPS, pp. 149-186.

Ghesquière F. & O'Dorchai S., (2016) « Travail indépendant et inégalités de genre en Belgique », *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2016, t. LV, n°4, pp. 23-40

Merllié, D. & Prévot J. (1997), *La mobilité sociale*, La Découverte, Paris

Murtagh, F. & Legendre, P. (2014). Ward's hierarchical agglomerative clustering method: which algorithms implement Ward's criterion?. *Journal of Classification*, 31(3), 274-295.

Paugam S. (2007), *Le Salarié de la Précarité*, PUF, Paris.

Wright E. O. (1996), *Class Count*, Cambridge University Press, Cambridge.



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2020